LMGE

WWW.LIGUEMOTOGRANDEST.FR

2024

Prestation de
Sonorisation

MOTOCROSS - ENDURO - RALLYE - KARTING - CIRCUIT - SPORTS MECANIQUES

Des pros à votre service !

- ✓ ***Sonorisation de qualité***
- ✓ ***Des hommes sur places en permanence***
- ✓ ***Un camion entièrement équipé et dédié***
- ✓ ***Une assistance H24***
- ✓ ***Des techniques modernes***
- ✓ ***Une écoute permanente***
- ✓ ***Rayon d'action dans le Grand-Est***

Appelez-nous au
06 81 96 11 20

De nombreux évènements, nous font déjà confiance

TECKAUDIO
Sonorisateur d'évènements

Teck Audio enseigne du groupe Tec Distribution
5 bis, rue Saint-Claude - 10340 LES RICEYS
sas.tecdistribution@gmail.com

2024

WWW.LIGUEMOTOGRANDEST.FR

LIGUE MOTO GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13, rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE
contact@liguemotograndest.fr
www.liguemotograndest.fr

FFM
74, avenue Parmentier
75011 PARIS
Tél. 01 49 23 77 00 - Fax 01 47 00 08 37
www.ffmoto.org - ffm@ffmoto.com

Secrétariat LMGE :
Amandine COLLADO – 03 83 18 87 70 – amandine.tessier@liguemotograndest.fr
Victoria MERCIER - 03 83 18 87 68 – victoria.mercier@liguemotograndest.fr

Secrétariat du Président :
Pierrette THIRARD – pierrette.thirard@liguemotograndest.fr

Pôle communication et digital :
Paul LEMAIRE – 06 31 22 76 46 – paul.lemaire@liguemotograndest.fr

Agenda de la ligue Moto Grand Est Édition 2024.
Directeur de la publication : Thierry POMMIER. Responsable de la communication : Paul LEMAIRE
Impression : IMPRIMERIE MODERNE
Crédits Photos : Motocross : Maxime RENAUX • Enduro : Noa QUINZELING
Trial : Lilian BAILLY • Motoball : Sébastien MAYEUR • Tourisme : Claude POGNOT
2000 exemplaires. Imprimé sur papier certifié 100% PEFC

31 ÂOUT
1 SEPTEMBRE
PONT À MOUSSON

6ème édition du Ride Against Cancer

MOTO CROSS + STRAIGHT RHYTHM + ENDURO

Bientôt les infos

Bénéfice de la 5ème édition:17358€

VOTRE LMGE

Le Mot du Président 6
Comité Directeur 2020 - 2024 8
Comités Départementaux 2024 9
Les Clubs 12
Comment faire un CASM ? 26
Une licence, c'est quoi ? 28
Tarif des Licences 2024 31

AGENDA 2024 32

CALENDRIER GÉNÉRAL 2024 92

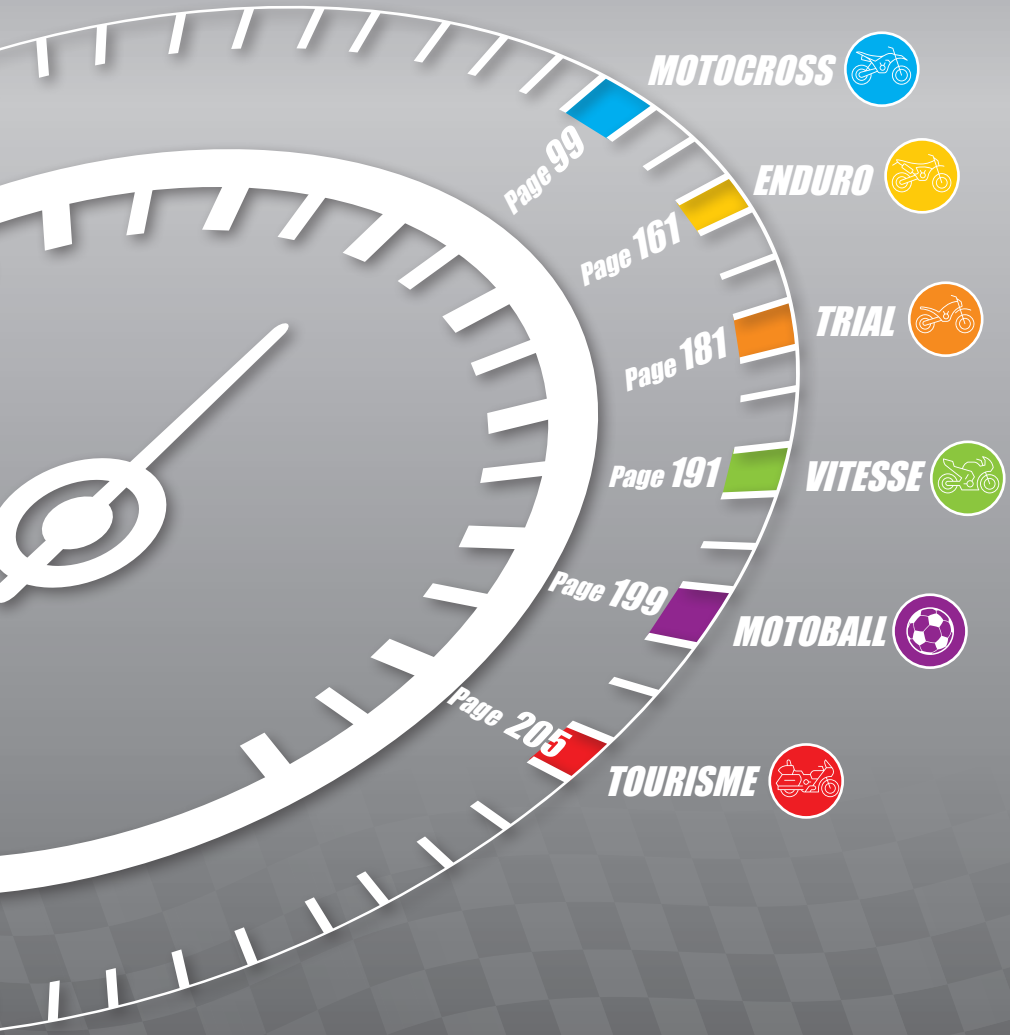

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Amis Sportifs,

Nous voici à l'aube d'une nouvelle saison, mon équipe et moi-même sommes heureux de vous présenter notre agenda 2024.

Forts du succès rencontré la saison dernière, nous avons reconduit une nouvelle édition en prenant en considération l'ensemble de vos retours afin de dynamiser l'ensemble des rubriques.

Nous avons apporté des touches de modernité en créant une carte vous permettant de mieux localiser les clubs de notre belle et grande région. Aussi, pour vous faciliter la lecture, les clubs sont désormais numérotés, vous permettant une utilisation plus optimale au quotidien et plus rapide.

Vous pouvez accéder à notre boutique en ligne, où vous trouverez à la vente : des produits à l'effigie de la LMGE tels qu'un mug, un bonnet, une casquette, des vêtements et des objets tendances.

Nous avons mis l'accent sur l'offre de billetterie en ligne, où vous pourrez retrouver des billets d'entrée pour nos manifestations, stages et autres événements de notre ligue.

L'année 2024 sera une année électorale tant dans votre ligue que pour la Fédération. Notez d'ores et déjà sur votre semainier le samedi 24 février 2024, l'assemblée électorale. Je compte sur les clubs pour être présents en nombre afin de continuer à donner de la force à une liste de candidats pour la première fois. De même, retenez la date du 19 septembre 2024 pour les élections de la FFM, avec également d'importants changements, notamment la parité homme-femme et le vote de tous les clubs. Ces élections sont cruciales, car plusieurs représentants de votre ligue seront candidats. Il est donc essentiel que les clubs votent massivement pour soutenir nos candidats.

Sur le plan sportif, l'année 2023 a été une excellente saison à tous égards. Tous les acteurs de notre sport ont eu accès à un calendrier complet pour l'ensemble de la saison, avec le retour de toutes les épreuves, nous permettant de présenter un calendrier complet dans toutes nos disciplines.

Grâce à toutes ces manifestations et au dynamisme retrouvé de nos clubs, nous avons connu la meilleure année depuis la fusion du Grand-Est, surpassant même 2022, surtout en termes de licences et de titres fédéraux. Je tiens à remercier tous les organisateurs pour leur dévouement et leur courage face à toutes les épreuves.

Nous avons décerné des titres de champions de Ligue dans toutes les disciplines et envoyé des équipes sur toutes les coupes de France, où la Ligue a été magnifiquement représentée. Mention spéciale pour les équipes d'Endurance, vainqueurs à domicile, et le Trial, qui a décroché une brillante victoire également.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les bénévoles qui œuvrent sans relâche malgré les difficultés. Ces passionnés qui donnent de leur temps et de leur énergie peuvent être fiers d'offrir à nos licenciés de beaux sites de pratiques, permettant à nos pilotes de continuer à apprendre, se former et briller dans ce sport que nous aimons tant.

Grâce à vous, la LMGE est la plus grande et la plus belle ligue moto de France. Je souhaite associer à notre succès mon équipe composée de Pierrette, Amandine, Victoria et Paul, pour leur engagement, leur efficacité et leur dynamisme à mes côtés, sans lesquels rien ne serait possible. Je pense par ailleurs aux membres de mon comité directeur, aux présidents des comités départementaux, des commissions, des collèges et des clubs.

Je vous laisse donc découvrir votre agenda 2024 ainsi que le calendrier de nos épreuves sportives. Nous allons vivre une saison qui s'annonce déjà intense et complète dans toutes les disciplines.

Enfin, permettez-moi de vous rappeler de privilégier vos achats chez nos partenaires, sans qui tout cela ne serait pas possible.

Sportivement
Thierry POMMIER
Président de la Ligue Motocycliste Grand Est

koesio

CONNEXION MAXIMALE

Contactez nous :

03 83 36 48 35

contact.est@koesio.com

Spécialisés dans les services du numérique aux entreprises depuis plus de 30 ans, Koesio Grand Est possède 6 domaines d'expertises au service de votre transformation numérique !

Communication | Gestion & Datas | Gestion Documentaire | Impression | Informatique | Sécurité

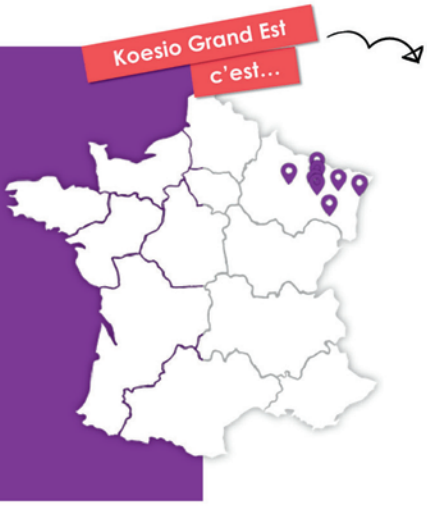

- **4 500** clients
- **90** collaborateurs
- **8** agences dans le Grand Est
- **N°1** dans les PME et les collectivités locales
- **6** partenaires sportifs

Implantés sur Nancy, Marly, Épinal, Strasbourg, Bar-le-Duc...Nous assurons la proximité auprès de nos clients !
Une connexion maximale avec vos projets, vos équipes et nos collaborateurs.

koesio.com

COMITÉ DIRECTEUR
2020 - 2024

BUREAU EXÉCUTIF

Président
POMMIER Thierry
03.87.07.39.52 / 06.86.96.13.22
atpommier@gmail.com

1er Vice-Président
FAIVRE Joël
06.83.23.68.05
faivrejoel@orange.fr

Vice-Président
POIROT Joël
07.45.07.71.26
joelpoirot.moto@gmail.com

Vice-Président
SCHICKEL Jean-Marc
03.89.30.01.36 / 06.11.60.22.68
jmschickel@gmail.com

Secrétaire Général
CASSIN Jérôme
06.81.93.75.13
cassin.jerome2@wanadoo.fr

Trésorier
LEBEGUE François
06.07.08.74.16
f.lebegue@lcindustries.fr

MEMBRES

FAIVRE Nadine
06.88.68.90.97
faivrejoel@orange.fr

RESCHKO-JACQUOT Pascale
06.30.33.92.78
p.jacquot@motoball.fr

CHEURLIN Nicolas
03.25.29.78.86 / 06.47.35.85.62
n.cheurlin@orange.fr

COLLOT Thiery
06.80.42.23.74
thiery.c2@orange.fr

GABREAUX Mickael
06.12.60.54.97
micka.gabreaux@orange.fr

JANODET Jean-Philippe
06.12.03.24.11
mcvbruche@sfr.fr

KAUDERER Pascal
06.89.11.10.54
pascal.kauderer@gmail.com

LAGAUDE Frédéric
07.85.58.79.62
lagaude.frederic@orange.fr

LEBEGUE François
06.07.08.74.16
f.lebegue@lcindustries.fr

ROSSI Mario
06.11.75.47.02
mario.rossi.mc@gmail.com

SEGUIN Philippe
06.41.61.31.30
seguinphilippe@orange.fr

SOT Michel
06.11.42.82.60
m.sot@orange.fr

Médecin
HUNTZINGER Pierre-Marc
06.89.32.28.83
huntzingerpierremarc@gmail.com

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX 2024

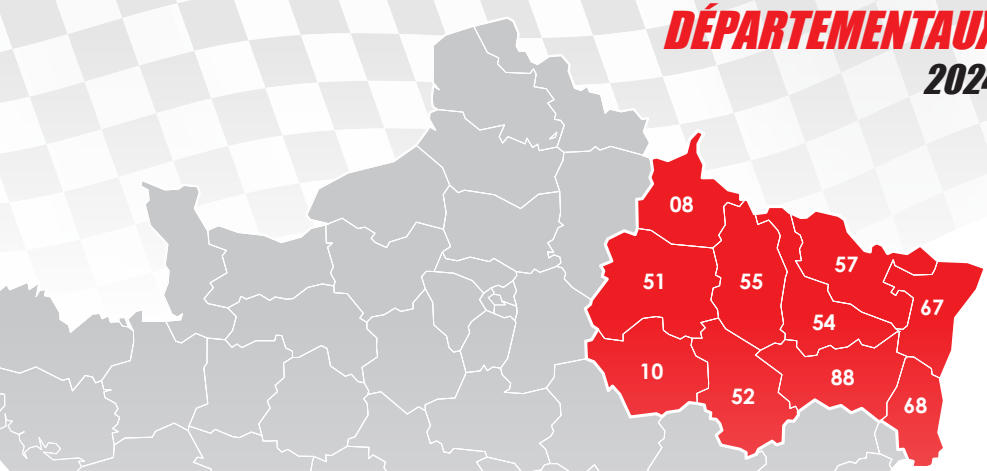

08 ARDENNES
Président : DARDENNE Bruno
06.76.02.47.67
ardennes.plomberiechauffage@orange.fr

10 AUBE
Président : SOT Michel
06.11.42.82.60
m.sot@orange.fr

51 MARNE
Président : BRUGNON Gilbert
03.26.54.30.03
comite.moto51@gmail.com

52 HAUTE-MARNE
Présidente : PIROLLEY Patricia
06.43.03.46.53
patricia.pirolley@gmail.com

54 MEURTHE-ET-MOSELLE
Président : ZIMMER Henri
03.54.51.64.53 / 06.26.03.23.54
cdmoto54@gmail.com

55 MEUSE
Président : NEIMER Florent
06.23.39.17.43
florent.neimer@aol.fr

57 MOSELLE
Président : GOUX Jean Noël
06.08.64.07.82
jeannoelgoux@gmail.com

67 BAS-RHIN
Président : GASSERT Jacques
06.20.75.09.82
gassert.jacques@wanadoo.fr

68 HAUT-RHIN
Président : HIGY Jean-Paul
06.80.21.47.90
jp.higy@batim-sarl.com

88 VOSGES
Président : POIROT Joël
07.45.07.71.26
joelpoirot.moto@gmail.com

CMD67

Comité Motocycliste Départemental du Bas-Rhin

Pour beaucoup de pratiquants et même de dirigeants de clubs, les raisons d'être, le fonctionnement ou même l'existence du Comité Motocycliste Départemental du Bas-Rhin restent parfaitement inconnus. Les clubs bas-rhinois en font partie gratuitement. Le comité a son siège au domicile ersteinois de son président.

Si le CMD 67 n'a pas le poids du foot, du basket ou du tennis, il est néanmoins pris en considération par les organismes publics dont Jeunesse et Sports, la Collectivité Européenne d'Alsace et le Conseil Régional.

Le Comité a pour but d'organiser, diriger et développer le sport moto sous le contrôle de la FFM et de la LMGE se proposant en particulier d'encourager et de coordonner l'activité des clubs, d'accueillir et d'examiner leurs vœux et suggestions.

Cette mission s'exerce notamment en direction de la Préfecture. En effet, deux membres du bureau du Comité siègent au sein de la Commission Départementale de Sécurité Routière 67 (CDSR) qui délivre les divers arrêtés d'homologation des circuits, de déclarations et d'autorisations de manifestations. Le titulaire Jacques Gassert et le suppléant Pascal Lambert, respectivement président et trésorier du Comité apportent aide et assistance aux organisateurs lors de l'élaboration des dossiers et leur présentation devant la CDSR.

Chaque année, le Comité organise des stages avec un encadrant qualifié. En 2022, le club soutien a été le Moto Club Gazelec de Strasbourg. Ont été proposés des stages pour des jeunes pilotes de tous niveaux en disciplines Trial et MX. A été également mise en place une Commission d'Officiels pour faciliter la tâche des clubs organisateurs. Son président, Jean Philippe Janodet accueillera avec plaisir les officiels qui voudront bien le rejoindre. Les organisateurs peuvent s'adresser à cette commission pour compléter leurs officiels manquants.

C'est également le Comité qui organise les CASM (Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste), examen qui permet à toute personne à partir de 12 ans et ne possédant pas le permis de conduire, de pratiquer en terrain ou circuit fermé, le sport motocycliste en compétition officielle, épreuve de masse ou de loisir.

Le CASM est un certificat officiel dont l'organisation et la délivrance sont confiées par délégation à la Fédération Française de Motocyclisme et à ses Ligues Régionales. Valable à vie, il est obligatoire pour les nouveaux licenciés qui souhaitent obtenir une licence compétition annuelle.

Le responsable de ces CASM est le breveté d'Etat :

Thierry FRANTZ
2, rue des Cerisiers 67140 ANDLAU,
Port : 06 71 72 79 36
mcandlau@wanadoo.fr

Le Comité ne manque pas de promouvoir le sport moto. Il a ainsi été présent :

- **avec le Moto Club d'Andlau lors de son Salon de la Moto le 19 février 2023**
- **avec le Moto Club Gazelec de Strasbourg, à l'occasion du Salon Auto Moto organisé à Strasbourg au Wacken les 21 et 22 octobre 2023.**
- **avec le Gazelec, les 09 et 10 septembre, rassemblant plus de 200 pilotes, motocross et trial, licenciés ou non, dans le cadre de Journées de Découverte de la Moto initiées par la FFM**
- **avec le Gazelec et le MC Vallée de la Bruche, lors de plusieurs stages en direction d'une cinquantaine de jeunes pilotes principalement de motocross.**

Son bureau est actuellement composé comme suit :

Président : Jacques GASSERT
18, rue des Aulnes 67150 ERSTEIN
06 20 75 09 82 - gassert.jacques@wanadoo.fr

Vice-président : Jean-Philippe JANODET
10, avenue du Gal de Gaulle 67190 MUTZIG
06 12 03 24 11 - mcvbruche@sfr.fr

Trésorier : Pascal LAMBERT
70, rue des Jésuites 67100 STRASBOURG
06 67 76 43 05 - lbt.pcl59@gmail.com

CMD 68

Comité motocycliste départemental du Haut-Rhin

Les circuits de motocross dans le Haut-Rhin, du Nord au Sud

Vous trouverez les renseignements pour chaque circuit auprès du club qui le gère, dans la liste des clubs du Haut-Rhin.

Bergheim : MC Bergheim
Ste Croix en Plaine : MC de la Plaine
Osenbach : MC les Crampons d'Osenbach
Fessenheim : MX Générations
Cernay : MC du Vieil Armand
Rixheim : MC Rixheim
Bartenheim : MC des 3 Lys de St-Louis
Steinsoultz (Supermotard) : MC des 3 Lys de St-Louis
Grentzingen : MC Grentzingen

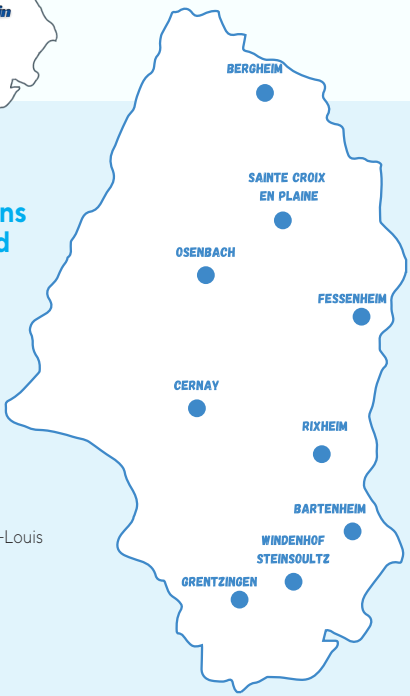

École de moto tout-terrain pour petits et grands

- Sur le site de Bartenheim, au bord de l'A 35
- Plateau éducatif, petite piste, grande piste.
- Cours dispensés par moniteur diplômé, motos fournies.
- Possibilité de location de motos de cross pour adultes.

Pour tous renseignements, tarifs, horaires, inscriptions

Appelez le 07 63 70 11 07

LES CLUBS

ARDENNES
6
4
7
8
3
5
2
1
60
MARNE
24
33
27
29
30
26
25
28
32
34
31
MEUSE
61
54
57
58
55
53
59
56
AUBE
13
18
21
16
15
19
10
9
22
17
14
20
11
23
12
HAUTE-MARNE
42
38
39
37
35
40
36
41

LMGE

WWW.LIGUEMOTOGRANDEST.FR

LES CLUBS

Scannez les QR-codes pour suivre l'actualité de votre club sur Facebook et partagez vos meilleurs moments de la saison !

MOTOCROSS ENDURO TRIAL VITESSE MOTOBALL TOURISME

1- MC CHARLEVILLE MEZIERES EN ARDENNES C0056
Président : Gérald DEREGARD
01 Lotissement « Le Bourguignon »
08450 CHEMERY-SUR-BAR
06 89 56 62 67
mccma@orange.fr

2- CLUB MOTO PLATEAU DE ROCROI C0710
Président : Stéphane LECOESTER
32, rue de la 6éme DIC
08240 SOMMAUTHE
06 74 84 65 19 **www.mcpr.over-blog.com**
stephane.lecoester@orange.fr

3- ARDEN MOTO PASSION C1857
Président : Francis DARDAR
11, rue de Day
08240 NEUVILLE DAY
07 57 50 74 49
arden.moto.passion@hotmail.fr

4- MOTO CLUB DU PAVILLON C2030
Président : Denis DETOUCHE
87, bis des Noues
08380 LA NEUVILLE AUX JOUTES
06 75 63 86 82 / 06 73 41 54 03
mcpavillon@gmail.com

5- AMICALE MOTOCROSS DE SOMMAUTHE C2216
Président : Jean-Noël DELANDHUY
46, rue de la 6éme DIC
08240 SOMMAUTHE
03 24 30 06 10 / 06 81 94 08 68
jean-noeldelandhuy@orange.fr

6- MC TAILLETTE C3188
Président : Bruno DARDENNE
03, rue du Rouilly
08230 TAILLETTE
03 24 54 11 57 / 06 76 02 47 67
ardennes.plomberiechauffage@orange.fr

7- MOTO CROSS DE LA VALLEE DE LA MEUSE C3203
Présidente : Mireille BRIARD
12, rue des Forrieres
08120 BOGNY SUR MEUSE
06 71 39 27 48
franck.mireillemotocross@hotmail.fr

8- LES FRANCS MOTARDS RETHELOIS C3351
Président : Christian BOURGERIE
Quai Gaignot
08300 RETHEL
06 84 95 74 60
fmrrethel@gmail.com

9- SPORTING UNION MOTO DE L'AUBE TROYES C0074
Président : Yvan GEORGES
31 rue aux Moines
10000 TROYES
06 09 93 87 87 **www.sumamotoball.fr**
george.yvan@gmail.com

10- UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE C0075
Président : Michel SOT
05, Grande Rue
10440 TORVILLIERS
03 25 79 91 68 / 06 11 42 82 60
m.sot@orange.fr

11- MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS C0231
Président : Fabrice PIELTIN
36 rue de Mondeville
10200 CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE
06 82 07 85 01
fabrice.pieltin@orange.fr

12- MOTO CLUB RICEYS ET ENVIRONS C0768
Président : Emilien LAMOUREUX
04 BIS, rue du sénateur Lesaché
10340 LES RICEYS
06 85 42 74 58
emilien.lamoureux@hotmail.fr

13- MOTO CLUB MAILLY LE CAMP C1199
Président : Maxime CHAPLAIN
98C, rue du Général de Gaulle
10230 MAILLY-LE-CAMPS
06 48 45 68 66
motoclub-mailly@orange.fr

14- MOTO CLUB DE NEUVILLE C1237
Président : Basile GAUTHEROT
22, rue de la 2éme DB
10110 BUXIÉRE-SUR-ARCE
06 12 70 28 53
basile.gautherot@gmail.com

15- MOTO CLUB GYE CHAMPAGNE C1859
Président : Patrick GAASCH
06 rue du 1er février 1814
10500 LA ROTHIERE
06 24 16 38 34
gaasch.p@orange.fr

16- MARIGNY MOTO CLUB C2357
Président : Alexis HAXAIRE
07 BIS, avenue Saint-Louis
10280 SAINT-MESMIN
06 13 02 74 61
i.brouillard.ib@gmail.com

17- ASS. SPORTIVE DU DOMAINE DE FOOLZ C2523
Président : Nicolas CHEURLIN
Domaine de Foolz
10110 BOURGUIGNONS
03 25 29 78 86
asdomainedefoolz@gmail.com

18- MOTO CLUB DES 3 COMMUNES C2981
Président : Ludovic DUJANCOURT
28, rue Neuve
10170 LES GRANDES CHAPELLES
06 50 44 22 33
mc3c10@gmail.com

19- MX2J C3305
Président : Joel BECARD
14 rue des Anciens-Combattants
10190 MESNIL-SAINT-LOUP
06 83 18 12 12
joel.pere@hotmail.com

MOTOCROSS ENDURO TRIAL VITESSE MOTOBALL TOURISME

20- ESSOYES TT C3465
Président : Marc VIGNERON
8, rue du Suchot
10110 LANDREVILLE
06 76 97 68 07
essoyestt10@gmail.com
https://essoyes-tt.webnode.fr/

21- RVA CHAVANGES C3708
Président : Ludovic DANEL
12 Grande rue
51290 CHAPELAINE
06 75 17 63 63
rva.chavanges@gmail.com

22- MOTO CLUB SAINT PHALOIS C3697
Président : Martial BOUILLOT
08, route de la Loge
10130 SAINT-PHAL
06 74 34 67 91
mcstphalois@hotmail.fr

23- MX VAL DE SEINE C3521
Président : Damien HUGOT
06, rue de Bichery
10250 NEUVILLE-SUR-SEINE
03 25 38 54 25 / 06 47 33 91 98
dametmel@orange.fr

24- MOTO CLUB CERCLE DE L'AMITIE HERMONVILLE C0222
Président : Xavier PLAQUIN
01, allée Henri Clouzot
51430 TINQUEUX
03 26 85 33 72
plaquin.xavier@neuf.fr

25- MOTO VERTE CHALONS CHAMPAGNE C0291
Président : Guillaume BOUXIN
20, rue des Fréres Navlet
51000 CHALON EN CHAMPAGNE
06 83 64 58 75
info.mvcc@gmail.com

26- MOTO CLUB EPERNAY C0339
Président : Gilbert BRUGNON
06, allée de la Forêt
51200 EPERNAY
03 26 54 30 03
motoclubepernay@orange.fr

27- UNION MOTO DE LA MARNE C0553
Président : Franck GENESTE
04, rue des Remparts
51490 EPOYE
06 79 75 48 58
severinegeneste@hotmail.fr

28- MOTOBALL CLUB VITRYAT C0995
Président : Christian DENIZET
27, rue des sorbiers
51300 FRIGNICOURT
06 03 83 32 32
christiandenizet@gmail.com

29- MOTO CLUB MANRE C1190
Président : Adrien SÉJOURNANT
16 Grande Rue
51240 CERNON
06 33 00 28 72
contact.motoclubmanre@gmail.com

30- TEAM MENOU MOTO CROSS C2511
Président : Pascal TOULMONDE
18, rue de la Haute Maison
51800 SAINTE-MENEHOULD
06 84 43 91 16
toulmonde0015@orange.fr

31-MX SAINT JUST SAUVAGE C3128
Président : Jean François PETERLE
14 grande rue
10510 CHATRES
06 44 26 99 13
jean-francois.peterle@orange.fr

32- MOTO CROSS BARBONNE FAYEL C3134
Président : Lionel LAUNAY
02, chemin de Choisel
51220 BARBONNE FAYEL
0671570747
mcbf@live.fr

33- SPORTS CLUB TOUT TERRAIN DE L ARDRES C3144
Président : Raphael RAMBOUT
14 TER, rue des Lavoirs
51170 AOUGNY
07 83 90 96 86
mxsavigny51@orange.fr

34- SPORT MECANIQUE LOISIRS C3610
Président : Didier PLANSON
02, rue du Maréchal
51290 ARZILIÉRE-NEUVILLE
06 11 95 25 49
did.di-700@hotmail.fr

35- MOTO CLUB HAUT MARNAIS C0424
Président : Nicolas VERNAY
07, rue des Lauriers
52800 NOGENT
07 87 89 87 92
nicolas.verney7@orange.fr

36- MOTO CLUB LATRECEY C1044
Président : Etienne LABBÉ
08, rue de la Rieppe
52210 DANCEVOIR
06 84 09 06 43
etienne.labbe0030@orange.fr

37- CHAUMONT ENDURO 52 C2258
Président : Francis FELS
06 rue Jeudy
10200 THIL
06 81 63 63 78
francis.fels@wanadoo.fr

38-TEAM ENDURO PASSION C3227
Président : Jérôme ADAM
Chez Adam Peinture rue de la Gare
52230 POISSONS
06 08 00 15 27
sarlpeintureadam@orange.fr

39- GONCOURT QUAD NATURE C3608
Président : Philippe LARCHÉ
14 rue du Pont - 52150
BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON
03 25 32 68 59
philippelarche67@gmail.com

40- MOTO CLUB DE ROLAMPONT C3343
Président : Cyril DAREY
04 rue du Pierge
52340 AGEVILLE
06 36 71 87 44
cyril.darey@orange.fr

41- MOTO CLUB CHALINDREY C1029
Président : Philippe POINSEL
17 rue Hoche s
52600 CHALINDREY
06 41 04 72 41
mcchalindrey52@gmail.com

42- MOTO CLUB D'ALLICHAMPS C3565
Président : Jimmy BEURVILLE
47, impasse de la Fontaine
52130 ALLICHAMPS
06 77 95 48 74
beurville.jimmy@free.fr

47- P.A.M. MOTO QUAD C2366
Président : Quentin BRICLOT
47 rue de Nomeny
54700 ATTON
06 87 52 32 60
briclotquentin@hotmail.fr

48- ASS SPORTIVE MAIZIERES POLE TOUT TERRAIN C3164
Président : Laurent NOISETTE
03, rue du Doyen Parisot
54630 FLAVIGNY SUR MOSELLE
07 88 50 38 50
m.noisette@wanadoo.fr

43- MOTO CLUB AUBOUE C0076
Président : Pascal SCHMITT
20, rue de la Vignotte
57530 MARSILLY
06 80 98 64 41
pascal.schmitt5713@gmail.com

49- MOTO CROSS MONT BONVILLERS C3440
Président : Raphael CLEMENT
04, Montée des Vignerons
57100 THIONVILLE
06 79 51 86 98
clement.raphael@hotmail.fr

44- STANISLAS MOTO CLUB C0874
Président : Michel DEMANGE
17, Grande Rue
54290 HAUSSONVILLE
06 18 44 99 64
demange-michel@hotmail.fr

50- MOTOCROSS CLUB DU PAYS-HAUT C3567
Président : Johan ALFIERI
227 rue Rancy
57390 AUDUN-LE-TICHE
+35 2661 160 728
alfierijohan@gmail.com

45- M.FOYER RURAL DE FAULX C1066
Président : Dominique GRANDIEU
40, route de Bratte
54290 FAULX
06 80 64 22 76
dominique.grandieu@orange.fr

51- BICQUELEY MOTOCROSS C3615
Président : Quentin NOWAK
47 rue André David
54170 OCHEY
06 24 84 07 62
bicqueley-moto-cross@outlook.com

46- MOTO CLUB DE LUNEVILLE C1559
Président : Gérard LAGUERRE
08, rue du Commendant Lanzerac
54300 LUNEVILLE
06 80 14 93 99
gegemotoclub@gmail.com

52- CUTRY CROSS CLUB C3578
Président : Loic TASCHET
24, Grande Rue
54650 SAULNES
06 66 82 54 10
kilo0854@hotmail.fr

MEUSE

57- **CLUB TP 55** C2727
Président : Xavier DI NATALE
40, rue Charles Péguy
55400 ETAIN
06 75 13 80 31
franck2015@orange.fr

53- **MOTO CLUB SAINT MIHIEL** C0520
Président : Mario ROSSI
17 rue des Écoles
55300 DOMPCEVRIN
06 11 75 47 02
mario.rossi.mc@gmail.com

58- **MOTO CLUB STAINOIS** C3117
Président : René SCHMIT
28, Avenue du Breuil
55400 ETAIN
03 29 87 02 82 / 06 10 48 47 88
reneschmit55@aol.com

54- **MOTO CLUB LA VALTOLINE VERDUN** C0522
Président : Florent NEIMER
23 rue de la Marjolaine
55100 HAUDAINVILLE
06 23 39 17 43
florent.neimer@aol.fr

59- **MOTO CLUB REVIGNY** C3513
Président : Sullivan LECOCQ
57, rue du stade
55800 CONTRISSON
07 86 22 11 14
motoclubrevigny@gmail.com

55- **MOTO CLUBDE MAZEL** C0568
Président : Yves GERVAISE
03 rue voie Sacrée
55260 RAIVAL
06 78 01 76 68
ygervaise@gmail.com

60- **MX MOULINS MOTOCLUB** C3550
Président : Frédéric LAGAUDE
Les Hauts de Mouzon
55700 MOULINS SAINT HUBERT
07 85 58 79 62
lagaude.frederic@orange.fr

56- **MOTO CLUB EVASION COMMERCIEN 55** C2520
Président : Jean-Marc GUELLER
34, Grande Rue
55300 BUXIÉRE-SOUS-LES-CÔTES
03 29 90 00 66 / 06 70 30 67 38
Jean-marc.gueller@wanadoo.fr

61- **MX DES FOSSES** C3207
Président : Mickael GUILLAUME
04, rue du Mont
55270 SEPTSARGES
06 71 93 90 22
mickyzf83@hotmail.com

MOTOCROSS ENDURO TRIAL VITESSE MOTOBALL TOURISME

67- MOTO CLUB LES GORETS C2060
Président : Thierry WAHL
3 TER route de Saint Avold
57260 VERGAVILLE
06 16 63 33 39
thierry.wahl@laposte.net

62- UNION MOTO BITCHOISE C0147
Président : Pascal KAUDERER
06 rue Kléber
68390 SAUSHEIM
06 89 11 10 54
secretariat@umbitchoise.com
www.umbitchoise.com

68- SCHWEYEN MX C2112
Président : Félix MAURER
55 rue d'Urbach
57720 EPPING
06 85 93 43 03
arnaud.maurer@sfr.fr

63- MOSELLE MOTO CLUB C6008
Présidente : Maryline HEMMERLIN
96 route de Plappeville
57050 PLAPPEVILLE
06 17 95 19 38
mosellemotoclub@gmail.com

69- QUAD NEUF ARGANCY C2354
Président : Gilles BERTRAND
65 rue saint Odile
57780 ROSSELANGE
06 01 91 74 87
bertrand.gilles57@gmail.com

64- MOTO CLUB TOUT TERRAINS THIONVILLE C0902
Président : Jean-Noël GOUX
56, rue des Ponts
57970 KUNTZIG
06 08 64 07 82
Jean-noel.goux@wanadoo.fr

70- MCC CREHANGE BAMBI C3186
Président : Jérôme BOUR
44 rue de Weygand
57490 L'HOPITAL
06 35 27 39 17
jerome217@free.fr

65- MOTO CLUB DES CORBEAUX C1471
Président : Philippe SOLLMEYER
01, rue des Peupliers
67260 SCHOPPERTEN
06 35 15 08 13
philippe.sollmeyer@sfr.fr

71- MOTO CLUB D'AVRICOURT
Président : Thierry POMMIER
12 rue de la Chênaie
57370 SAINT JEAN KOURTZERODE
06 86 96 13 22
atpommier@gmail.com

66- MOTO CROSS CLUB DE LEYVILLER C1533
Président : Jean-Marie LACROIX
90, Grande Rue
57660 BIDING
06 74 59 18 07
lacroixjeanmarie57@gmail.com

72- MC 3 FRONTIERES C3281
Président : Sylvain ISARNO
15 rue de la Liberté
57390 AUDUN LE TICHE
07 60 03 87 82
secretariat-mcph@hotmail.fr
www.mcph-bure.e-monsite.com

73-MOTO VERTE DES HAUTES VOSGES TRIAL C0428
Président : Jérôme CUNAT
19, Paquis des Cailles
88120 BASSE-SUR-LE-RUPT
06 76 29 26 96
cunat.jerome@orange.fr
www.trialhautesvosges.fr

74-SECTION MOTO LA BRESSAUDE C0469
Président : Damien ANTOINE
10, rue de la distillerie
88310 CORNIMONT
06 15 59 81 37
damienantoine2@aol.fr
www.mclabressaude.fr

75-MOTO CLUB SAINT DIE DES VOSGES C0806
Président : Yannick DIDIER
165 rue des Bruyéres
88600 LAVAL SUR VOLOGNE
06 77 99 85 58
didierco@wanadoo.fr
www.motoclubsaintdie.com

76-MOTO CLUB SPINALIEN C0871
Président : Tony MANRIQUE
36 TER, Rue d'Alsace
88000 DEYVILLERS
06 08 66 34 61
tony.manrique@wanadoo.fr
www.motoclubspinalien.com

77-MOTO CLUB GRANGES SUR VOLOGNE C1175
Président : Frédéric SOMARE
14 bis, Frambéménil
88640 GRANGES-AUMONTZEY
03 29 57 53 56 / 06 07 39 13 42
fred.somare@orange.fr

78-MOTO CLUB R.N 66 C1429
Président : David DIEUDONNÉ
01 A, rue de Noiregoutte
88560 SAINT MAURICE SUR MOSELLE
03 29 24 23 69 / 06 25 33 78 77
pollux88160@gmail.com
www.lacoursedanslaboue.com

79-ECOLE DE TRIAL DE LA BRESSE C2210
Président : Roger TOUSSAINT
07, traverse des Grands-Vaux
88250 LA BRESSE
03 29 25 58 46 / 06 83 37 52 68
contact@moto88.com
www.motos88.com

80-MOTO VERTE DES HAUTES VOSGES ENDURO C0428
Président : Régis FRANCOIS
58, Le Pâquis des Cailles
88120 BASSE-SUR-LE-RUPT
06 71 72 56 36
rfrancois2@wanadoo.fr
www.motovertehautesvosges.com

81-MIDREVAUX MOTO CLUB C3102
Président : Denis RICHAUME
02, chemin du Rendez-vous
88630 MIDREVAUX
06 88 78 72 67
richaume.denis@neuf.fr

82-AMICALE MOTOCROSS DE GIRONCOURT SUR VRAINE C3278
Président : Stephen BONNIFACE
38, rue d'Oellevile
88500 TOTAINVILLE
07 70 26 72 60
stephenboniface1991@gmail.com

83-FONTENOY MOTO CLUB C3553
Président : Vincent JACQUEZ
06, Place du Centre
88240 TREMONZEY
06 40 33 29 31
jacquezvincent88@hotmail.fr

84-LIFFOL MOTO VERTE C3701
Président : Jérémy VOIRIOT
01, Chemin du Chevreuil
88300 ACERTILLEUX
06 73 97 50 60
mamouth-88@hotmail.fr

BAS-RHIN

90-KLASS GP C3612
Président : Jérôme KREBS
03, impasse de la manufacture
67310 WASSELONNE
06 61 74 19 05
krebsjerome51@gmail.com

85-AO GAZELEC STRASBOURG C0383
Président : Pascal LAMBERT
CMCAS de Strasbourg AO Gazelec
sports mécaniques, 04 rue de Sarrelouis
67000 STRASBOURG
06 67 76 43 05
lbt.pcl59@gmail.com

91-MOTO CLUB DE LA ZORN C2044
Président : Francis CHARRON
Circuit de la Heide / Zone mécanique
Rue de Wasselonne
67790 STEINBOURG
06 75 64 10 65
dyfmotorsport@orange.fr

86-MOTO CLUB MOTHERN C0609
Président : Philip WEISENBERGER
8A Rue des tirailleurs Tunisiens
67630 SCHEIBENHARD
06 33 30 96 06
philip.weisenberger@hotmail.com

92-TEAM SUPERMOTARD 67 C2924
Président : Yannick MANGIN
15 A rue de la Dordogne
67860 RHINAU
06 85 02 78 02
yann.mangin1@gmail.com

87-MOTO CLUB RIEDSELTZ C0769
Président : Joan LUPFER
31, rue du Stade
67250 MEMMELSHOFFEN
06 84 27 24 72
joan.lupfer@gmail.com

93-MOTO CLUB DU RIED C3083
Président : Daniel BRAUN
01, rue Neubruch
67820 WITTISHEIM
03 88 85 80 66 / 06 77 93 87 06
danielchantal.braun@wanadoo.fr

88-MOTO CLUB VALLEE DE LA BRUCHE C0943
Président : Jean-Philippe JANODET
10, avenue du Général de Gaulle
67190 MUTZIG
06 12 03 24 11
mcvbruche@sfr.fr

94-TRIAL CLUB BAN DE LA ROCHE C0339
Président : Dominique HOLFERT
09, rue des Sérruriers
67150 ERSTEIN
07 84 31 73 83
trialclub.bandelaroche@gmail.com

89-MOTO CLUB D'ANDLAU C1884
Président : Thierry FRANTZ
1 rue serruriers
67140 ANDLAU
06 71 72 79 36
thierry.frantz67140@gmail.com

95-MOTO CLUB DE RHINAU C3562
Président : Florian MAILLAT
05, rue des Alouettes
67860 RHINAU
06 79 78 39 37
f.maillat@maillat-constructions.fr

101- MOTO CLUB DE GRENTZINGEN C1406
Présidente : Audrey SCHUDY
01, rue du Jura
68960 ILLTAL
03 89 07 94 78
schudyc@gmail.com

102-MOTO CLUB LES CRAMPONS D'OSENBACH C1555
Président : Mathieu MOLTES
10 rue du Moulin
68570 OSENBACH
06 61 76 03 70
andre0980@orange.fr

96-MOTO CLUB DE RIXHEIM C0418
Président : Fabrice WENZINGER
07, impasse des vignobles
68270 WITTENHEIM
06 34 44 96 83
mxfactory@bbox.fr

103-MOTO CLUB DE LA PLAINE C1820
Président : Christophe ZEMB
18 rue des Jardins
68127 STE CROIX EN PLAINE
06 82 22 32 49
zembchris@gmail.com

97-NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER C0620
Président : Jean-Marc SCHICKEL
06, Grande Rue
68380 BREITENBACH
06 11 60 22 68
jmschickel@gmail.com

104-UNION MOTO BITCHOISE SECTION ELSASS C2485
Président : Alain ROECKEL
06 rue Kléber
68390 SAUSHEIM
06 89 11 10 54
secretariat@umbitchoise.com

98-MOTO CLUB DES 3 LYS DE SAINT LOUIS C0817
Président : Jean-Paul HIGY
51, rue de Delle
68220 FOLGENSBOURG
06 80 21 47 90
jp.higy@batim-sarl.com

105-MOTO CLUB PASSION VITESSE C2934
Président : Thierry SELIG
19A rue de Geispitzen
68440 SCHLIERBACH
06 14 55 20 78
moto@passionvitesse.com

99-MOTO CLUB DE VIEIL ARMAND C0983
Président : Laurent LILLER
06, Impasse Victoria
68780 SOPPE LE BAS
06 07 23 95 27
laurent.liller68@gmail.com

106-MOTO CLUB ARTZENHEIM C3122
Président : Bruno HAUMESSER
17 rue Oberfeld
68320 PORTE DU RIED
06 45 84 44 41
haumesser.bruno@orange.fr

100-MOTO CLUB DE BERGHEIM C1242
Président : Charles GREINER
02, rue de l'Oberberg
68340 RIQUEWIHR
06 20 62 20 17
anthony.greiner@sfr.fr

107-MOTO CLUB ZONE 68 C3398
Président : Michel LAUCHER
08 rue de l'Hopital
68360 SOULTZ HAUT RHIN
06 30 24 98 23
laucher.michel.01@gmail.com

108-MX GENERATIONS C3571
Président : Yves KINDBEITER
02C rue des Tilleuls
68740 FESSENHEIM
06 64 69 94 84
yves.kindbeiter@laposte.net

109-MOTO CLUB DE L'ANNEAU DU RHIN C3635
Président : François RINALDI
Circuit de l'Anneau du Rhin
68127 BILTZHEIM
06 64 69 94 84
f.rinaldi@anneau-du-rhin.com
www.anneau-du-rhin.com/

110-TMB RACE ACADEMY C3552
Président : Brian NDIAYE
06 rue des Pépinières
68540 BOLLWILLER
07 86 11 22 65
nanou.brian@gmail.com

111-EQUI-QUAD ALSACE C2812
Président : Pascal BURSTERT
01 A Hergauchamps
68160 STE MARIE AUX MINES
03 89 58 57 79
cheval68160@gmail.com

Le Saint Max
Restaurant & Traiteur

35 rue Louis Barthou
54130 Saint-Max

Tél : 03 83 21 12 61
lesaintmax@hotmail.fr

Le Péché Mignon
Restaurant & Traiteur

21, route Départementale 400
54300 THIEBAUMENIL

Tél : 03 83 71 18 89
contact@lepechemignon.fr

Hôtel - Restaurant
DOMAINE de Foolz
Hôtel ***, Restaurant, Loisirs,
Séminaire, Mariage

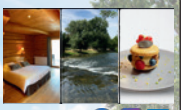

03 25 29 78 86
domainedefoolz@wanadoo.fr
www.domainedefoolz.com

Fermeture les dimanches soir, et la journée les lundis
FERME DE FOOLZ, 10110 BOURGUIGNONS

COMMENT FAIRE SON CASM ?

Qu'est-ce que le CASM ?
Le Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste est un examen qui permet à toute personne, à partir de 12 ans et ne possédant pas le permis de conduire, de pratiquer en terrain ou circuit fermé, le sport motocycliste (moto ou quad) en compétition officielle, épreuve de masse ou de loisir. Le CASM est valable à vie.
Depuis le 1er Septembre 2005, le CASM est obligatoire pour les nouveaux licenciés qui souhaitent obtenir une licence compétition annuelle.

L'EXAMEN :

Il se déroule, en 2 parties sur une journée

Théorie «questionnaire à choix multiples» (40 questions en 40 minutes) sur :
- la connaissance des drapeaux,
- les règles de sécurité en compétition,
- la réglementation sportive,
- Le rôle et le respect des officiels,
- La sécurité routière,
- L'environnement.

Pratique sous forme d'exercices axés sur la maîtrise de la moto.
Le stagiaire doit ramener sa propre moto afin de pouvoir passer son examen pratique.

Le pack comprend :
- Un guide du stagiaire pour qu'ils puissent connaître le contenu.
- Un passeport de validation.

Un Certificat reconnu par les pouvoirs Publics
En effet, le CASM est un certificat officiel dont l'organisation et la délivrance sont confiées par délégation à la FFM. Plus de 10 000 diplômes sont délivrés par an.

LE CASM, OÙ, QUAND, COMMENT ?

Vous pouvez retrouver le calendrier des sessions de l'année en Ligue Moto Grand Est, en flashant le QR code suivant :

Une démarche simple :
- Connectez-vous sur l'intranet fédéral, faites le choix de votre session, confirmez votre inscription.
- Une convocation et des informations utiles vous seront alors adressées.
- Des dispenses et/ou des équivalences sont accordées sous certaines conditions.
- Pour préparer votre examen, vous pouvez téléchargez le livret du pilote en flashant le QR code :

Qu'est ce que les Guidons ?
Il s'agit d'un programme national de validation des acquis techniques et des connaissances de base liées au motocyclisme pour les plus jeunes :

3 niveaux sont proposés en fonction de l'age de l'enfant :
- Bronze (à partir de 6 ans)
- Argent (Entre 7 et 9 ans,
- Or (Entre 10 et 11 ans)

L'examen :
S'inscrire et passer un guidon, c'est :
- Apprendre les bases du pilotage, les principes de sécurité et les règles du sport motocycliste
- Valider un niveau de pilotage et accéder à des activités correspondant au niveau acquis
- Disposer d'un outil national d'évaluation permettant de regrouper des pilotes de même niveau lors des rencontres éducatives d'approche sportive.

Les Guidons, où, quand, comment ?

Les guidons sont délivrés au sein de la Ligue Moto du Grand-Est par des éducateurs « motos » habilités.

Le pack « guidon » comprend :
- 1 Livret de validation, 1 diplôme, 1 insigne et un autocollant.

Pour tout renseignement sur la délivrance des guidons merci de contacter le secrétariat de la LMGE.

DRAPEAUX EN USAGE SUR LES ÉPREUVES MOTOCYCLISTES 2024

Signaux d'information

Signal de départ d'une course. Fermeture de la piste aux non-compétiteurs.

Fin de la course ou des essais. En vitesse, ouverture de la piste aux non-compétiteurs.

Signal de dépassement.

La piste est libre de tout danger.

Signaux d'injonction

Signal d'interruption d'une course ou d'une séance d'essai.

Signal d'arrêt pour le motocycle portant ce numéro. Le pilote doit rentrer aux stands et ne pourra plus repartir.

Le pilote portant le numéro indiqué par le commissaire doit immédiatement quitter la piste.

Signaux de danger

Fixe : Danger, ralentir et défense de dépasser.

Agité : Danger immédiat, ralentir et défense de dépasser. Le pilote n'est pas autorisé à sauter, les roues de la moto doivent rester en contact avec le sol.

Attention ! Piste glissante, changement d'adhérence.

Motocross - Fixe : Personnel médical sur la piste, roulez avec une extrême prudence. Défense de dépasser et le pilote n'est pas autorisé à sauter.

Motocross - Agité : Ce drapeau est utilisé pour appeler les secours, roulez avec une extrême prudence. Défense de dépasser et le pilote n'est pas autorisé à sauter.

Signaux spécifiques

Vitesse : Un véhicule est au ralenti sur la piste, le dépassement de celui-ci est autorisé.

Vitesse : Il est présenté sur ordre de la Direction de course lorsqu'il commence à pleuvoir.

Vitesse : Panneau présenté avec l'ensemble des drapeaux jaunes agités quand un safety-car emprunte la piste. Le dépassement du safety-car est interdit. Le dépassement entre pilotes est interdit.

Courses sur piste : Annonce le dernier tour.

Présentation des drapeaux

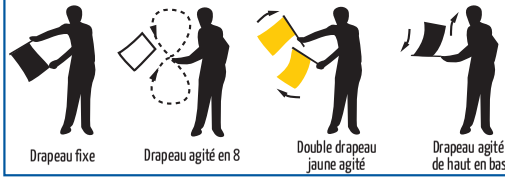

Se reporter aux règlements spécifiques de chaque discipline pour l'utilisation de ces drapeaux.

UNE LICENCE C'EST QUOI ?

LES AVANTAGES D'UNE LICENCE FFM

Après l'acquisition de votre moto et de l'équipement nécessaire, souscrire à une licence annuelle devient l'étape ultime pour vivre votre passion au quotidien, que ce soit en loisir ou en compétition. Intégrez un réseau associatif composé de 1280 moto-clubs, 850 sites homologués, et 100 000 bénévoles prêts à vous accompagner dans votre parcours sportif. En tant qu'adhérent, bénéficiez d'une couverture incluant une assurance Individuelle Accident et Responsabilité Civile, avec la possibilité de souscrire à des garanties supplémentaires.

FOCUS SUR LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE LICENCES

La Fédération Française de Motocyclisme propose divers types de licences, **accessibles en quelques clics sur notre espace licencié en ligne !**

LICENCE ENTRAÎNEMENT

La licence entraînement (à partir de 6 ans) :
Pas de compétition, seulement des sessions d'entraînement. Il s'agit d'une pratique loisir accessible via le dispositif de découverte sportive développé par nos Ligues Régionales, Comités Départementaux, ou Moto-Clubs. Pour les mineurs, un certificat médical n'est pas automatiquement requis ; un questionnaire de santé (à remplir lors de la souscription) peut le remplacer en cas de réponse négative. Pour les adultes, les certificats médicaux peuvent être valables jusqu'à cinq saisons consécutives, sous réserve de répondre négativement à un questionnaire de santé en ligne.

LICENCES COMPÉTITION

Si vous envisagez de participer à un Championnat régional ou national, à une course, ou simplement de vous entraîner sur une piste homologuée par la Fédération Française de Motocyclisme, une licence « sport » est impérative. Mais comment choisir parmi toutes les options disponibles ? Examinons cela de plus près !

La licence compétition (à partir de 6 ans) :
Comme son nom l'indique, cette licence est destinée à participer à des épreuves sportives, que vous souhaitiez concourir dans un championnat complet (régional et/ou national) ou simplement à une épreuve. La Fédération a créé différentes licences compétition pour répondre aux besoins spécifiques de ses membres, y compris les plus particuliers (side-cariste, pilote de motoball, de moto ancienne…).

Pour souscrire à une licence compétition, un certificat médical datant de moins d'un an est requis à la souscription. De plus, vous devrez avoir validé, en fonction de votre âge, un guidon ou le certificat d'aptitude au sport motocycliste (CASM).

LICENCE TOURISME

La licence Tourisme vous ouvre les portes d'un programme varié d'activités axées sur la convivialité et la découverte des régions, notamment autour des épreuves du Championnat éponyme, sans garantie d'assurance.

LICENCES D'OFFICIELS

Le sport moto ne pourrait exister sans le bénévolat. C'est pourquoi nous avons spécialement conçu une offre pour ceux qui souhaitent s'investir au sein d'une structure fédérale ou autre. Au tarif unique de 35 euros, les licences d'officiels offrent une couverture incluant une assurance individuelle accident et responsabilité civile.

- **Licence officiel :** directeur de course, arbitre commissaire sportif, technique ou de piste.
- **Licence dirigeant (sans qualification)** bénévoles œuvrant à l'animation et à l'encadrement d'un moto-club.
- **Licence Corps médical.**
- **Licence officiel stagiaire.**

AUTRES LICENCES

- **Licence d'assistant :** mécanicien, panneauteur.
- **Licence éducateur :** pour les titulaires d'un titre, d'un diplôme ou d'une certification professionnelle autorisant l'enseignement du sport motocycliste.

NOUVEAUTÉ :
RÉGLEZ VOTRE LICENCE 2024 EN 10 FOIS AVEC FLOA

Pour mieux maîtriser votre budget sportif, la Fédération offre la possibilité de régler votre licence annuelle FFM* en 10 mensualités avec FLOA Bank. Par exemple, pour une licence entraînement (NET), payez 22,37 euros par mois**.
Lors de la souscription, choisissez l'option de paiement en 10 fois avec FLOA et suivez les étapes pour renseigner les informations nécessaires à la constitution de votre dossier. La réponse est immédiate et n'affecte pas la validation de votre licence.

*sous réserve d'acceptation de votre dossier par FLOA Bank et pour un montant égal ou supérieur à 100 €.
**hors cotisation club.

PASS'SPORT :
50€ DE RÉDUCTION SUR LE TARIF LICENCE

Le dispositif du Pass'Sport, mis en place par l'État, est reconduit. Il offre une réduction de 50€ sur le tarif de la licence. Cette allocation de rentrée sportive s'adresse aux mineurs et aux majeurs jusqu'à 30 ans éligibles à :

- L'allocation de rentrée scolaire de 6 à 17 ans révolus ;
- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé de 6 à 20 ans ;
- L'allocation aux adultes handicapés de 16 à 30 ans ;
- La bourse étudiante.

Comment bénéficier de cette aide à la prise de licence ?

Les modalités d'utilisation du Pass'Sport pour la souscription d'une licence de pratique FFM sont simples :

- Connectez-vous sur l'intranet de la Fédération à l'adresse http://licencie.ffmoto.net/
- Effectuez une demande de licence en ligne et répondez « oui » à la question sur l'éligibilité au Pass'Sport ;
- Renseignez le code reçu par e-mail et SMS en provenance du Ministère des Sports dans la case correspondante ;
- Après la validation de votre Pass'Sport par les services de la Fédération, connectez-vous sur votre espace pour procéder au règlement de votre licence.
  La déduction de 50 € sera automatiquement appliquée.

FAQ (Foire aux questions)

Comment souscrire une licence ?

Rendez-vous sur l'espace intranet dédié aux licenciés : http://licencie.ffmoto.net/. Si c'est votre première demande de licence, créez un compte. Autrement, connectez-vous avec vos identifiants.

Votre licence sera nécessaire à chaque entrée sur un site affilié à la FFM, que ce soit une piste de motocross, un circuit de vitesse, ou un club de trial. Un conseil avisé : ne la perdez pas !

Combien de temps est valable une licence annuelle ?

Une licence annuelle est valide du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Combien de temps est valable un certificat médical ?

Pour souscrire à une licence de compétition, un nouveau certificat médical vous sera demandé chaque saison. Pour les licences d'entraînement destinées aux adultes, votre certificat médical pourra être valable jusqu'à 5 saisons consécutives, sous réserve de répondre négativement à un questionnaire de santé en ligne.

Qu'est-ce qu'une Assurance en responsabilité civile (RC) ?

En vous licenciant à la FFM, vous souscrivez une assurance pour les dommages que vous pourriez causer à autrui en pratiquant la moto. C'est une obligation légale.

Qu'est-ce qu'une Assurance pour dommages corporels (individuelle accident) ?

Il s'agit de s'assurer contre les préjudices corporels subis après un accident, indépendamment de votre responsabilité.

Le CASM est-il obligatoire ?

Le CASM (Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste) est un examen théorique et pratique nécessaire à la pratique du sport moto en compétition, obligatoire à partir de 12 ans. Pour connaître la procédure d'attribution du CASM par dispense de la partie pratique ou par équivalence, rendez-vous sur le site de la ligue, rubrique CASM pour plus de renseignements à ce sujet.

Les licences sont-elles valables pour la pratique de toutes les disciplines ?

Seules les licences Nationale Compétition (NCO), Nationale Entraînement toutes disciplines (NET), Nationale Entraînement Jeunes (ETJ) et Nationales Jeunes (NJ1, NJ2, NJ3, NJ3C) vous permettent de pratiquer toutes les disciplines de la Fédération sans distinction.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à consulter notre foire aux questions complète sur notre site web rubrique « Espace pilote ».

Nous sommes là pour vous accompagner dans votre passion pour le sport moto !

TARIFS
DES LICENCES 2024
LICENCES NATIONALES

LICENCES COMPÉTITION

Code		Tarifs	
NCO	Nationale Compétition (dès 15 ans)	312 €	Part assurance 70 €
NCP	Nationale Compétition Passager Side-car (dès 14 ans)	234 €	Part assurance 70 €
NGM	Gardien Moto-ball (dès 12 ans)	229 €	Part assurance 65 €
NTR	Nationale Compétition Trial (dès 15 ans)	276 €	Part assurance 65 €
NVE	Nationale Nouvelle Mobilité Électrique (dès 7 ans)	166 €	Part assurance 39 €
MAT	Moto Ancienne Tout-Terrain (dès 15 ans)	250 €	Part assurance 49 €
MAT2	Moto Ancienne Trial (dès 15 ans)	166 €	Part assurance 39 €

LICENCES ENTRAÎNEMENT

NET	Nationale Entraînement toutes disciplines (dès 12 ans)	213 €	Part assurance 49 €
ETR	Nationale Entraînement Trial	109 €	Part assurance 19 €
ETJ	Nationale Entraînement Jeunes toutes disciplines (jusqu'à 11 ans)	114 €	Part assurance 27 €

LICENCES JEUNES

NJ1	Nationale Jeunes (6 - 7 ans)	192 €	Part assurance 38 €
NJ2	Nationale Jeunes (8 - 9 ans)	234 €	Part assurance 65 €
NJ3	Nationale Jeunes (10 - 11 ans inclus)	270 €	Part assurance 69 €
NJ3C	Nationale Jeunes (12 - 14 ans inclus) **CASM obligatoire**	270 €	Part assurance 69 €

LICENCES HANDICAP

NPH	Nationale Pilote Handicap (dès 15 ans)	312 €	Part assurance 70 €
NEH	Nationale Entraînement Handicap (**Compét. interdite**)	213 €	Part assurance 49 €

AUTRES LICENCES

LAP	Assistant Pilote (dès 14 ans)	45 €	Part assurance 3 €
LES	Educateur Sportif (dès 18 ans)	45 €	Part assurance 3 €
TIM	Team Manager	45 €	Part assurance 3 €

LICENCE TOURISME

NTO		42 €

LICENCES D'OFFICIELS

LDI	Dirigeant (dès 16 ans)	35 €	Part assurance 1 €
OFF*	Officiel (dès 16 ans)	35 €	Part assurance 1 €
OML	Corps Médical (dès 18 ans)	35 €	Part assurance 1 €
OFS	Officiel Stagiaire (dès 14 ans)	35 €	Part assurance 1 €

ATTENTION ! Ces licences ne sont accessibles que si la qualification est en cours de validité.
Pour toute information contactez votre Ligue régionale.

LICENCE 'UNE MANIFESTATION'

Toute licence «une manifestation» payée sur place sera majorée de 17 € à l'exception des licences LJO, LJP, LJD et LJDE.

LJA	Toute manifestation	78 €	Part assurance 12 €
LJB1	Le Touquet	138 €	Part assurance 12 €
LJB2	Classiques Enduro (1)	138 €	Part assurance 12 €
LJVE	Nouvelle Mobilité Électrique (dès 7 ans)	35 €	Part assurance 12 €
LJE	Entraînement / Stage	65 €	Part assurance 12 €
LJD	Découverte Sportive (jusqu'à 11 ans)	25 €	Part assurance 12 €
LJDE	Découverte Sportive Entraînement (jusqu'à 11 ans)	25 €	Part assurance 12 €
LJO	Officiel Commissaire de piste Stagiaire (dès 14 ans)	20 €	Part assurance 12 €
LJP	Assistant Pilote (dès 14 ans)	20 €	Part assurance 12 €

(1) Val de Lorraine / Grappe de Cyrano / Trèfle Lozèrien / Rand' Auvergne / L' Aveyronnaise Classic

SEMAINE 08

19 LUNDI

20 MARDI

21 MERCREDI

22 JEUDI

23 VENDREDI

24 SAMEDI

Assemblée générale et élective de la LMGE
+ Remise des prix

25 DIMANCHE

FÉVRIER 2024

SEMAINE 09

26 LUNDI

27 MARDI

28 MERCREDI

29 JEUDI

MARS 2024

1ER VENDREDI

2 SAMEDI

3 DIMANCHE

SEMAINE 10

4 LUNDI

5 MARDI

6 MERCREDI

7 JEUDI

8 VENDREDI

9 SAMEDI

10 DIMANCHE

SEMAINE 11

11 LUNDI

12 MARDI

13 MERCREDI

14 JEUDI

15 VENDREDI

16 SAMEDI

17 DIMANCHE

SEMAINE 12

18 LUNDI

19 MARDI

20 MERCREDI

21 JEUDI

22 VENDREDI

23 SAMEDI

24 DIMANCHE

23e de Val de Lorraine Classic
D 90
FAULX
2024
23 / 24 MARS
ValdeLorraineClassic.com
MEURTHE et MOSELLE
La Région Grand Est
Bassin de Pompey

SEMAINE 13

25 LUNDI

26 MARDI

27 MERCREDI

28 JEUDI

29 VENDREDI

30 SAMEDI

31 DIMANCHE

SEMAINE 14

1ER LUNDI

2 MARDI

3 MERCREDI

4 JEUDI

5 VENDREDI

6 SAMEDI

7 DIMANCHE

SEMAINE 15

8 LUNDI

9 MARDI

10 MERCREDI

11 JEUDI

12 VENDREDI

13 SAMEDI

14 DIMANCHE

SEMAINE 16

15 LUNDI

16 MARDI

17 MERCREDI

18 JEUDI

19 VENDREDI

20 SAMEDI

21 DIMANCHE

CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD

CHAMPIONNAT DE LIGUE GRAND EST

85cc 125cc 250/450 cc

28 AVRIL 2024

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

ENTRÉE 10€ GRATUIT -14 ANS

STEINBOURG 67

LMGE
WWW.LIGUEMOTOGRANDEST.FR

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

MOTO CLUB DE LA ZORN
STEINBOURG

STEINBOURG

SEMAINE 17

22 LUNDI

23 MARDI

24 MERCREDI

25 JEUDI

26 VENDREDI

27 SAMEDI

28 DIMANCHE

AVRIL 2024

SEMAINE 18

29 LUNDI

30 MARDI

MAI 2024

1ER MERCREDI

2 JEUDI

3 VENDREDI

4 SAMEDI

5 DIMANCHE

SEMAINE 19

6 LUNDI

7 MARDI

8 MERCREDI

9 JEUDI

10 VENDREDI

11 SAMEDI

12 DIMANCHE

SEMAINE 20

13 LUNDI

14 MARDI

15 MERCREDI

16 JEUDI

17 VENDREDI

18 SAMEDI

19 DIMANCHE

SEMAINE 21

20 LUNDI

21 MARDI

22 MERCREDI

23 JEUDI

24 VENDREDI

25 SAMEDI

26 DIMANCHE

MAI 2024

SEMAINE 22

27 LUNDI

28 MARDI

29 MERCREDI

30 JEUDI

31 VENDREDI

JUIN 2024

1ER SAMEDI

2 DIMANCHE

SEMAINE 23

3 LUNDI

4 MARDI

5 MERCREDI

6 JEUDI

7 VENDREDI

8 SAMEDI

9 DIMANCHE

SEMAINE 24

10 LUNDI

11 MARDI

12 MERCREDI

13 JEUDI

14 VENDREDI

15 SAMEDI

16 DIMANCHE

17 LUNDI

18 MARDI

19 MERCREDI

20 JEUDI

21 VENDREDI

22 SAMEDI

23 DIMANCHE

LE MEILLEUR DU SUPERMOTARD FRANÇAIS | 300 pilotes | 16 DÉPARTS DE COURSE PAR WEEKEND

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

ÉLITE S1 | S2 | S3 | S4

FÉMININE | VÉTÉRAN | CHALLENGER

29 & 30 JUIN 2024

Organisé par le
MOTO-CLUB DE LUNÉVILLE
06.80.14.93.99

ENTRÉE 10€

MIRECOURT (88)

PÔLE MÉCANIQUE | ZONE AÉROPORT

LMGE · Team Lunéville · Ideal Moto France · Grand Est · Mirecourt Dompaire · Vosges · Ville de Lunéville · Lorraine Graphic Imprimerie

supermotard-france.fr

24 LUNDI

25 MARDI

26 MERCREDI

27 JEUDI

28 VENDREDI

29 SAMEDI

30 DIMANCHE

24MX
MX
master
kids
EDITION 2024
Rendez-vous les
13 & 14 JUILLET
COMMERCY
MEUSE - 55 - FRANCE
Inscriptions : mxmasterkids.com

SEMAINE 27

1ER LUNDI

2 MARDI

3 MERCREDI

4 JEUDI

5 VENDREDI

6 SAMEDI

7 DIMANCHE

SEMAINE 28

8 LUNDI

9 MARDI

10 MERCREDI

11 JEUDI

12 VENDREDI

13 SAMEDI

14 DIMANCHE

SEMAINE 29

15 LUNDI

16 MARDI

17 MERCREDI

18 JEUDI

19 VENDREDI

20 SAMEDI

21 DIMANCHE

SCHWEYEN MX
LUDOVIC MACLER
BREVETÉ D'ÉTAT
06.30.81.54.65
LMX RACING
STAGES AVEC
LMX RACING
LE TERRAIN EST OUVERT
DU 05/02
AU 05/11
FLASH LE QR CODE POUR CONNAÎTRE LES
DERNIÉRES ACTUALITÉS DU CLUB
MAISON DU PARC RUE DU CHATEAU 57720 SCHWEYEN
06.85.93.43.03

Entreprise de Peinture
ADAM
Travaux de Peinture Plâtrerie
Revêtement de sol
Zone d'intervention :
Haute Marne (52)
Vosges (88)
Marne (51)
Aube (10)
Région parisienne
Entreprise de peinture Adam
rue de la Gare, 52230 POISSON
mail : sarlpeintureadam@orange.fr
Appelez nous au
03 25 94 54 95

SEMAINE 30

22 LUNDI

23 MARDI

24 MERCREDI

25 JEUDI

26 VENDREDI

27 SAMEDI

28 DIMANCHE

JUIILLET 2024

SEMAINE 31

29 LUNDI

30 MARDI

31 MERCREDI

AOÛT 2024

1ER JEUDI

2 VENDREDI

3 SAMEDI

4 DIMANCHE

SEMAINE 32

5 LUNDI

6 MARDI

7 MERCREDI

8 JEUDI

9 VENDREDI

10 SAMEDI

11 DIMANCHE

SEMAINE 33

12 LUNDI

13 MARDI

14 MERCREDI

15 JEUDI

16 VENDREDI

17 SAMEDI

18 DIMANCHE

SEMAINE 34

19 LUNDI

20 MARDI

21 MERCREDI

22 JEUDI

23 VENDREDI

24 SAMEDI

25 DIMANCHE

AOÛT 2024

SEMAINE 35

26 LUNDI

27 MARDI

28 MERCREDI

29 JEUDI

30 VENDREDI

31 SAMEDI

SEPTEMBRE 2024

1ER DIMANCHE

SEMAINE 36

2 LUNDI

3 MARDI

4 MERCREDI

5 JEUDI

6 VENDREDI

7 SAMEDI

8 DIMANCHE

SEMAINE 37

9 LUNDI

10 MARDI

11 MERCREDI

12 JEUDI

13 VENDREDI

14 SAMEDI

15 DIMANCHE

Élections Fédérales.

16 LUNDI

17 MARDI

18 MERCREDI

19 JEUDI

20 VENDREDI

21 SAMEDI

22 DIMANCHE

Garage CARVALHO
Agent PEUGEOT
PEUGEOT
Service mécanique et carrosserie
Dépannage
Ventes et réparations
toutes marques
30 ROUTE DE MONT SUR MEURTHE
54360 BLAINVILLE SUR L'EAU
Tél : 03-83-75-76-01 Fax : 03-83-75-76-11
E-mail : garagecarvalho@orange.fr
TW-080-XH
3UD RACING
YACCO
PIRELLI

TROPHÉE DES P'TITS CUBES
6H D'ENDURANCE
< 75 CV
DIM. 09 JUIN 2024
MIRECOURT - 88
PÔLE MECANIQUE
ZONE AEROPORT
Organisé par le M.C. Lunéville
RENSEIGNEMENTS
06 80 14 93 99
ENTRÉE LIBRE
AMATEURS PASSIONNÉS, POUR Y PARTICIPER, CONTACTER
LE MOTO-CLUB DE LUNÉVILLE AU 06 80 14 93 99
LORRAINE GRAPHIC
Ecole de pilotage pour les 6 - 13 ans
ROOKIE MOTO CLUB DE LUNEVILLE
Numéro responsable école :
06.52.44.17.44
- 14 Avril - Chanteheux
- 4 et 5 Mai - Chanteheux
- 19 Mai - Ville-En-Vermois
Auto-école Pilote
- 07 Juillet - Charmes
- 25Aout - Chanteheux
- 22 Septembre - Charmes
- 13 Octobre - Chanteheux
@motoclubdeluneville
ALMGE
HENRY

SEMAINE 39

23 LUNDI

24 MARDI

25 MERCREDI

26 JEUDI

27 VENDREDI

28 SAMEDI

29 DIMANCHE

SEPTEMBRE 2024

SEMAINE 40

30 LUNDI

OCTOBRE 2024

1ER MARDI

2 MERCREDI

3 JEUDI

4 VENDREDI

5 SAMEDI

6 DIMANCHE

SEMAINE 41

7 LUNDI

8 MARDI

9 MERCREDI

10 JEUDI

11 VENDREDI

12 SAMEDI

13 DIMANCHE

SEMAINE 42

14 LUNDI

15 MARDI

16 MERCREDI

17 JEUDI

18 VENDREDI

19 SAMEDI

20 DIMANCHE

SEMAINE 43

21 LUNDI

22 MARDI

23 MERCREDI

24 JEUDI

25 VENDREDI

26 SAMEDI

27 DIMANCHE

OCTOBRE 2024

SEMAINE 44

28 LUNDI

29 MARDI

30 MERCREDI

31 JEUDI

NOVEMBRE 2024

1ER VENDREDI

2 SAMEDI

3 DIMANCHE

SEMAINE 45

4 LUNDI

5 MARDI

6 MERCREDI

7 JEUDI

8 VENDREDI

9 SAMEDI

10 DIMANCHE

SEMAINE 46

11 LUNDI

12 MARDI

13 MERCREDI

14 JEUDI

15 VENDREDI

16 SAMEDI

17 DIMANCHE

SEMAINE 47

18 LUNDI

19 MARDI

20 MERCREDI

21 JEUDI

22 VENDREDI

23 SAMEDI

24 DIMANCHE

NOVEMBRE 2024

SEMAINE 48

25 LUNDI

26 MARDI

27 MERCREDI

28 JEUDI

29 VENDREDI

30 SAMEDI

DECEMBRE 2024

1ER DIMANCHE

SEMAINE 49

2 LUNDI

3 MARDI

4 MERCREDI

5 JEUDI

6 VENDREDI

7 SAMEDI

8 DIMANCHE

SEMAINE 50

9 LUNDI

10 MARDI

11 MERCREDI

12 JEUDI

13 VENDREDI

14 SAMEDI

15 DIMANCHE

SEMAINE 51

16 LUNDI

17 MARDI

18 MERCREDI

19 JEUDI

20 VENDREDI

21 SAMEDI

22 DIMANCHE

SEMAINE 52

23 LUNDI

24 MARDI

25 MERCREDI

26 JEUDI

27 VENDREDI

28 SAMEDI

29 DIMANCHE

DECEMBRE 2024

SEMAINE 01

30 LUNDI

31 MARDI

JANVIER 2025

1ER MERCREDI

2 JEUDI

3 VENDREDI

4 SAMEDI

5 DIMANCHE

SEMAINE 02

6 LUNDI

7 MARDI

8 MERCREDI

9 JEUDI

10 VENDREDI

11 SAMEDI

12 DIMANCHE

13 LUNDI

14 MARDI

15 MERCREDI

16 JEUDI

17 VENDREDI

18 SAMEDI

19 DIMANCHE

SEMAINE 04

20 LUNDI

21 MARDI

22 MERCREDI

23 JEUDI

24 VENDREDI

25 SAMEDI

26 DIMANCHE

JANVIER 2025

SEMAINE 05

27 LUNDI

28 MARDI

29 MERCREDI

30 JEUDI

31 VENDREDI

FÉVRIER 2025

1ER SAMEDI

2 DIMANCHE

SEMAINE 06

3 LUNDI

4 MARDI

5 MERCREDI

6 JEUDI

7 VENDREDI

8 SAMEDI

9 DIMANCHE

SEMAINE 07

10 LUNDI

11 MARDI

12 MERCREDI

13 JEUDI

14 VENDREDI

15 SAMEDI

16 DIMANCHE

Moto-Club d'Epernay

Le Club de tous les Motards et de toutes les Motos

21 avril : Trans 'Champenoise, Quads et Maxi-trails (TT)

21 avril : Rallye Touristique « Les Motards de Champagne »

19 mai : 19ème Enduro d'Epernay « Terres de Champagne »

13 juillet : 34ème Défil'Mania (Tourisme - Démo Stunt)

29 septembre : 3ème Journée d'initiation Moto 6-17 ans

5 & 6 octobre : Finale du Championnat de France de Tourisme

20 octobre : 38ème Trial Européen de Vertus

Ecole de Trial : Rejoignez-nous !

ECOLE FRANÇAISE MOTOCYCLISME

SEMAINE 08

17 LUNDI

18 MARDI

19 MERCREDI

20 JEUDI

21 VENDREDI

22 SAMEDI

23 DIMANCHE

CALENDRIER GÉNÉRAL 2024

MOTOCROSS

17/03/2024 **TROPHEE COURSE SUR PRAIRIE CHAMPAGNE ARDENNE**
TEAM ENDURO PASSION. . . . . EPIZON (52 - Haute-Marne)

24/03/2024 **TROPHEE COURSE SUR PRAIRIE CHAMPAGNE ARDENNE**
AMICALE MOTOCROSS DE SOMMAUTHE. . . . . BOUCONVILLE (08 - Ardennes)

01/04/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO CLUB SAINT-MIHIEL . . . . . .SAINT-MIHIEL (55 - Meuse)

01/04/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS . . . . . CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE (10 - Aube)

07/04/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO CLUB VERDUN LA VALTOLINE. . . . . VERDUN (55 - Meuse)

14/04/2024 **CHAMPIONNAT DE FRANCE MX VETERAN + CHAMPIONNAT REGIONAL**
MOTO CLUB DU PAVILLON. . . . . .LA NEUVILLE AUX JOUTES (08 - Ardennes)

14/04/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO CLUB DU VIEIL ARMAND. . . . . .CERNAY (68 - Haut-Rhin)

21/04/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO CLUB VALLEE DE LA BRUCHE . . . . . BOURG BRUCHE (67 - Bas-Rhin)

21/04/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MX VAL DE SEINE. . . . . .NEUVILLE SUR SEINE (10 - Aube)

28/04/2024 **CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD CROSS ELITE + CHAMPIONNAT REGIONAL**
MOTO CLUB DE LA ZORN. . . . . STEINBOURG (67 - Bas-Rhin)

01/05/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO CLUB HAUT MARNAIS . . . . . .POULANGY (52 - Haute-Marne)

04/05/2024 **CHAMPIONNAT DE FRANCE 24 MX TOUR** (ELITE / JUNIOR / MX ESPOIRS 85)
05/05/2024 UNION MOTOCYCLISTE BITCHOISE . . . . . .BITCHE (57 - Moselle)

08/05/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL HORS CHAMPIONNAT**
MOTO CLUB CERCLE DE L'AMITIE . . . . . HERMONVILLE (51 - Marne)

19/05/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO CLUB REVIGNY . . . . . REVIGNY SUR ORNAIN (55 - Meuse)

19/05/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO CLUB DES 3 LYS DE ST-LOUIS . . . . . BARTENHEIM (68 - Haut-Rhin)

26/05/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO CLUB MANRE. . . . . MANRE (08 - Ardennes)

26/05/2024 **CHAMPIONNAT DE FRANCE MX VETERAN**
THIONVILLE TOUT TERRAIN MOTO CLUB . . . . . HOMBOURG BUDANGE (57 - Moselle)

02/06/2024 **CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAL MX 250cc + CHAMPIONNAT REGIONAL**
UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE . . . . . MONTGUEUX (10 - Aube)

09/06/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MC TAILLETTE . . . . . TAILLETTE (08 - Ardennes)

09/06/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO CLUB DE MOTHERN. . . . . MOTHERN (67 - Bas-Rhin)

15/06/2024 **MOTOCROSS NOCTURNE**
TEAM MENOU MOTO CROSS. . . . . SAINTE MENEHOULD (51 - Marne)

23/06/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO CLUB SPINALIEN. . . . . EPINAL (88 - Vosges)

29/06/2024 **CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERMOTARD**
30/06/2024 MOTO CLUB DE LUNEVILLE. . . . . .POLE MECANIQUE MIRECOURT (88 - Vosges)

30/06/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO CLUB DES 3 COMMUNES . . . . . LE CHENE (10 - Aube)

CALENDRIER GÉNÉRAL 2024

07/07/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
AMICALE MOTOCROSS DE SOMMAUTHE. . . . . .SOMMAUTHE (08 - Ardennes)

07/07/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO CLUB EVASION COMMERCIEN . . . . . COMMERCY (55 - Meuse)

13/07/2024 **MX MASTER KIDS ZONE UNION EUROPÉENNE**
14/07/2024 MOTO CLUB EVASION COMMERCIEN . . . . . COMMERCY (55 - Meuse)

21/07/2024 **MONTÉE IMPOSSIBLE**
SECTION MOTO LA BRESSAUDE. . . . . .LA BRESSE (88 - Vosges)

15/08/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO CLUB MAILLY LE CAMP . . . . . MAILLY LE CAMP (10 - Aube)

25/08/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MX SAINT JUST SAUVAGE . . . . . .SAINT JUST SAUVAGE (51 - Marne)

08/09/2024 **COURSE SUR PRAIRIE - HORS CHAMPIONNAT**
BICQUELEY MOTOCROSS. . . . . .BICQUELEY (54 - Meurthe-et-Moselle)

08/09/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
RVA CHAVANGES . . . . . .MONTMORENCY BEAUFORT (10 - Aube)

15/09/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MIDREVAUX MOTO CLUB . . . . . MIDREVAUX (88 - Vosges)

15/09/2024 **TROPHÉE COURSE SUR PRAIRIE CHAMPAGNE ARDENNE**
UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE . . . . . DROUPT SAINTE MARIE (10 - Aube)

22/09/2024 **COURSE SUR PRAIRIE - HORS CHAMPIONNAT**
MOTO CLUB DE LA PLAINE. . . . . .SAINTE CROIX EN PLAINE (68 - Haut-Rhin)

29/09/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
TEAM MENOU MOTO CROSS. . . . . SAINTE MENEHOULD (51 - Marne)

29/09/2024 **SUPERMOTARD**
MOTO CLUB DE LUNEVILLE. . . . . .POLE MECANIQUE MIRECOURT (88 - Vosges)

ENDURO

23/03/2024 VAL DE LORRAINE CLASSIC - ZONE UNION EUROPÉENNE (ENDURO)
24/03/2024 M.FOYER RURAL DE FAULX . . . . . FAULX (54 - Meurthe-et-Moselle)

07/04/2024 CHAMPIONNAT RÉGIONAL - ZONE UNION EUROPÉENNE (ENDURO)
ARDEN MOTO PASSION . . . . . .VOUZIERS (08 - Ardennes)

13/04/2024 2 x 6 HEURES MOTO RETRO (ENDURANCE T.T.)
14/04/2024 LES FRANCS MOTARDS RETHELOIS . . . . . RETHEL (08 - Ardennes)

21/04/2024 CHAMPIONNAT RÉGIONAL (ENDURO SPRINT)
SECTION MOTO LA BRESSAUDE . . . . . .LA BRESSE (88 - Vosges)

27/04/2024 CHAMPIONNAT DE FRANCE (ENDURO)
28/04/2024 MC TAILLETTE . . . . . .ROCROI (08 - Ardennes)

04/05/2024 CHAMPIONNAT DE FRANCE CROSS COUNTRY (ENDURANCE T.T.)
05/05/2024 ESSOYES TT . . . . . ESSOYES (10 - Aube)

19/05/2024 CHAMPIONNAT RÉGIONAL - ZONE UNION EUROPÉENNE (ENDURO)
MOTO CLUB EPERNAY. . . . . .EPERNAY (51 - Marne)

25/05/2024 CHAMPIONNAT DE FRANCE (ENDURO)
26/05/2024 CHAUMONT ENDURO 52 . . . . . .CHAUMONT (52 - Haute-Marne)

02/06/2024 CHAMPIONNAT RÉGIONAL - ZONE UNION EUROPÉENNE (ENDURO)
CLUB MOTO PLATEAU DE ROCROI . . . . . ETEIGNIERES (08 - Ardennes)

08/06/2024 HORS CHAMPIONNAT (ENDURANCE T.T.)
09/06/2024 GONCOURT QUAD NATURE. . . . . .GONCOURT (52 - Haute-Marne)

09/06/2024 CHAMPIONNAT RÉGIONAL - ZONE UNION EUROPÉENNE
MOTO CLUB LATRECEY. . . . . LATRECEY (52 - Haute-Marne)

06/07/2024 24H MOTO-RETRO (ENDURANCE T.T.)
07/07/2024 MOTO CLUB RICEYS ET ENVRIONS. . . . . LES RICEYS (10 - Aube)

CALENDRIER GÉNÉRAL 2024

01/09/2024 **3H00 QUADS SOLOS / 4H00 MOTOS SOLOS (ENDURANCE T.T.)**
ARDEN MOTO PASSION . . . . . .LA BESACE (08 - Ardennes)

08/09/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL - ZONE UNION EUROPÉENNE (ENDURO)**
MOTO CLUB DE MAZEL. . . . . ERIZE LA PETITE (55 - Meuse)

22/09/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL (ENDURANCE T.T.)**
TEAM ENDURO PASSION. . . . . SUZANNECOURT (52 - Haute-Marne)

06/10/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL (ENDURANCE T.T.)**
THIONVILLE TOUT TERRAIN MOTO CLUB . . . . . HOMBOURG BUDANGE (57 - Moselle)

20/10/2024 **CHAMPIONNAT DE FRANCE DES REGIONS + CHAMPIONNAT RÉGIONAL (ENDURANCE T.T.)**
MOTO CLUB VERDUN LA VALTOLINE. . . . . VERDUN (55 - Meuse)

27/10/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL (ENDURANCE T.T.)**
MOTO CLUB RICEYS ET ENVRIONS. . . . . LES RICEYS (10 - Aube)

TRIAL

27/01/2024 **TRIAL INDOOR**
A.O. GAZELEC STRASBOURG . . . . . .ECKBOLSHEIM (67 - Bas-Rhin)

14/04/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO VERTE HAUTES VOSGES TRIAL. . . . . BARBEY SEROUX (88 - Vosges)

09/05/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER . . . . . NIEDERMORSCHWIHR (68 - Haut-Rhin)

16/06/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
TRIAL CLUB DU BAN DE LA ROCHE . . . . . BELLEFOSSE (67 - Bas-Rhin)

07/07/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
CLUB MOTO PLATEAU DE ROCROI . . . . . TOURNAVAUX (08 - Ardennes)

Du 26/07 au 28/07/2024 **TROPHEE DE FRANCE DES CLASSIQUES - ZONE UNION EUROPÉENNE**
MOTO VERTE HAUTES VOSGES TRIAL. . . . . .VAGNEY (88 - Vosges)

15/09/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
SECTION MOTO LA BRESSAUDE . . . . . .LA BRESSE (88 - Vosges)

29/09/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
STANISLAS MOTO CLUB. . . . . MAXEVILLE (54 - Meurthe-et-Moselle)

13/10/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO VERTE HAUTES VOSGES TRIAL. . . . . BASSE SUR LE RUPT (88 - Vosges)

20/10/2024 **CHAMPIONNAT RÉGIONAL - ZONE UNION EUROPÉENNE**
MOTO CLUB EPERNAY. . . . . VERTUS (51 - Marne)

VITESSE

09/06/2024 **TROPHEE DES P'TITS CUBES - ENDURANCE 6H MOINS DE 25 CH**
MOTO CLUB DE LUNEVILLE. . . . . .POLE MECANIQUE MIRECOURT (88 - Vosges)

29/06/2024 **COURSE DE CÔTE - ZONE UNION EUROPÉENNE**
30/06/2024 NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER . . . . . .MUHLBACH SUR MUNSTER (68 - Haut-Rhin)

05/10/2024 **25EME GRAND PRIX DU RIED**
06/10/2024 MOTO CLUB DU RIED . . . . . BOESENBIESEN - SCHWOBSHEIM (67 - Bas-Rhin)

TOURISME

05/10/2024 **FINALE CHAMPIONNAT DE FRANCE TOURISME**
06/10/2024 MOTO CLUB EPERNAY. . . . . EPERNAY (LIEU PRECIS A DETERMINER) (51 - Marne)

MOTO
FÉDÉRATION FRANÇAISE
LE MEILLEUR DU MOTOCROSS FRANÇAIS - 300 PILOTES ET 8 DÉPARTS SUR LE WEEK-END
ÉLITE MX1 | ÉLITE MX2 | JUNIOR | ESPOIR
24MX TOUR
CHAMPIONNAT DE FRANCE
MOTOCROSS
04 & 05 MAI 2024
BITCHE (57)

Tenue mx
Banderole publicitaire
Flocage
Divers
SoB DESIGN
LE SPECIALISTE DU KIT DECO TOUT VEHICULE
contact@sob-design.fr
06 13 01 97 40
WWW.SOB-DESIGN.FR

CATÉGORIE

MOTOCROSS

Commission ...p.100
Règlement MOTOCROSS Alsace Lorraine ...p.101
Calendrier 2024 MOTOCROSS Alsace-Lorraine ...p.115
Règlement MOTOCROSS Champagne Ardenne... p.116
Règlement Prairie Champagne-Ardennes ...p.128
Calendrier 2024 MOTOCROSS Champagne-Ardennes...p.139
Règlement MOTOCROSS Grand Est ...p.140
Calendrier 2024 MOTOCROSS Grand Est...p.147
Règlement SIDE CAR CROSS Grand Est ...p.148
Règlement QUADSCROSS Grand Est ...p.150
Classements 2023...p.152

Suivez toutes les actus, les bon plans sur le groupe facebook

LMGE Motocross

#motosanciennes #quadcross #coursesurprairie #sidecarcross

Photo :
Romain FEBVRE
champion Motocross
des Nations 2023 par équipe

COMMISSION MOTOCROSS

Les élections de ligue ayant lieu le 24 février 2024, nous vous proposons de retrouver l'organigramme de la commission en flashant le QR-code ci-dessous :

1 COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs **titulaires d'une licence délivrée par la FFM**, Inter, LUE, NJ ou NCO, **et membres d'un club de la LMGE**.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues. Ils ne figureront pas au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent. Ils ne bénéficieront pas des primes de résultat correspondantes.

		Un titre de Champion sera attribué dans les championnats motocross suivants :	
LIGUE 250cc / 450cc		**GRAND EST**	**ALSACE LORRAINE**
Classe ou cylindrée	450cc : Classe 3, 4 : 250cc 2T, 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	à partir de 13 ans = 125cc 2T à partir de 15 ans > 125cc 2T	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
	250cc : Classe 2 : 125cc 2T, 144cc 2T, 150cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T		
LIGUE 125cc		**GRAND EST**	**ALSACE LORRAINE**
Classe ou cylindrée	125cc 2T	à partir de 13 ans	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
TROPHEE 250cc		**ALSACE LORRAINE**	
Classe ou cylindrée	Classe 2 : 144cc 2T, 150cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	à partir de 15 ans	Licences : NCO, LUE, INJ, INT
TROPHEE 450cc		**ALSACE LORRAINE**	
Classe ou cylindrée	Classe 3, 4 : 250cc 2T, 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	à partir de 15 ans	Licences : NCO, LUE, INJ, INT
TROPHEE VETERANS		**GRAND EST**	**ALSACE LORRAINE**
Classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 450cc 4T	40 ans et plus au 01/01 de l'année en cours	Licences : NCO, LUE, INJ, INT
TROPHEE FEMININES		**GRAND EST**	**ALSACE LORRAINE**
Classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 450cc 4T	à partir de 13 ans = 125cc 2T à partir de 15 ans > 125cc 2T	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
MOTOS ANCIENNES		**GRAND EST**	**ALSACE LORRAINE**
Classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 500cc	à partir de 13 ans = 125cc 2T à partir de 15 ans > 125cc 2T	Licences : NJ3C, NCO, MAT, LUE, INJ, INT
Motos anciennes : Se référer au règlement spécifique Mx à l'ancienne			

ECOLE DE PILOTAGE

MOTO CROSS

ENDURO

SUPERMOTARD

MAXI TRAIL

VITESSE

WHEELING

ANIMATION EVENEMENT

KIKANINAC
XAVIER BOOG
TIM SZALAI
MR MOTOCROSS
LE LUXEMBOURG

ET BIEN D'AUTRES PILOTES ONT FAIT CONFIANCE A QB MX SCHOOL.

POURQUOI PAS VOUS?

Initiation
Location de moto
du 50cm3 au 125cm3
Dès l'âge de 5 ans

QB MX School
Since 2011

CONTACT

BRICLOT Quentin
06-87-52-32-60
QBMXSCHOOL
briclotquentin@hotmail.fr
www.QB-MXSCHOOL.com

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS MOTOCROSS ALSACE-LORRAINE

Les licenciés « une manifestation » seront acceptés au bon vouloir du club organisateur.
La démarche devra être réalisée complètement en ligne.

Les « Motos Anciennes » sont intégrées à la catégorie « Trophées Vétérans-Féminines » et rouleront d'office sur toutes les épreuves où cette catégorie est acceptée. Chaque catégorie disposera d'un classement séparé.

Le nombre de pilotes admis à disputer chacune des épreuves de classement est limité à la capacité maximale du circuit, soit au maximum 45 pilotes en manches et en fonction de l'homologation.

2 CLUBS ORGANISATEURS

Pour prétendre avoir le championnat, le club ne pourra refuser aucun pilote inscrit à l'année à la date de clôture des engagements. Le club ne pourra accepter que 6 séries maximum, s'il organise sur une seule journée, et 9 séries maximum, s'il organise sur 1 journée et demie (sauf épreuve championnat de France).

La catégorie 50cc est acceptée comme catégorie supplémentaire.

3 INSCRIPTIONS AUX CHAMPIONNATS ET ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES

3.1 Location annuelle du transpondeur

Les pilotes désirant participer aux championnats Grand Est 2024, devront s'inscrire via le système internet de la Ligue, accessible à l'adresse suivante : **http://inscriptions.liguemotograndest.fr/**
Le montant de la location annuelle du transpondeur est fixé à **90€ pour toutes les catégories. Ce tarif sera réajusté en 2025.**

Les pilotes « Hors Ligue » pourront également louer un transpondeur à l'année. En revanche, ils ne bénéficieront pas des primes et ne compteront que pour les classements scratch journée.

Il n'y a pas de date de clôture pour les inscriptions ainsi que pour la location des transpondeurs. Néanmoins, la Commission de Motocross examinera la liste des inscrits. Si besoin, elle se réserve le droit de réviser ses critères de sélection dans les différentes catégories afin de les équilibrer.

Un transpondeur sera remis **et/ou envoyé** à chaque pilote lors de sa 1ère épreuve.

Le pilote Hors Ligue/ Hors Championnat devra restituer son transpondeur, préalablement nettoyé le soir même de l'épreuve. Depuis la saison 2022, les pilotes sont responsables de leur transpondeur, en cas de perte ou de vol, ils le remplaceront à leurs frais moyennant 100 €. En cas de dysfonctionnement, il sera remplacé gratuitement par la LMGE. Chaque pilote conservera son transpondeur pour la saison 2024 en s'acquittant des frais d'inscriptions et de location.

La location du transpondeur vaut inscription au championnat.

Les machines devront être obligatoirement munies des transpondeurs dès qu'elles pénètrent sur le circuit, que ce soit aux essais, ou en manches.

3.2 NUMÉROS DE COURSE

Lors du paiement de la location du transpondeur à l'année, les pilotes pourront choisir leur numéro de course, dans la limite des numéros disponibles, et selon les priorités suivantes :

- **Priorité 1, à partir du 15/01/2024** : les pilotes ayant des numéros « Championnat de France »
- **Priorité 2, à partir du 29/01/2024** : les pilotes ayant des numéros LMGE en 2023
- **Priorité 3, à partir du 12/02/2024** : tous les autres pilotes.

GRILLES DE NUMÉROS		
N° de 2 à 999	Les catégories citées ci-contre partageront la même numérotation, libre et commune. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories nommées ci-après : LIGUE 250cc/450cc I LIGUE 125cc I TROPHEE 250 I TROPHEE 450ccl TROPHEE VETERANS I TROPHEE FEMININES I MOTOS ANCIENNES	
COULEURS DE PLAQUES ET NUMÉROS		
CLASSE 2 125cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	Plaques noires	Numéros blancs
CLASSE 3 – 4 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	Plaques blanches	Numéros noirs
FEMININES	En rapport avec la cylindrée, exception accordée aux pilotes faisant partie du Championnat de France (Plaques bleues, numéros blancs).	

Les 5 premiers pilotes « Trophée 250cc » et « Trophée 450cc » devront s'inscrire obligatoirement dans l'une des catégories « Championnat » pour une durée de 3 ans.
Néanmoins, la Commission de motocross se réserve le droit de corriger l'inscription d'un pilote qui ne serait pas inscrit dans la bonne catégorie en raison de son niveau.

A l'issue des essais chronométrés, le jury de l'épreuve se réserve la possibilité de basculer les moins bons pilotes 125cc dans la catégorie Trophée Vétérans, Féminines, Motos Anciennes.

3.3 ENGAGEMENTS

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le système internet LMGE **http://inscriptions.liguemotograndest.fr/** et uniquement après validation aux championnats.
Les droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- **45 €** par course, pour toutes les catégories

La date de clôture des engagements est fixée à **13 jours avant l'épreuve**, soit **J-13**. Passée cette date, les droits seront majorés aux tarifs suivants :

- **85 €** pour toutes les catégories

Les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat pourront s'inscrire dès l'ouverture des épreuves. Les droits d'inscriptions (transpondeur inclus) pour les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat sont fixés à :

- **65 €** pour toutes les catégories, incluant 20 € de location de transpondeur

Les engagements seront clos quatre jours (**J-4**) avant la date de l'épreuve. Le paiement de l'engagement valide l'inscription du pilote.

Chaque club organisateur définira la façon de gérer l'entrée du pilote et de ses accompagnateurs. Les documents utiles (règlement particulier, horaires, …) seront accessibles sur le système internet de gestion des engagements.

Tout engagement pris directement par le club à J-3 sera interdit. En cas de non application de cette clause, le montant de l'engagement majoré du pilote accepté par le club sera déduit de la subvention qualité.

Graines de champion.

Tous les grands pilotes ont débuté un jour et bien souvent au guidon d'une CRF. Honda propose une large gamme adaptée à la fois aux compétences et au gabarit des pilotes, qu'ils se destinent ou non à la compétition. À la fois fiables et éprouvés, les moteurs 4 temps de ces modèles délivrent leur puissance en souplesse et en toute sécurité. **The Power of Dreams.***

Gamme Loisirs

CRF 50F
à partir de 5 ans

CRF 110F
à partir de 7 ans

CRF 125F
à partir de 10 ans

Gamme Racing

CRF 150R

CRF 250R

CRF 450R

Découvrez la gamme CRF chez votre concessionnaire exclusif Honda :

BACHER MOTOS

10, RUE DU COLONEL JACQUES PIERRE
88100 SAINT DIE

Tél. : 03 29 56 14 35
bachermotos2@wanadoo.fr

Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer

VOTRE SPÉCIALISTE KTM CROSS - ENDURO - ROUTE

READY TO RACE
>> www.ktm.com

NEUF ET OCCASION
POSSIBILITÉ D'ESSAI SUR RENDEZ-VOUS

KTM EPINAL

REJOIGNEZ-NOUS 03 29 30 54 34

57 RUE DE NANCY 88000 EPINAL - jeremyktmepinal@gmail.com

3.3.1 PASSERELLES

Des «passerelles» seront possibles entre certaines catégories (si une catégorie n'est pas au programme d'une épreuve)

Trophée 250CC	✓ Trophée 450CC ✓ Ligue 250CC ✓ Trophée VÉTÉRANS (si âgé de plus de 40 ans)
Trophée 450CC	✓ Ligue 450CC ✓ Trophée VÉTÉRANS (si âgé de plus de 40 ans)
Trophée VÉTÉRANS	✓ Trophée 250CC ou 450CC (selon la cylindrée) ✓ Ligue 250CC ou 450CC (selon la cylindrée) ✓ Ligue 125CC
Trophée FÉMININES	✓ Trophée 250CC ou 450CC (selon la cylindrée) ✓ Ligue 120CC (selon la cylindrée) ✓ Ligue 250CC ou 450CC (selon la cylindrée)
Ligue 125CC	✓ Ligue 250CC / 450CC ✗ Trophée 250CC ou 450CC ✓ Trophée VÉTÉRANS ✗ Motos anciennes
Ligue 250CC/450CC	✗ Trophée 250CC ou 450CC ✓ Trophée VÉTÉRANS ✗ Motos anciennes

3.4 PILOTE SOUHAITANT DÉCLARER FORFAIT

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc…). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.
Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (**5 €**). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des **48 heures avant l'épreuve.**

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end. Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

4 SPONSORING

Les pilotes et organisateurs respecteront les engagements de la LMGE en matière de sponsoring. Un autocollant fourni par la LMGE devra être apposé obligatoirement sur la plaque avant. Nous nous tenons à la disposition des pilotes qui souhaitent obtenir un format vectoriel pour inclure le logo LMGE directement sur leur kit-déco.

5 OFFICIELS

5.1 DÉLÉGUÉS

Un délégué sera présent à chaque épreuve. En cas d'empêchement, le délégué se fera remplacer par un membre désigné par la commission.

5.2 JURY

En fonction du règlement fédéral. Le président du jury est obligatoirement titulaire d'une licence de commissaire sportif ou supérieure valide. Le délégué ou l'arbitre est de droit président du jury et doit être désigné par la commission.

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS MOTOCROSS ALSACE-LORRAINE

6 RÈGLEMENTS PARTICULIERS

Rappel aux clubs organisateurs : le respect des règles de sécurité et fédérales est obligatoire.

7 CONTRÔLE TECHNIQUE

Application du Contrôle technique du Règlement Général des Championnats de France de Motocross, version 2024, sauf pour les points notifiés ci-dessous. Un Commissaire Technique, chargé du marquage et de la vérification des machines, sera obligatoirement désigné par le Collège Technique de la LMGE, dans toutes les épreuves du Championnat.

7.1 Obligations de la Ligue et du Club
7.2 Horaires
7.3 Classes
7.4 Plaques numérotées (scotch interdit)
7.5 Contrôle du niveau sonore des machines
7.6 Tuyaux d'échappement
7.7 Carburant
7.8 Casque et équipements
7.9 Contrôles des machines et identification
  7.9.1 Identification des machines
  7.9.2 Poids minimum des machines de motocross
  7.9.3 Concurrent ne possédant qu'une machine
  7.9.4 Concurrent possédant deux machines
  7.9.5 Concurrent ayant ses deux machines rendues inutilisables
  7.9.6 Contrôle des machines
7.10 Mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche

La mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche n'est pas d'application dans le présent règlement. Toutefois, si besoin, le Délégué ou le Commissaire Technique peut soumettre cette possibilité au Jury.

Pour le détail de l'ensemble de ces points, veuillez-vous référer au règlement général MX FFM.

La caméra embarquée doit être fixée sur la partie haute du casque.

8 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

ZONE MECANIQUE ET/OU PANNEAUTAGE :

Une zone au bord de la piste doit être prévue pour les interventions sur les motos et le panneautage par les accompagnateurs des pilotes. Ces actions peuvent se faire dans la même zone ou dans deux zones différentes.

Pour des raisons de sécurité, cette zone doit être bien visible des pilotes et se trouver hors trajectoire. Elle doit comprendre une entrée et une sortie distinctes et doit être contrôlée à tout moment par un commissaire. Seuls les licenciés (minimum LAP), munis d'un bracelet spécifique peuvent entrer dans cette zone.
Cette zone est strictement interdite aux enfants de moins de 14 ans et aux animaux.

8.1 PROCÉDURE DE MISE EN PLACE DANS LE PARC D'ATTENTE

Les machines seront placées dans le box qui leur a été réservé en fonction des temps chronométrés réalisés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Sauf autres dispositions prévues dans les règles particulières, le parc d'attente sera définitivement fermé lorsque la procédure de départ sera lancée. Les pilotes qui arriveront après la fermeture ne seront pas autorisés à prendre le départ sur décision du directeur de course ou du délégué.

SAS Doc SX Factory

SIRET : 914 172 440 000 10

CONTACT 06 60 32 64 55

docsx.fr

Brice BERRANGER
PRATICIEN
MASSEUR SOIGNEUR
Partenaire officiel LMGE

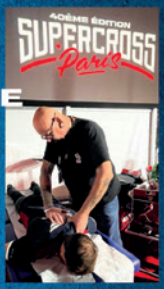

SPÉCIALISTE DE LA REMISE EN FORME

- Thérapie Manuelle
- Massages Récupération bien-être
- Prévention de Blessures

FOURNISSEUR COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET COSMÉTIQUES

Partenaires

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS MOTOCROSS ALSACE-LORRAINE

8.2 PROCÉDURE DE LA MISE EN GRILLE DE DÉPART

Le responsable du parc d'attente fera mettre les moteurs en marche. Il fera sortir les pilotes du parc d'attente dans l'ordre de leurs temps chronométrés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Lorsque la première moto quittera le parc d'attente, le processus de départ ne pourra plus être arrêté.

8.3 GRILLE DE DÉPART

La grille à éléments individuels tombant du côté des pilotes et un dispositif anti-recul placé à 3 mètres en arrière de la grille sont obligatoires pour tous les championnats de la LMGE. Pour les grilles comptant seulement 30 places, les départs se feront sur 2 lignes. Les pilotes se mettront en 2ème ligne lorsque la première sera complètement occupée.

8.4 PROCÉDURE DE DÉPART

Le départ sera donné obligatoirement à la grille par le Directeur de Course ou son assistant. Pour connaître les détails de la procédure de départ, veuillez-vous référer au règlement général Motocross National FFM.

8.5 FAUX DÉPART

Tout faux départ sera indiqué par un drapeau rouge. Les coureurs ayant pris le départ devront retourner à la zone d'attente et un nouveau départ sera donné aussitôt que possible. Le changement de machine n'est pas autorisé.

8.6 DURÉE DES ESSAIS ET MANCHES

Catégories	Type de classement	Nb séries	Essais Libres	Essais Chronos	Manches
Ligue 250cc/450cc	Scratch	1	15'	15'	2 x 20' + 1T
Ligue 125cc	Scratch	1	15'	15'	2 x 20' + 1T
Trophée Vétérans-Féminines + Motos Anciennes	Catégorie	1	10'	12'	2 x 15' + 1T
Trophée 250cc	Scratch	1	10'	12'	2 x 15' + 1T
Trophée 450cc	Scratch	1	10'	12'	2 x 15' + 1T

L'arrêt de chaque manche sera prononcé lorsque le concurrent de tête franchira pour la première fois la ligne d'arrivée après l'expiration du temps imparti pour la manche. Si une course est arrêtée à n'importe quel moment pendant la première moitié du temps imparti, elle sera recommencée. Les coureurs se rendront directement au parc des coureurs, et le nouveau départ sera donné 30mn après l'arrêt de la course. Le changement de moto est autorisé. Le choix devra être fait 10 mn avant le nouveau départ.

Si une course est arrêtée après que la moitié du temps imparti est écoulée, la course sera considérée comme terminée. L'ordre final sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédant l'arrêt de la manche.

A l'exception d'un faux départ, une course ne peut être recommencée qu'une seule fois. S'il est nécessaire d'arrêter une course une deuxième fois, et si la moitié du temps imparti ne s'est pas écoulée, la course sera considérée comme nulle et non avenue.

8.7 DISQUALIFICATION

Toute aide extérieure sur le parcours est interdite, sauf si elle est apportée par un Commissaire placé par les organisateurs dans le but d'assurer la sécurité. Pendant les courses, un pilote ne peut s'arrêter que dans la zone de réparation. Durant les courses, l'intervention d'un mécanicien ne pourra s'exercer que dans les limites de la zone de réparation. L'intervention d'un manager en dehors de la zone de panneautage, pour quelque raison que ce soit, est interdite. La communication radio ou l'utilisation de télémétrie du pilote avec son manager, son mécanicien ou toute autre personne, est strictement interdite sur toutes les épreuves. Le non-respect de l'une de ces 4 règles entraînera la disqualification du pilote pour la manche. D'autre part, tout pilote qui aura volontairement "coupé" le parcours et gagné ainsi une ou plusieurs places sera exclu de la manche dans laquelle il aura commis cette infraction.

Si le fait se produit pendant les essais chronométrés, le pilote incriminé sera classé le dernier de ces essais.

8.8 RÉCLAMATION

Les réclamations seront formulées par écrit et présentées au Directeur de Course selon les clauses du titre III, section 1 du Code Sportif National et accompagnées d'une caution de 75 €. Lorsqu'elles supposeront un démontage du moteur, il sera exigé une caution de 75 € pour un moteur à deux temps et de 150 € pour un moteur à quatre temps. Cette caution sera remboursée si la machine démontée s'avère non conforme, ou versée au pilote contraint au démontage, si la conformité est reconnue. Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

8.9 ANNULATION D'UNE ÉPREUVE

En cas d'annulation, les droits d'engagement des pilotes seront remboursés si aucun essai n'a été organisé. A partir du moment où les essais libres et/ou qualificatifs ont débuté, aucun remboursement ne sera possible et les droits d'engagement seront reversés aux clubs organisateurs. Les pilotes ne toucheront aucune prime si l'annulation intervient avant la 1ère manche sauf si l'annulation est imputable à l'organisateur.

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS MOTOCROSS ALSACE-LORRAINE

9 CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront **avoir franchi la ligne d'arrivée**.

Le barème de points ci-contre sera appliqué sur tous les championnats motocross.

Place	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Un pilote inscrit dans un des deux championnats motocross de zone sera inscrit par le Secrétariat dans l'autre zone. Il pourra participer aux épreuves, marquer des points dans les championnats de zone et bénéficier des primes correspondantes.

NB : Si un pilote change de catégorie, il marquera également des points et prendra les primes.

Particularité importante pour les catégories suivantes : « Ligue 250cc/450cc, Ligue 125cc, Trophée Vétérans, Trophée Féminines, Motos Anciennes » : L'épreuve du Grand Est comptera pour le Championnat de Zone dans laquelle elle se déroule.

Particularité « Trophée Vétérans / Trophée Féminines / motos anciennes » :
Chaque catégorie a son propre classement dans chaque manche et marque des points d'après le barème connu soit :

	Trophée Vétérans	Trophée Féminines	Trophée Motos Anciennes
1er	25 Pts	25 Pts	25 Pts
2ème	22 Pts	22 Pts	22 Pts
3ème	20 Pts	20 Pts	20 Pts
Etc...	Etc...	Etc...	Etc...

Récompenses sur les épreuves :

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex-æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- **Ligue 250cc/450cc :** 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement,
  1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement,
- **Ligue 125cc :** 1 coupe aux 3 premiers,
- **Trophée Vétérans :** 1 coupe aux 3 premiers Vétérans,
- **Trophée Féminines :** 1 coupe aux 3 premières Féminines,
- **Motos Anciennes :** 1 coupe aux 3 premiers scratchs,
- **Trophée 250cc :** 1 coupe aux 3 premiers scratchs,
- **Trophée 450cc :** 1 coupe aux 3 premiers,
- **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie.

10 CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS

Tout pilote changeant de catégorie en cours de saison ne cumulera pas les points obtenus dans son ancienne catégorie mais pourra prétendre aux points marqués dans sa nouvelle catégorie.

10.1 POINTS DE BONIFICATION

Tout pilote participant à une épreuve de niveau supérieur organisée le même week-end ou jour férié, qu'un Championnat Grand Est et/ou un Championnat de Zone de la même discipline et de la même catégorie, se verra réattribuer des points en Championnat Grand Est et/ou un Championnat de Zone dans la limite de 3 épreuves.

Ce calcul se fera au prorata de la totalité des manches. Ces points seront rajoutés au fur et à mesure de la saison et recalculés en fonction des épreuves auxquelles le pilote participe.
Afin de prétendre à ces points, le pilote devra se qualifier et prendre le départ d'une manche sur l'épreuve tombant en concurrence de date.

Les catégories suivantes sont considérées comme épreuve de niveau supérieur : Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Championnats de France : Elite 24MX, National 250cc et 450cc, 125cc 2T, Junior, Espoirs, Minivert, Féminines et Vétérans, Course clubs de la LMGE et en Championnat de France des Régions toutes disciplines. Les courses de marques et les supercross sont exclus.

10.2 RÉCOMPENSES DE FIN DE SAISON

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- **Ligue 250cc/450cc :** 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement,
  1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement,
- **Ligue 125cc :** 1 coupe aux 3 premiers, 1 coupe aux 3 premiers juniors
  (- de 18 ans au 1er janvier 2024),
- **Trophée Vétérans :** 1 coupe aux 3 premiers Vétérans,
  1 coupe au premier pilote âgé de 40 à 46 ans, 1 coupe au premier pilote âgé de 47 à 53 ans,
  1 coupe au premier pilote âgé de 54 à 58 ans et 1 coupe au premier pilote âgé à partir de 59 ans,
- **Trophée Féminines :** 1 coupe aux 3 premières Féminines,
- **Motos Anciennes :** 1 coupe aux 3 premiers scratchs,
- **Trophée 250cc :** 1 coupe aux 3 premiers scratchs,
- **Trophée 450cc :** 1 coupe aux 3 premiers,
- **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie.

En cas d'ex aequo au classement du Championnat, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc… jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes. En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant.

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS MOTOCROSS
ALSACE-LORRAINE

11 DISPOSITIONS DIVERSES

Tout comportement incorrect d'un pilote sera sanctionné. Aucune aide extérieure ne pourra être apportée aux pilotes durant les épreuves, y compris les aides par radio, talkie-walkie, portables etc… sous peine d'exclusion. Seuls les services de secours sont habilités à intervenir, en cas d'accident corporel. Durant les épreuves, les panneauteurs en possession d'une licence devront rester dans la zone qui leur aura été attribuée. Personne ne sera autorisé à panneauter en dehors de cette zone. Chaque pilote est responsable de ses accompagnateurs, le non-respect de la zone panneautage entraînera la mise hors course du pilote en cas de récidive. Tout véhicule à moteur sera interdit dans l'enceinte de la manifestation. Tous les animaux devront être tenus en laisse, sous peine d'exclusion du pilote responsable. Le non-respect des drapeaux sera sanctionné. (Voir ART 24 du code Sportif).

12 APPLICATION DU RÈGLEMENT

Il est rappelé que, conformément au règlement général des manifestations sportives de la F.F.M., le jury de l'épreuve a toujours le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité.

Tous les points non prévus au présent règlement seront étudiés par la Commission de Motocross de la LMGE.

Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

Les clubs et les coureurs qui ne respecteraient pas le présent règlement pourront être pénalisés.

DATE SOUHAITÉE	NBRE DE JOURS	CLUB ORGANISATEUR	LIEU DE L'ÉPREUVE	DISCIPLINE SPÉCIALITÉ	AUTRES CATEGORIES					
						Ligue 125cc	Ligue 250cc/450cc	Trophée 250cc	Trophée 450cc	Trophée Vétérans, Féminines, Motos Anciennes
01/04/2024	1 jour	MOTO CLUB SAINT-MIHIEL	SAINT-MIHIEL	MOTOCROSS		X	X	X	X	X
07/04/2024	1 jour	MOTO CLUB VERDUN LA VALTOLINE	VERDUN	MOTOCROSS		X (GE)	X (GE)	X	X	X (GE)
14/04/2024	1 jour	MOTO CLUB DU VIEIL ARMAND	CERNAY	MOTOCROSS		X	X	X	X	X
21/04/2024	1 jour	MOTO CLUB VALLEE DE LA BRUCHE	BOURG BRUCHE	MOTOCROSS		X	X	X	X	X
28/04/2024	Si ORG. 1 jour	MOTO CLUB DE LA ZORN	STEINBOURG	MOTOCROSS	France QUAD ELITE	X (GE)	X (GE)	X	X	
04/05/2024 05/05/2024	2 jours	UNION MOTOCYCLISTE BITCHOISE	BITCHE	MOTOCROSS	France 24MX TOUR					
19/05/2024	1 jour	MOTO CLUB DES 3 LYS DE ST-LOUIS	BARTENHEIM	MOTOCROSS		X	X	X		X
26/05/2024	1 jour	THIONVILLE TOUT TERRAIN MOTO CLUB	HOMBOURG BUDANGE	MOTOCROSS	France MX VETERAN	X	X		X	
09/06/2024	1 jour	MOTO CLUB DE MOTHERN	MOTHERN	MOTOCROSS		X	X	X	X	
23/06/2024	1 jour	MOTO CLUB SPINALIEN	EPINAL	MOTOCROSS		X	X (GE)	X	X	X
29/06/2024 30/06/2024	2 jours	MOTO CLUB DE LUNEVILLE	POLE MECANIQUE MIRECOURT	MOTOCROSS	France SUPERMOTARD					
07/07/2024	1 jour	MOTO CLUB EVASION COMMERCIEN	COMMERCY	MOTOCROSS		X	X	X	X	X
08/09/2024	1 jour	BICQUELEY MOTOCROSS	BICQUELEY	COURSE SUR PRAIRIE		O	O	O	O	O
15/09/2024	1 jour	MIDREVAUX MOTO CLUB	MIDREVAUX	MOTOCROSS		X	X (GE)	X	X	X
22/09/2024	1 jour	MOTO CLUB DE LA PLAINE	SAINTE CROIX EN PLAINE	COURSE SUR PRAIRIE						

GE : La catégorie cochée avec la mention «GE» comptera pour le Championnat Grand Est et le Championnat de Zone dans lequel, il se déroule.

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE

1 COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs **titulaires d'une licence délivrée par la FFM**, Inter, LUE, NJ ou NCO, **et membres d'un club de la LMGE**.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues. Ils ne figureront pas au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent. Ils ne bénéficieront pas des primes de résultat correspondantes.

		Un titre de Champion sera attribué dans les championnats motocross suivants :	
LIGUE 250cc / 450cc		**GRAND EST**	**CHAMPAGNE ARDENNE**
Classe ou cylindrée	450cc : Classe 3, 4 : 250cc 2T, 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T 250cc : Classe 2 : 125cc 2T, 144cc 2T, 150cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	à partir de 13 ans = 125cc 2T à partir de 15 ans > 125cc 2T	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
LIGUE 125cc		**GRAND EST**	**CHAMPAGNE ARDENNE**
Classe ou cylindrée	125cc 2T	à partir de 13 ans	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
TROPHEE 250cc		**CHAMPAGNE ARDENNE**	
Classe ou cylindrée	Classe 2 : 144cc 2T, 150cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	à partir de 15 ans	Licences : NCO, LUE, INJ, INT
TROPHEE 450cc		**CHAMPAGNE ARDENNE**	
Classe ou cylindrée	Classe 3, 4 : 250cc 2T, 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	à partir de 15 ans	Licences : NCO, LUE, INJ, INT
TROPHEE VETERANS (Intégré à la catégorie Trophée 450cc)		**GRAND EST**	**CHAMPAGNE ARDENNE**
Classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 450cc 4T	40 ans et plus au 01/01 de l'année en cours	Licences : NCO, LUE, INJ, INT
TROPHEE FEMININES		**GRAND EST**	**CHAMPAGNE ARDENNE**
Classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 450cc 4T	à partir de 13 ans = 125cc 2T à partir de 15 ans > 125cc 2T	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
MOTOS ANCIENNES (Intégrées à la catégorie Trophée Féminines)		**GRAND EST**	**CHAMPAGNE ARDENNE**
Classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 500cc	à partir de 13 ans = 125cc 2T à partir de 15 ans > 125cc 2T	Licences : NJ3C, NCO, MAT, LUE, INJ, INT
Motos anciennes : Se référer au règlement spécifique Mx à l'ancienne			

Les licenciés « une manifestation » seront acceptés au bon vouloir du club organisateur.
La démarche devra être réalisée complètement en ligne.

Les « Motos Anciennes » sont intégrées à la catégorie « Trophée Féminines » et rouleront d'office sur toutes les épreuves où cette catégorie est acceptée. Chaque catégorie disposera d'un classement séparé.

La catégorie Trophée 250cc roulera dans une catégorie distincte.
Les catégories Trophée 450cc et Trophée Vétérans rouleront d'office sur toutes les épreuves où cette catégorie est acceptée. Chaque catégorie disposera d'un classement séparé.
Les pilotes classés au-delà de la capacité maximale du circuit rouleront avec la catégorie « Motos anciennes- Féminines ».

Le nombre de pilotes admis à disputer chacune des épreuves de classement est limité à la capacité maximale du circuit, soit au maximum 45 pilotes en manches et en fonction de l'homologation.

Pour les quelques courses spécifiques (MONTGUEUX, HERMONVILLE…) n'ayant pas à leur programme toutes les catégories « Trophée », seuls 45 pilotes (en manches et en fonction de l'homologation) seront qualifiés pour les manches de la journée.
LES NONS QUALIFIES NE ROULERONT PAS A L'ISSUE DES CHRONOS ET NE SERONT PAS REMBOURSES.

2 CLUBS ORGANISATEURS

Pour prétendre avoir le championnat, le club ne pourra refuser aucun pilote inscrit à l'année à la date de clôture des engagements. Le club ne pourra accepter que 6 séries maximum, s'il organise sur une seule journée, et 9 séries maximum, s'il organise sur 1 journée et demie (sauf épreuve championnat de France).
La catégorie 50cc est acceptée comme catégorie supplémentaire.

3 INSCRIPTIONS AUX CHAMPIONNATS ET ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES

3.1 Location annuelle du transpondeur

Les pilotes désirant participer aux championnats Grand Est 2024, devront s'inscrire via le système internet de la Ligue, accessible à l'adresse suivante : **http://inscriptions.liguemotograndest.fr/**

Le montant de la location annuelle du transpondeur est fixé à **90€ pour toutes les catégories.**
Ce tarif sera réajusté en 2025.

Les pilotes « Hors Ligue » pourront également louer un transpondeur à l'année. En revanche, ils ne bénéficieront pas des primes et ne compteront que pour les classements scratch journée.

Il n'y a pas de date de clôture pour les inscriptions ainsi que pour la location des transpondeurs. Néanmoins, la Commission de Motocross examinera la liste des inscrits. Si besoin, elle se réserve le droit de réviser ses critères de sélection dans les différentes catégories afin de les équilibrer.

Un transpondeur sera remis **et/ou envoyé** à chaque pilote lors de sa 1ère épreuve.

Le pilote Hors Ligue/ Hors Championnat devra restituer son transpondeur, préalablement nettoyé le soir même de l'épreuve. Depuis la saison 2022, les pilotes sont responsables de leur transpondeur, en cas de perte ou de vol, ils le remplaceront à leurs frais moyennant 100 €. En cas de dysfonctionnement, il sera remplacé gratuitement par la LMGE. Chaque pilote conservera son transpondeur pour la saison 2024 en s'acquittant des frais d'inscriptions et de location.

La location du transpondeur vaut inscription au championnat.

Les machines devront être obligatoirement munies des transpondeurs dès qu'elles pénètrent sur le circuit, que ce soit aux essais, ou en manches.

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE

3.3.1 PASSERELLES

Des «passerelles» seront possibles entre certaines catégories (si une catégorie n'est pas au programme d'une épreuve)

Trophée 250CC	✓ Trophée 450CC ✓ Ligue 250CC ✓ Trophée VÉTÉRANS (si âgé de plus de 40 ans)
Trophée 450CC	✓ Ligue 450CC ✓ Trophée VÉTÉRANS (si âgé de plus de 40 ans)
Trophée VÉTÉRANS	✓ Trophée 250CC ou 450CC (selon la cylindrée) ✓ Ligue 250CC ou 450CC (selon la cylindrée) ✓ Ligue 125CC
Trophée FÉMININES	✓ Trophée 250CC ou 450CC (selon la cylindrée) ✓ Ligue 120CC (selon la cylindrée) ✓ Ligue 250CC ou 450CC (selon la cylindrée)
Ligue 125CC	✓ Ligue 250CC / 450CC ✗ Trophée 250CC ou 450CC ✓ Trophée VÉTÉRANS ✗ Motos anciennes
Ligue 250CC/450CC	✗ Trophée 250CC ou 450CC ✓ Trophée VÉTÉRANS ✗ Motos anciennes

3.2 NUMÉROS DE COURSE

Lors du paiement de la location du transpondeur à l'année, les pilotes pourront choisir leur numéro de course, dans la limite des numéros disponibles, et selon les priorités suivantes :

- **Priorité 1, à partir du 15/01/2024** : les pilotes ayant des numéros « Championnat de France »
- **Priorité 2, à partir du 29/01/2024** : les pilotes ayant des numéros LMGE en 2023
- **Priorité 3, à partir du 12/02/2024** : tous les autres pilotes.

GRILLES DE NUMÉROS		
N° de 2 à 999	Les catégories citées ci-contre partageront la même numérotation, libre et commune. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories nommées ci-après : LIGUE 250cc/450cc I LIGUE 125cc I TROPHEE 250 I TROPHEE 450cc I TROPHEE VETERANS I TROPHEE FEMININES I MOTOS ANCIENNES	
COULEURS DE PLAQUES ET NUMÉROS		
CLASSE 2 125cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	Plaques noires	Numéros blancs
CLASSE 3 – 4 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	Plaques blanches	Numéros noirs
FEMININES	En rapport avec la cylindrée, exception accordée aux pilotes faisant partie du Championnat de France (Plaques bleues, numéros blancs).	

Les 5 premiers pilotes « Trophée 250cc » et « Trophée 450cc » des championnats 2023 devront s'inscrire obligatoirement dans l'une des catégories « Championnat » pour une durée de 3 ans. **Néanmoins, la Commission de motocross se réserve le droit de corriger l'inscription d'un pilote qui ne serait pas inscrit dans la bonne catégorie en raison de son niveau.**

A l'issue des essais chronométrés, le jury de l'épreuve se réserve la possibilité de basculer les moins bons pilotes 125cc dans la catégorie Trophée Vétérans, Féminines, Motos Anciennes.

3.3 ENGAGEMENTS

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le système internet LMGE **http://inscriptions.liguemotograndest.fr/** et uniquement après validation aux championnats.
Les droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- **45 €** par course, pour toutes les catégories

La date de clôture des engagements est fixée à **13 jours avant l'épreuve**, soit **J-13**. Passée cette date, les droits seront majorés aux tarifs suivants :

- **85 €** pour toutes les catégories

Les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat pourront s'inscrire dès l'ouverture des épreuves. Les droits d'inscriptions (transpondeur inclus) pour les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat sont fixés à :

- **65 €** pour toutes les catégories, incluant 20 € de location de transpondeur

Les engagements seront clos quatre jours (**J-4**) avant la date de l'épreuve. Le paiement de l'engagement valide l'inscription du pilote.

Chaque club organisateur définira la façon de gérer l'entrée du pilote et de ses accompagnateurs. Les documents utiles (règlement particulier, horaires, …) seront accessibles sur le système internet de gestion des engagements.

Tout engagement pris directement par le club à J-3 sera interdit. En cas de non application de cette clause, le montant de l'engagement majoré du pilote accepté par le club sera déduit de la subvention qualité.

3.4 PILOTE SOUHAITANT DÉCLARER FORFAIT

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc…). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.
Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (**5 €**). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des **48 heures avant l'épreuve.**

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end. Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

4 SPONSORING

Les pilotes et organisateurs respecteront les engagements de la LMGE en matière de sponsoring. Un autocollant fourni par la LMGE devra être apposé obligatoirement sur la plaque avant. Nous nous tenons à la disposition des pilotes qui souhaitent obtenir un format vectoriel pour inclure le logo LMGE directement sur leur kit-déco.

5 OFFICIELS

5.1 DÉLÉGUÉS

Un délégué sera présent à chaque épreuve. En cas d'empêchement, le délégué se fera remplacer par un membre désigné par la commission.

5.2 JURY

En fonction du règlement fédéral. Le président du jury est obligatoirement titulaire d'une licence de commissaire sportif ou supérieure valide. Le délégué ou l'arbitre est de droit président du jury et doit être désigné par la commission.

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS MOTOCROSS
CHAMPAGNE-ARDENNE

6 RÈGLEMENTS PARTICULIERS

Rappel aux clubs organisateurs : le respect des règles de sécurité et fédérales est obligatoire.

7 CONTRÔLE TECHNIQUE

Application du Contrôle technique du Règlement Général des Championnats de France de Motocross, version 2024, sauf pour les points notifiés ci-dessous. Un Commissaire Technique, chargé du marquage et de la vérification des machines, sera obligatoirement désigné par le Collège Technique de la LMGE, dans toutes les épreuves du Championnat.

7.1 Obligations de la Ligue et du Club
7.2 Horaires
7.3 Classes
7.4 Plaques numérotées (scotch interdit)
7.5 Contrôle du niveau sonore des machines
7.6 Tuyaux d'échappement
7.7 Carburant
7.8 Casque et équipements
7.9 Contrôles des machines et identification
7.9.1 Identification des machines
7.9.2 Poids minimum des machines de motocross
7.9.3 Concurrent ne possédant qu'une machine
7.9.4 Concurrent possédant deux machines
7.9.5 Concurrent ayant ses deux machines rendues inutilisables
7.9.6 Contrôle des machines
7.10 Mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche

La mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche n'est pas d'application dans le présent règlement. Toutefois, si besoin, le Délégué ou le Commissaire Technique peut soumettre cette possibilité au Jury.

Pour le détail de l'ensemble de ces points, veuillez-vous référer au règlement général MX FFM.

La caméra embarquée doit être fixée sur la partie haute du casque.

8 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

ZONE MECANIQUE ET/OU PANNEAUTAGE :

Une zone au bord de la piste doit être prévue pour les interventions sur les motos et le panneautage par les accompagnateurs des pilotes. Ces actions peuvent se faire dans la même zone ou dans deux zones différentes.

Pour des raisons de sécurité, cette zone doit être bien visible des pilotes et se trouver hors trajectoire. Elle doit comprendre une entrée et une sortie distinctes et doit être contrôlée à tout moment par un commissaire. Seuls les licenciés (minimum LAP), munis d'un bracelet spécifique peuvent entrer dans cette zone.
Cette zone est strictement interdite aux enfants de moins de 14 ans et aux animaux.

8.1 PROCÉDURE DE MISE EN PLACE DANS LE PARC D'ATTENTE

Les machines seront placées dans le box qui leur a été réservé en fonction des temps chronométrés réalisés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Sauf autres dispositions prévues dans les règles particulières, le parc d'attente sera définitivement fermé lorsque la procédure de départ sera lancée. Les pilotes qui arriveront après la fermeture ne seront pas autorisés à prendre le départ sur décision du directeur de course ou du délégué.

8.2 PROCÉDURE DE LA MISE EN GRILLE DE DÉPART

Le responsable du parc d'attente fera mettre les moteurs en marche. Il fera sortir les pilotes du parc d'attente dans l'ordre de leurs temps chronométrés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Lorsque la première moto quittera le parc d'attente, le processus de départ ne pourra plus être arrêté.

8.3 GRILLE DE DÉPART

La grille à éléments individuels tombant du côté des pilotes et un dispositif anti-recul placé à 3 mètres en arrière de la grille sont obligatoires pour tous les championnats de la LMGE. Pour les grilles comptant seulement 30 places, les départs se feront sur 2 lignes. Les pilotes se mettront en 2ème ligne lorsque la première sera complètement occupée.

8.4 PROCÉDURE DE DÉPART

Le départ sera donné obligatoirement à la grille par le Directeur de Course ou son assistant. Pour connaître les détails de la procédure de départ, veuillez-vous référer au règlement général Motocross National FFM.

8.5 FAUX DÉPART

Tout faux départ sera indiqué par un drapeau rouge. Les coureurs ayant pris le départ devront retourner à la zone d'attente et un nouveau départ sera donné aussitôt que possible. Le changement de machine n'est pas autorisé.

8.6 DURÉE DES ESSAIS ET MANCHES

Catégories	Type de classement	Nb séries	Essais Libres	Essais Chronos	Manches
Ligue 250/450 cc	Scratch	1	15'	15'	2 x 20' + 1T
Ligue 125cc	Scratch	1	15'	15'	2 x 20' + 1T
Trophée Féminines + Motos Anciennes	Catégorie	1	10'	12'	2 x 15' + 1T
Trophée 250cc	Scratch	1	10'	12'	2 x 15' + 1T
Trophée 450cc + Trophée Vétérans	Catégorie	1	10'	12'	2 x 15' + 1T

L'arrêt de chaque manche sera prononcé lorsque le concurrent de tête franchira pour la première fois la ligne d'arrivée après l'expiration du temps imparti pour la manche. Si une course est arrêtée à n'importe quel moment pendant la première moitié du temps imparti, elle sera recommencée. Les coureurs se rendront directement au parc des coureurs, et le nouveau départ sera donné 30mn après l'arrêt de la course. Le changement de moto est autorisé. Le choix devra être fait 10 mn avant le nouveau départ.

Si une course est arrêtée après que la moitié du temps imparti est écoulée, la course sera considérée comme terminée. L'ordre final sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédant l'arrêt de la manche.

A l'exception d'un faux départ, une course ne peut être recommencée qu'une seule fois. S'il est nécessaire d'arrêter une course une deuxième fois, et si la moitié du temps imparti ne s'est pas écoulée, la course sera considérée comme nulle et non avenue.

MECA MX

CONCESSIONNAIRE

KTM

Husqvarna MOTORCYCLES

PRÉPARATION SUSPENSIONS TOUTES MARQUES

CENTRE AGRÉÉ

WP

MECA MX - 180 B ROUTE D'AUXERRE 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

03 25 80 04 76 MECA-MX@HOTMAIL.COM

8.7 DISQUALIFICATION

Toute aide extérieure sur le parcours est interdite, sauf si elle est apportée par un Commissaire placé par les organisateurs dans le but d'assurer la sécurité. Pendant les courses, un pilote ne peut s'arrêter que dans la zone de réparation. Durant les courses, l'intervention d'un mécanicien ne pourra s'exercer que dans les limites de la zone de réparation. L'intervention d'un manager en dehors de la zone de panneautage, pour quelque raison que ce soit, est interdite. La communication radio ou l'utilisation de télémétrie du pilote avec son manager, son mécanicien ou toute autre personne, est strictement interdite sur toutes les épreuves. Le non-respect de l'une de ces 4 règles entraînera la disqualification du pilote pour la manche. D'autre part, tout pilote qui aura volontairement "coupé" le parcours et gagné ainsi une ou plusieurs places sera exclu de la manche dans laquelle il aura commis cette infraction.

Si le fait se produit pendant les essais chronométrés, le pilote incriminé sera classé le dernier de ces essais.

8.8 RÉCLAMATION

Les réclamations seront formulées par écrit et présentées au Directeur de Course selon les clauses du titre III, section 1 du Code Sportif National et accompagnées d'une caution de 75 €. Lorsqu'elles supposeront un démontage du moteur, il sera exigé une caution de 75 € pour un moteur à deux temps et de 150 € pour un moteur à quatre temps. Cette caution sera remboursée si la machine démontée s'avère non conforme, ou versée au pilote contraint au démontage, si la conformité est reconnue. Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

8.9 ANNULATION D'UNE ÉPREUVE

En cas d'annulation, les droits d'engagement des pilotes seront remboursés si aucun essai n'a été organisé. A partir du moment où les essais libres et/ou qualificatifs ont débuté, aucun remboursement ne sera possible et les droits d'engagement seront reversés aux clubs organisateurs. Les pilotes ne toucheront aucune prime si l'annulation intervient avant la 1ère manche sauf si l'annulation est imputable à l'organisateur.

9 CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir franchi la ligne d'arrivée.

Le barème de points ci-après sera appliqué sur tous les championnats motocross.

Place	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e au 45e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Un pilote inscrit dans un des deux championnats motocross de zone sera inscrit par le Secrétariat dans l'autre zone. Il pourra participer aux épreuves, marquer des points dans les championnats de zone et bénéficier des primes correspondantes.

NB : Si un pilote change de catégorie, il marquera également des points et prendra les primes.

Particularité importante pour les catégories suivantes : « Ligue 250cc/450cc, Ligue 125cc, Trophée Vétérans, Trophée Féminines, Motos Anciennes » : L'épreuve du Grand Est comptera pour le Championnat de Zone dans laquelle elle se déroule.

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE

Particularité « Trophées 250cc / Trophée 450cc / Trophée Vétérans/ Trophée Féminines/ motos anciennes » :
Chaque catégorie a son propre classement dans chaque manche et marque des points d'après le barème connu soit :

	Trophée 250cc	Trophée 450cc	Trophée Vétérans	Trophée Féminines	Motos Anciennes
1er	25 Pts	25 Pts	25 Pts	25 Pts	25 Pts
2ème	22 Pts	22 Pts	22 Pts	22 Pts	22 Pts
3ème	20 Pts	20 Pts	20 Pts	20 Pts	20 Pts
Etc...	Etc...	Etc...	Etc...	Etc...	Etc...

Récompenses sur les épreuves :

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex-œquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- **Ligue 250cc/450cc :** 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement,
  1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement,
- **Ligue 125cc :** 1 coupe aux 3 premiers,
- **Trophée Vétérans :** 1 coupe aux 3 premiers Vétérans,
- **Trophée Féminines :** 1 coupe aux 3 premières Féminines,
- **Motos Anciennes :** 1 coupe aux 3 premiers scratchs,
- **Trophée 250cc :** 1 coupe aux 3 premiers 250cc,
- **Trophée 450cc :** 1 coupe aux 3 premiers 450cc
- **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie.

PRIMES D'ARRIVÉES :

Chaque épreuve où les catégories Ligue 250cc/450cc et Ligue 125cc Champagne Ardenne rouleront, les clubs devront prévoir la somme de 275 euros pour chaque manche, suivant le barème ci-dessous :

PRIMES CHAMPIONNAT MOTOCROSS CHAMPAGNE ARDENNE										
Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prix (€)	60	50	40	35	25	20	15	10	10	10

NB : Les clubs organisateurs de championnats Grand Est ne devront pas verser les primes du championnat de Champagne Ardenne

Les pilotes Hors Ligue/Hors Championnat ne bénéficient pas des primes.
.

10 CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS

Tout pilote changeant de catégorie en cours de saison ne cumulera pas les points obtenus dans son ancienne catégorie mais pourra prétendre aux points marqués dans sa nouvelle catégorie

10.1 POINTS DE BONIFICATION

Tout pilote participant à une épreuve de niveau supérieur organisée le même week-end ou jour férié, qu'un Championnat Grand Est et/ou un Championnat de Zone de la même discipline et de la même catégorie, se verra réattribuer des points en Championnat Grand Est et/ou un Championnat de Zone dans la limite de 3 épreuves.

Ce calcul se fera au prorata de la totalité des manches. Ces points seront rajoutés au fur et à mesure de la saison et recalculés en fonction des épreuves auxquelles le pilote participe.
Afin de prétendre à ces points, le pilote devra se qualifier et prendre le départ d'une manche sur l'épreuve tombant en concurrence de date.

Les catégories suivantes sont considérées comme épreuve de niveau supérieur : Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Championnats de France : Elite 24MX, National 250cc et 450cc, 125cc 2T, Junior, Espoirs, Minivert, Féminines et Vétérans, Course clubs de la LMGE et en Championnat de France des Régions toutes disciplines. Les courses de marques et les supercross sont exclus.

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE

10.2 RÉCOMPENSES DE FIN DE SAISON

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- **Ligue 250cc/450cc :** 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement,
  1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement,
- **Ligue 125cc :** 1 coupe aux 3 premiers, 1 coupe aux 3 premiers juniors
  (- de 18 ans au 1er janvier 2024),
- **Trophée Vétérans :** 1 coupe aux 3 premiers Vétérans,
  1 coupe au premier pilote âgé de 40 à 46 ans, 1 coupe au premier pilote âgé de 47 à 53 ans,
  1 coupe au premier pilote âgé de 54 à 58 ans et 1 coupe au premier pilote âgé à partir de 59 ans,
- **Trophée Féminines :** 1 coupe aux 3 premières Féminines,
- **Motos Anciennes :** 1 coupe aux 3 premiers scratchs,
- **Trophée 250cc :** 1 coupe aux 3 premiers 250cc,
- **Trophée 450cc :** 1 coupe aux 3 premiers 450cc,
- **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie.

En cas d'ex aequo au classement du Championnat, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc… jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes. En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant.

11 DISPOSITIONS DIVERSES

Tout comportement incorrect d'un pilote sera sanctionné. Aucune aide extérieure ne pourra être apportée aux pilotes durant les épreuves, y compris les aides par radio, talkie-walkie, portables etc… sous peine d'exclusion. Seuls les services de secours sont habilités à intervenir, en cas d'accident corporel. Durant les épreuves, les panneauteurs en possession d'une licence devront rester dans la zone qui leur aura été attribuée. Personne ne sera autorisé à panneauter en dehors de cette zone. Chaque pilote est responsable de ses accompagnateurs, le non-respect de la zone panneautage entraînera la mise hors course du pilote en cas de récidive. Tout véhicule à moteur sera interdit dans l'enceinte de la manifestation. Tous les animaux devront être tenus en laisse, sous peine d'exclusion du pilote responsable. Le non-respect des drapeaux sera sanctionné. (Voir ART 24 du code Sportif).

12 APPLICATION DU RÈGLEMENT

Il est rappelé que, conformément au règlement général des manifestations sportives de la F.F.M., le jury de l'épreuve a toujours le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité.

Tous les points non prévus au présent règlement seront étudiés par la Commission de Motocross de la LMGE.

Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

Les clubs et les coureurs qui ne respecteraient pas le présent règlement pourront être pénalisés.

CRÉATION TEXTILES
&
ARTICLES SPORTIFS
LATEL
CONCEPT
LATEL-CONCEPT@HOTMAIL.FR

RÈGLEMENT 2024
TROPHÉES PRAIRIE CHAMPAGNE-ARDENNE

1 DÉFINITION ET COUREURS ADMIS

Le Collège Motocross de la Zone Champagne Ardenne de la Ligue Motocycliste Régionale du Grand Est met en compétition pour la saison 2024, les Trophées de Prairie Zone Champagne Ardenne. Les Trophées Prairie seront composés d'épreuves qui se dérouleront exclusivement sur la Zone Champagne Ardenne.
Les catégories Quads et Side Car Cross comptabiliseront pour le Championnat Grand Est.

Peuvent prétendre participer à ces Trophées tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO, et membre d'un club de la LMGE.

Les épreuves des différents Trophées Prairie Zone Champagne Ardenne sont ouvertes aux pilotes des autres ligues et aux licenciés « une manifestation ». Ils ne figureront pas au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent. Si un pilote se classe dans les 10 premiers, il pourra bénéficier de la prime de résultat. L'organisateur lui remettra la somme correspondante.

Un titre de Champion de Trophées Prairie sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant, ainsi qu'un titre Super Finale :

LIGUE 250cc / 450cc			
Classe ou cylindrée	450cc : Classe 3, 4 : 250cc 2T, 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T 250cc : Classe 2 : 125cc 2T, 144cc 2T, 150cc 4T, 250cc 2T, 250cc 4T	à partir de 13 ans = 125cc 2T à partir de 15 ans > 125cc 2T	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
LIGUE 125cc			
Classe ou cylindrée	125cc 2T	à partir de 13 ans	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
CHAMPIONNAT 65cc – 85cc			
Classe ou cylindrée	65cc : 65cc 2T	Age : 7 ans révolus à 11 ans au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ1, NJ2, NJ3
	85cc Kids : 85cc 2T, 150cc 4T	Age : 9 ans révolus à 11 ans au 31/12/2023	Licences : NJ2, NJ3, NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
	85cc Espoirs : 85cc 2T, 150cc 4T	Age : 12 ans révolus à 15 ans révolus au 01/01 de l'année en cours	
CHAMPIONNAT 50cc			
Classe ou cylindrée	50cc 2T	Age : 6 à 9 ans maximum au cours de l'année	Licences : NJ1, NJ2
TROPHEE 250cc			
Classe ou cylindrée	Classe 2 : 144cc 2T, 150cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	à partir de 15 ans	Licences : NCO, LUE, INJ, INT
TROPHEE 450cc			
Classe ou cylindrée	Classe 3, 4 : 250cc 2T, 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	à partir de 15 ans	Licences : NCO, LUE, INJ, INT

AMC SOMMAUTHE ORGANISATEUR DEPUIS 32 ANS

Zone
Champagne
Ardenne

Organisation de journées d'entrainement Solos, Anciennes, Side Car, Quads.
Privatisation du circuit.
Entrainements individuels 10€
Mise a disposition de l'espace restauration
Organisation de CASM en accord avec le CMD08

Depuis 1992 nous organisons pour vous dans un cadre naturel le moto cross de Sommauthe cette année la 32e édition sera le 7 juillet. Pour satisfaire les amateurs de course sur prairie; pour la 3e fois Bouconville vous accueillera le 24 mars.

RÈGLEMENT 2024
TROPHÉES PRAIRIE
CHAMPAGNE-ARDENNE

TROPHEE VETERANS (intégré à la catégorie Trophée 450cc)			
Classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 450cc 4T	40 ans et plus au 01/01 de l'an-née en cours	Licences : NCO, LUE, INJ, INT
TROPHEE FEMININES			
Classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 450cc 4T	à partir de 13 ans = 125cc 2T à partir de 15 ans > 125cc 2T	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
MOTOS ANCIENNES (intégré à la catégorie Trophée Féminines)			
Classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 500cc	à partir de 13 ans = 125cc 2T à partir de 15 ans > 125cc 2T	Licences : NJ3C, NCO, MAT, LUE, INJ, INT
Motos anciennes : Se référer au règlement spécifique Mx à l'ancienne			
SIDE CAR CROSS			
Classe ou cylindrée	350cc-2T à 750cc-2T < 1000cc-4T	Age : Pilote : 17 ans révolus Age : Passager : 15 ans révolus	Licences : NCO, LUE, INJ, INT, NCP (passager)
QUADS			
Classe ou cylindrée	250cc 2T ou 4T à 525cc 2T ou 4T	à partir de 16 ans	Licences : NCO, LUE, INT

Le nombre de pilotes admis à disputer chacune des épreuves de classement est limité à la capacité maximale du circuit, soit au maximum 45 pilotes pour les motos, et 29 pour les quads en manches et en fonction de l'homologation.

Les licenciés « une manifestation » seront acceptés au bon vouloir du club organisateur. La démarche devra être réalisée complètement en ligne.

Les « Motos Anciennes » sont intégrées à la catégorie « Trophées Féminines » et rouleront d'office sur toutes les épreuves où cette catégorie est acceptée. Le classement séparé permet la possibilité de séparer ces deux catégories.

La catégorie Trophée 250cc roulera dans une catégorie distincte.
Les catégories Trophée 450cc et Trophée Vétérans rouleront d'office sur toutes les épreuves où cette catégorie est acceptée. Le classement séparé permet de séparer ces deux catégories.
Les pilotes classés au-delà de la capacité maximale du circuit rouleront avec la catégorie « Motos anciennes- Féminines ».

Le nombre de pilotes admis à disputer chacune des épreuves de classement est limité à la capacité maximale du circuit, soit au maximum 45 pilotes en manches et en fonction de l'homologation.

2 INSCRIPTIONS AUX CHAMPIONNATS ET ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES

2.1 Location annuelle du transpondeur

Les pilotes désirant participer aux championnats Grand Est 2024, devront s'inscrire via le système internet de la Ligue, accessible à l'adresse suivante : **http://inscriptions.liguemotograndest.fr/**

Le montant de la location annuelle du transpondeur est fixé à **90€ pour toutes les catégories. sauf 60 € pour les catégories 50cc / 65cc / 85cc.**
Ce tarif sera réajusté en 2025.

Les pilotes « Hors Ligue » pourront également louer un transpondeur à l'année. En revanche, ils ne bénéficieront pas des primes et ne compteront que pour les classements scratch journée.

Il n'y a pas de date de clôture pour les inscriptions ainsi que pour la location des transpondeurs. Néanmoins, la Commission de Motocross examinera la liste des inscrits. Si besoin, elle se réserve le droit de réviser ses critères de sélection dans les différentes catégories afin de les équilibrer.

Un transpondeur sera remis **et/ou envoyé** à chaque pilote lors de sa 1ère épreuve.

Le pilote Hors Ligue/ Hors Championnat devra restituer son transpondeur, préalablement nettoyé le soir même de l'épreuve. Depuis la saison 2022, les pilotes sont responsables de leur transpondeur, en cas de perte ou de vol, ils le remplaceront à leurs frais moyennant 100 €. En cas de dysfonctionnement, il sera remplacé gratuitement par la LMGE. Chaque pilote conservera son transpondeur pour la saison 2024 en s'acquittant des frais d'inscriptions et de location.

La location du transpondeur vaut inscription au championnat.

Les machines devront être obligatoirement munies des transpondeurs dès qu'elles pénètrent sur le circuit, que ce soit aux essais, ou en manches.

2.2 NUMÉROS DE COURSE

Lors du paiement de la location du transpondeur à l'année, les pilotes pourront choisir leur numéro de course, dans la limite des numéros disponibles, et selon les priorités suivantes :

- **Priorité 1, à partir du 15/01/2024** : les pilotes ayant des numéros « Championnat de France »
- **Priorité 2, à partir du 29/01/2024** : les pilotes ayant des numéros LMGE en 2023
- **Priorité 3, à partir du 12/02/2024** : tous les autres pilotes.

GRILLES DE NUMÉROS	
N° de 2 à 999	Les catégories citées ci-contre partageront la même numérotation, libre et commune. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories nommées ci-après : LIGUE 250cc/450cc I LIGUE 125cc I TROPHEE 250 I TROPHEE 450cc I TROPHEE VETERANS I TROPHEE FEMININES I MOTOS ANCIENNES
N° de 2 à 999	CHAMPIONNAT 85cc ESPOIRS / 85cc KIDS
N° de 2 à 999	CHAMPIONNAT 65cc
N° de 2 à 999	CHAMPIONNAT 50cc
N° de 2 à 999	QUADS
N° de 2 à 999	SIDE CAR CROSS

COULEURS DE PLAQUES ET NUMÉROS		
50cc /65 cc	Plaques bleues *(plaque blanche numéro noir tolérée en 2024)*	Numéros blancs
85cc	Plaques blanches	Numéros noirs
CLASSE 2 125cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	Plaques noires	Numéros blancs
CLASSE 3 – 4 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	Plaques blanches	Numéros noirs
FEMININES	En rapport avec la cylindrée, exception accordée aux pilotes faisant partie du Championnat de France (Plaques bleues, numéros blancs).	
QUADS, SIDE CAR, CROSS	Se référer aux règlements spécifiques de chaque catégorie.	

Pour les pilotes non inscrits à l'année, le pilote devra sélectionner son numéro parmi les numéros disponibles dans la grille de numéros qui s'affichera au moment de son inscription à l'épreuve sur le site LMGE.

RÈGLEMENT 2024
TROPHÉES PRAIRIE
CHAMPAGNE-ARDENNE

2.3 ENGAGEMENTS

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le système internet LMGE **http://inscriptions.liguemotograndest.fr/** et uniquement après validation aux championnats.
Les droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- **45 €** par course, pour toutes les catégories
- **25 €** par course, pour les catégories 50cc, 65cc et 85cc.

Les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat pourront s'inscrire dès l'ouverture des épreuves. Les droits d'inscriptions (transpondeur inclus) pour les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat sont fixés à :

- **65 €** pour toutes les catégories, incluant 20 € de location de transpondeur, sauf,
- **45 €** par course, pour les catégories 50cc, 65cc et 85cc incluant 20 € de location de transpondeur.

Les engagements seront clos quatre jours (**J-4**) avant la date de l'épreuve. Le paiement de l'engagement valide l'inscription du pilote.

Chaque club organisateur définira la façon de gérer l'entrée du pilote et de ses accompagnateurs. Les documents utiles (règlement particulier, horaires, …) seront accessibles sur le système internet de gestion des engagements.

Tout engagement pris directement par le club à J-3 sera interdit. En cas de non application de cette clause, le montant de l'engagement majoré du pilote accepté par le club sera déduit de la subvention qualité.

2.4 PILOTE SOUHAITANT DÉCLARER FORFAIT

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc…). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.
Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (**5 €**). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des **48 heures avant l'épreuve.**

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end. Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

3 SPONSORING

Les pilotes et organisateurs respecteront les engagements de la LMGE en matière de sponsoring. Un autocollant fourni par la LMGE devra être apposé obligatoirement sur la plaque avant. Nous nous tenons à la disposition des pilotes qui souhaitent obtenir un format vectoriel pour inclure le logo LMGE directement sur leur kit-déco.

4 OFFICIELS

4.1 DÉLÉGUÉS

Un délégué sera présent à chaque épreuve. En cas d'empêchement, le délégué se fera remplacer par un membre désigné par la commission.

4.2 JURY

En fonction du règlement fédéral. Le président du jury est obligatoirement titulaire d'une licence de commissaire sportif ou supérieure valide. Le délégué ou l'arbitre est de droit président du jury et doit être désigné par la commission.

5 RÈGLEMENTS PARTICULIERS

Rappel aux clubs organisateurs : le respect des règles de sécurité et fédérales est obligatoire.

6 CONTRÔLE TECHNIQUE

Application du Contrôle technique du Règlement Général des Championnats de France de Motocross, version 2024, sauf pour les points notifiés ci-dessous. Un Commissaire Technique, chargé du marquage et de la vérification des machines, sera obligatoirement désigné par le Collège Technique de la LMGE, dans toutes les épreuves du Championnat.

6.1 Obligations de la Ligue et du Club
6.2 Horaires
6.3 Classes
6.4 Plaques numérotées (scotch interdit)
6.5 Contrôle du niveau sonore des machines
6.6 Tuyaux d'échappement
6.7 Carburant
6.8 Casque et équipements
6.9 Contrôles des machines et identification
6.9.1 Identification des machines
6.9.2 Poids minimum des machines de motocross
6.9.3 Concurrent ne possédant qu'une machine
6.9.4 Concurrent possédant deux machines
6.9.5 Concurrent ayant ses deux machines rendues inutilisables
6.9.6 Contrôle des machines
6.10 Mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche

La mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche n'est pas d'application dans le présent règlement. Toutefois, si besoin, le Délégué ou le Commissaire Technique peut soumettre cette possibilité au Jury.

Pour le détail de l'ensemble de ces points, veuillez-vous référer au règlement général MX FFM.

La caméra embarquée doit être fixée sur la partie haute du casque.

7 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Obligation de passer au contrôle administratif, avant d'aller au contrôle technique, où vous sera remis un document tamponné pour accéder au contrôle technique

ZONE MECANIQUE ET/OU PANNEAUTAGE :

Une zone au bord de la piste doit être prévue pour les interventions sur les motos et le panneautage par les accompagnateurs des pilotes. Ces actions peuvent se faire dans la même zone ou dans deux zones différentes.

Il est strictement interdit de panneauter en dehors de cette zone.

Pour des raisons de sécurité, cette zone doit être bien visible des pilotes et se trouver hors trajectoire. Elle doit comprendre une entrée et une sortie distinctes et doit être contrôlée à tout moment par un commissaire. Seuls les licenciés (minimum LAP), munis d'un bracelet spécifique peuvent entrer dans cette zone.

Cette zone est strictement interdite aux enfants de moins de 14 ans et aux animaux.

RÈGLEMENT 2024
TROPHÉES PRAIRIE
CHAMPAGNE-ARDENNE

7.1 PROCÉDURE DE MISE EN PLACE DANS LE PARC D'ATTENTE

Les machines seront placées dans le box qui leur a été réservé en fonction des temps chronométrés réalisés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Sauf autres dispositions prévues dans les règles particulières, le parc d'attente sera définitivement fermé lorsque la procédure de départ sera lancée. Les pilotes qui arriveront après la fermeture ne seront pas autorisés à prendre le départ sur décision du directeur de course ou du délégué.

7.2 PROCÉDURE DE LA MISE EN GRILLE DE DÉPART

Le responsable du parc d'attente fera mettre les moteurs en marche. Il fera sortir les pilotes du parc d'attente dans l'ordre de leurs temps chronométrés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Lorsque la première moto quittera le parc d'attente, le processus de départ ne pourra plus être arrêté.

7.3 GRILLE DE DÉPART

La grille à éléments individuels tombant du côté des pilotes et un dispositif anti-recul placé à 3 mètres en arrière de la grille sont obligatoires pour tous les championnats de la LMGE. Pour les grilles comptant seulement 30 places, les départs se feront sur 2 lignes. Les pilotes se mettront en 2ème ligne lorsque la première sera complètement occupée.

7.4 PROCÉDURE DE DÉPART

Le départ sera donné obligatoirement à la grille par le Directeur de Course ou son assistant. Le mécanisme de déclenchement de la grille devra être masqué à la vue de tous. Avant et au moment du départ, il est interdit à quiconque d'accéder à l'espace situé en avant de la grille. Avant et au moment du départ, seuls les pilotes pourront accéder derrière la grille et modifier leur place de départ sans utiliser d'outil. En cas de non-respect de ces prescriptions, une amende de 75 € sera infligée au pilote et retenue sur ses primes d'arrivée. Le responsable du parc d'attente devra faire respecter cette clause. La roue avant de la moto ne devra pas être à plus de 50cm de la grille à partir du moment où le panneau « 15 secondes » sera présenté. Dès que toutes les motos seront sur la ligne de départ, le starter présentera immédiatement un panneau indiquant "15 secondes" pendant 15 secondes. A la fin des 15 secondes, il présentera un panneau indiquant "5 secondes" et la grille de départ sera abaissée entre 5 et 10 secondes après que le panneau "5 secondes" a été montré. Le Directeur de Course signalera aux Commissaires Sportifs, aux fins de sanctions, tout coureur qui partirait avant le signal ; les sanctions prises pourront être d'ordre sportif (déclassement, pénalisation en tours ou temps) et d'ordre pécuniaire (amende).

7.5 FAUX DÉPART

Tout faux départ sera indiqué par un drapeau rouge. Les coureurs ayant pris le départ devront retourner à la zone d'attente et un nouveau départ sera donné aussitôt que possible. Le changement de machine n'est pas autorisé.

7.6 DURÉE DES ESSAIS ET MANCHES

Catégories	Type de classement	Nb séries	Essais Libres + Chronos	Manches
Ligue 250/450 cc	Scratch	1	5' + 10'	3 x 8' + 1T
Ligue 125cc	Scratch	1	5' + 10'	3 x 8' + 1T
Championnat 65cc + 85cc	Catégorie	1	5' + 10'	3 x 8' + 1T
50cc	Scratch	1	8' + 8' (séparés)	3 x 8' + 1T
Trophée Féminines + Motos Anciennes	Catégorie	1	5' + 10'	3 x 8' + 1T
Trophée 250cc	Scratch	1	5' + 10'	3 x 8' + 1T
Trophée 450cc + Trophée Vétérans	Catégorie	1	5' + 10'	3 x 8' + 1T
Side Car Cross	Scratch	1	10' + 12' (séparés)	2 x 15' + 1T
Quads	Scratch	1	10' + 10'	2 x 15' + 1T

Compte tenu que les pilotes ne marquent aucun point en super finale, l'organisation d'une super finale sera au bon vouloir du club.

Une Super Finale de 10 minutes + 1 tour sera proposée. Elle opposera les :

- 14 premiers pilotes du scratch des 3 manches « Ligue 250/450cc » sans distinction de catégorie
- 14 premiers pilotes du scratch des 3 manches « Ligue 125cc »
- 3 premiers pilotes des 3 manches « trophée 250 »
- 3 premiers pilotes des 3 manches « trophée 450 »
- 3 premiers pilotes du scratch des 3 manches « trophée vétérans »
- 2 premiers pilotes du scratch des 3 manches « trophée féminines »

Le premier pilote du scratch des 3 manches « trophée motos anciennes

L'arrêt de chaque manche sera prononcé lorsque le concurrent de tête franchira pour la première fois la ligne d'arrivée après l'expiration du temps imparti (8 min + 1 Tour) pour la manche. Si une course est arrêtée à n'importe quel moment pendant la première moitié du temps imparti, elle sera recommencée. Les coureurs se rendront directement au parc des coureurs, et le nouveau départ sera donné 30 mn après l'arrêt de la course. Le changement de moto est autorisé. Le choix devra être fait 10 mn avant le nouveau départ.

Si une course est arrêtée après que la moitié du temps imparti est écoulée, la course sera considérée comme terminée. L'ordre final sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédant l'arrêt de la manche.

A l'exception d'un faux départ, une course ne peut être recommencée qu'une seule fois. S'il est nécessaire d'arrêter une course une deuxième fois, et si la moitié du temps imparti ne s'est pas écoulée, la course sera considérée comme nulle et non avenue.

RÈGLEMENT 2024
TROPHÉES PRAIRIE CHAMPAGNE-ARDENNE

7.7 DISQUALIFICATION

Toute aide extérieure sur le parcours est interdite, sauf si elle est apportée par un Commissaire placé par les organisateurs dans le but d'assurer la sécurité. Pendant les courses, un pilote ne peut s'arrêter que dans la zone de réparation. Durant les courses, l'intervention d'un mécanicien ne pourra s'exercer que dans les limites de la zone de réparation. L'intervention d'un manager en dehors de la zone de panneautage, pour quelque raison que ce soit, est interdite. La communication radio ou l'utilisation de télémétrie du pilote avec son manager, son mécanicien ou toute autre personne, est strictement interdite sur toutes les épreuves. Le non-respect de l'une de ces 4 règles entraînera la disqualification du pilote pour la manche. D'autre part, tout pilote qui aura volontairement "coupé" le parcours et gagné ainsi une ou plusieurs places sera exclu de la manche dans laquelle il aura commis cette infraction.

Si le fait se produit pendant les essais chronométrés, le pilote incriminé sera classé le dernier de ces essais.

7.8 RÉCLAMATION

Les réclamations seront formulées par écrit et présentées au Directeur de Course selon les clauses du titre III, section 1 du Code Sportif National et accompagnées d'une caution de 75 €. Lorsqu'elles supposeront un démontage du moteur, il sera exigé une caution de 75 € pour un moteur à deux temps et de 150 € pour un moteur à quatre temps. Cette caution sera remboursée si la machine démontée s'avère non conforme, ou versée au pilote contraint au démontage, si la conformité est reconnue.

7.9 ANNULATION D'UNE ÉPREUVE

En cas d'annulation, les droits d'engagement des pilotes seront remboursés si aucun essai n'a été organisé. A partir du moment où les essais libres et/ou qualificatifs ont débuté, aucun remboursement ne sera possible et les droits d'engagement seront reversés aux clubs organisateurs. Les pilotes ne toucheront aucune prime si l'annulation intervient avant la 1ère manche sauf si l'annulation est imputable à l'organisateur.

8 CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

Place	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e au 45e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Particularité « 65cc/85cc » :
Chaque catégorie a son propre classement dans chaque manche et marque des points d'après le barème connu soit :

	Championnat 65cc	Championnat Kids 85cc	Championnat 85cc Espoirs
1 er	25 Pts	25 Pts	25 Pts
2 ème	22 Pts	22 Pts	22 Pts
3 ème	20 Pts	20 Pts	20 Pts
Etc...	Etc…	Etc …	Etc …

Particularité « Trophées 250cc / Trophée 450cc / Trophée Vétérans/ Trophée Féminines/ motos anciennes » :

Chaque catégorie a son propre classement dans chaque manche et marque des points d'après le barème connu soit :

	Trophée 250cc	Trophée 450cc	Trophée Vétérans	Trophée Féminines	Motos Anciennes
1er	25 Pts	25 Pts	25 Pts	25 Pts	25 Pts
2ème	22 Pts	22 Pts	22 Pts	22 Pts	22 Pts
3ème	20 Pts	20 Pts	20 Pts	20 Pts	20 Pts
Etc...	Etc…	Etc…	Etc…	Etc…	Etc…

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex-æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- **Ligue 250cc/450cc :** 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement, 1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement
- **Ligue 125cc :** 1 coupe aux 3 premiers,
- **Championnat 65 - 85cc :** 1 coupe aux 3 premiers 85cc Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids 85cc, 1 coupe aux 3 premiers 65cc.
- **50cc :** 1 coupe aux 3 premiers. Le club pourra récompenser à son libre choix l'intégralité des participants par une médaille ou une coupe.
- **Trophée Vétérans :** 1 coupe aux 3 premiers Vétérans
- **Trophée Féminines :** 1 coupe aux 3 premières Féminines.
- **Motos Anciennes :** 1 coupe aux 3 premiers scratchs.
- **Trophée 250 :** 1 coupe aux 3 premiers 250cc
- **Trophée 450cc :** 1 coupe aux 3 premiers 450cc.
- **Championnat Quads :** 1 coupe aux 3 premiers
- **Championnat Side Car Cross :** 2 coupes aux 3 premiers.
- **Super Finale :** 1 coupe aux 3 premiers scratchs
- **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie.

Chaque épreuve sera dotée de 550 Euros partagés entre les catégories Ligue 250cc/450cc et Ligue 125cc suivant le classement général de la journée et de 115 Euros répartis sur les 5 premiers de la Super Finale.

BAREME 1 : Ligue 250cc/450cc Ligue 125cc	Général journée / catégorie	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
	Prix (€)	60	50	40	35	25	20	15	10	10	10

BAREME 2 : SUPER FINALE	Place	1er	2e	3e	4e	5e
	Prix (€)	40	30	20	15	10

Pas de primes pour les catégories quad et side car

RÈGLEMENT 2024
TROPHÉES PRAIRIE CHAMPAGNE-ARDENNE

9 CLASSEMENTS GÉNÉRAUX ET RÉCOMPENSES DE FIN DE SAISON

Tout pilote changeant de catégorie en cours de saison ne cumulera pas les points obtenus dans son ancienne catégorie mais pourra prétendre aux points marqués dans sa nouvelle catégorie.

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- **Ligue 250cc/450cc :** 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement,
  1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement,
- **Ligue 125cc 2T :** 1 coupe aux 3 premiers,
- **Championnat 65 - 85cc :** 1 coupe aux 3 premiers 85cc Espoirs,
  1 coupe aux 3 premiers Kids 85cc, 1 coupe aux 3 premiers 65cc.
- **50cc :** 1 coupe aux 3 premiers.
- **Trophée Vétérans :** 1 coupe aux 3 premiers Vétérans
- **Trophée Féminines :** 1 coupe aux 3 premières Féminines.
- **Motos Anciennes :** 1 coupe aux 3 premiers scratchs.
- **Trophée 250 :** 1 coupe aux 3 premiers 250cc
- **Trophée 450cc :** 1 coupe aux 3 premiers 450cc.
- **Championnat Quads :** 1 coupe aux 3 premiers
- **Championnat Side Car Cross :** 2 coupes aux 3 premiers.
- **Super Finale :** 1 coupe aux 3 premiers scratchs
- **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie.

En cas d'ex aequo au classement du Championnat, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc… jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes. En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant.

10 DISPOSITIONS DIVERSES

Tout comportement incorrect d'un pilote sera sanctionné. Aucune aide extérieure ne pourra être apportée aux pilotes durant les épreuves, y compris les aides par radio, talkie-walkie, portables etc… sous peine d'exclusion. Seuls les services de secours sont habilités à intervenir, en cas d'accident corporel. Durant les épreuves, les panneauteurs en possession d'une licence devront rester dans la zone qui leur aura été attribuée. Personne ne sera autorisé à panneauter en dehors de cette zone. Chaque pilote est responsable de ses accompagnateurs, le non-respect de la zone panneautage entraînera la mise hors course du pilote en cas de récidive. Tout véhicule à moteur sera interdit dans l'enceinte de la manifestation. Tous les animaux devront être tenus en laisse, sous peine d'exclusion du pilote responsable. Le non-respect des drapeaux sera sanctionné. (Voir ART 24 du code Sportif).

12 APPLICATION DU RÈGLEMENT

Il est rappelé que, conformément au règlement général des manifestations sportives de la F.F.M., le jury de l'épreuve a toujours le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité.

Tous les points non prévus au présent règlement seront étudiés par la Commission de Motocross de la LMGE.

Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

Les clubs et les coureurs qui ne respecteraient pas le présent règlement pourront être pénalisés.

DATE SOUHAITÉE	NBRE DE JOURS	CLUB ORGANISATEUR	LIEU DE L'ÉPREUVE	DISCIPLINE SPÉCIALITÉ	AUTRES CATEGORIES	65cc 85cc Kids 85cc Espoirs	Ligue 125cc	Ligue 250cc/450cc	Trophée 250cc	Trophée 450cc Trophée Vétérans	Trophée Féminines Motos Anciennes
17/03/2024	1 jour	TEAM ENDURO PASSION	EPIZON	COURSE SUR PRAIRIE		O	O	O	O	O	O
24/03/2024	1 jour	AMICALE MOTOCROSS DE SOMMAUTHE	BOUCONVILLE	COURSE SUR PRAIRIE		O	O	O	O	O	O
01/04/2024	1 jour	MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS	CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE	MOTOCROSS			X	X	X	X	
14/04/2024	1 jour	MOTO CLUB DU PAVILLON	LA NEUVILLE AUX JOUTES	MOTOCROSS	France MX VETERAN		X		X		
21/04/2024	1 jour	MX VAL DE SEINE	NEUVILLE SUR SEINE	MOTOCROSS			X	X	X		X
01/05/2024	1 jour	MOTO CLUB HAUT MARNAIS	POULANGY	MOTOCROSS			X	X	X		X
08/05/2024	1 jour	MOTO CLUB CERCLE DE L'AMITIE	HERMONVILLE	MOTOCROSS	HORS CHPT NAT. A NAT. B		X	X			
19/05/2024	1 jour	MOTO CLUB REVIGNY	REVIGNY SUR ORNAIN	MOTOCROSS			X	X	X	X	
26/05/2024	1 jour	MOTO CLUB MANRE	MANRE	MOTOCROSS			X	X	X	X	
02/06/2024	1 jour	UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE	MONTGUEUX	MOTOCROSS	France MX 250 HC NATIONAL		X (GE)		X		
09/06/2024	1 jour	MC TAILLETTE	TAILLETTE	MOTOCROSS			X	X	X	X	X
15/06/2024	1 jour	TEAM MENOU MOTO CROSS	SAINTE MENEHOULD	MOTOCROSS NOCTURNE			X	X		X (Vétérans GE)	
30/06/2024	1 jour	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES	LE CHENE	MOTOCROSS	HORS CHPT NAT. TYPE MXD				X	X	X
07/07/2024	1 jour	AMICALE MOTOCROSS DE SOMMAUTHE	SOMMAUTHE	MOTOCROSS			X	X	X	X	X
15/08/2024	1 jour	MOTO CLUB MAILLY LE CAMP	MAILLY LE CAMP	MOTOCROSS			X	X	X	X	X
25/08/2024	1 jour	MX SAINT JUST SAUVAGE	SAINT JUST SAUVAGE	MOTOCROSS			X (GE)	X	X	X	X
08/09/2024	1 jour	RVA CHAVANGES	MONTMORENCY BEAUFORT	MOTOCROSS			X	X (GE)	X		X
15/09/2024	1 jour	UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE	DROUPT SAINTE MARIE	COURSE SUR PRAIRIE		O	O	O	O	O	O
29/09/2024	1 jour	TEAM MENOU MOTO CROSS	SAINTE MENEHOULD	MOTOCROSS			X (GE)	X (GE)	X		X (GE)

GE : La catégorie cochée avec la mention «GE» comptera pour le Championnat Grand Est et le Championnat de Zone dans lequel, il se déroule.

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS 50CC, 65CC, 85CC KIDS, 85CC ESPOIRS, LIGUE 125CC, LIGUE 250CC/450CC, TROPHÉE VÉTÉRANS, TROPHÉE FÉMININES, MOTOS ANCIENNES
GRAND-EST

1 COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs **titulaires d'une licence délivrée par la FFM**, Inter, LUE, NJ ou NCO, **et membres d'un club de la LMGE**.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues. Ils ne figureront pas au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent. Ils ne bénéficieront pas des primes de résultat correspondantes.

		Un titre de Champion sera attribué dans les championnats moto-cross suivants :	
LIGUE 250cc / 450cc		**GRAND EST**	
Classe ou cylindrée	450cc : Classe 3, 4 : 250cc 2T, 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T 250cc : Classe 2 : 125cc 2T, 144cc 2T, 150cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	à partir de 13 ans = 125cc 2T à partir de 15 ans > 125cc 2T	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
LIGUE 125cc		**GRAND EST**	
Classe ou cylindrée	125cc 2T	à partir de 13 ans	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
CHAMPIONNAT 85cc ESPOIRS		**GRAND EST**	
Classe ou cylindrée	85cc 2T, 150cc 4T	Age : 12 ans révolus à 15 ans au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
CHAMPIONNAT 85cc KIDS		**GRAND EST**	
Classe ou cylindrée	85cc 2T, 150cc 4T	Age : 9 ans révolus à 11 ans au 31/12/2023	Licences : NJ2, NJ3, LUE, INJ, INT
CHAMPIONNAT 65cc		**GRAND EST**	
Classe ou cylindrée	65cc	Age : 7 ans à 11 ans au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ1, NJ2, NJ3
CHAMPIONNAT 50cc		**GRAND EST**	
Classe ou cylindrée	50cc 2T	Age : 6 à 9 ans maximum dans l'année	Licences : NJ1, NJ2
TROPHEE VETERANS		**GRAND EST**	
Classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 450cc 4T	40 ans et plus au 01/01 de l'année en cours	Licences : NCO, LUE, INJ, INT
TROPHEE FEMININES		**GRAND EST**	
Classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 450cc 4T	à partir de 13 ans = 125cc 2T à partir de 15 ans > 125cc 2T	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
MOTOS ANCIENNES		**GRAND EST**	
Classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 500cc	à partir de 13 ans = 125cc 2T à partir de 15 ans > 125cc 2T	Licences : NJ3C, NCO, MAT, LUE, INJ, INT
Motos anciennes : Se référer au règlement spécifique Mx à l'ancienne			

Les licenciés « une manifestation » seront acceptés au bon vouloir du club organisateur.
La démarche devra être réalisée complètement en ligne.

Le nombre de pilotes admis à disputer chacune des épreuves de classement est limité à la capacité maximale du circuit, soit au maximum 45 pilotes en manches et en fonction de l'homologation.

2 INSCRIPTIONS AUX CHAMPIONNATS ET ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES

2.1 Location annuelle du transpondeur

Les pilotes désirant participer aux championnats Grand Est 2024, devront s'inscrire via le système internet de la Ligue, accessible à l'adresse suivante : **http://inscriptions.liguemotograndest.fr/**

Le montant de la location annuelle du transpondeur est fixé à **90€ pour toutes les catégories, sauf 60€ pour les catégories 50cc / 65cc / 85cc. Ce tarif sera réajusté en 2025..**

Les pilotes « Hors Ligue » pourront également louer un transpondeur à l'année. En revanche, ils ne bénéficieront pas des primes et ne compteront que pour les classements scratch journée.

Il n'y a pas de date de clôture pour les inscriptions ainsi que pour la location des transpondeurs. Néanmoins, la Commission de Motocross examinera la liste des inscrits. Si besoin, elle se réserve le droit de réviser ses critères de sélection dans les différentes catégories afin de les équilibrer.

Un transpondeur sera remis **et/ou envoyé** à chaque pilote lors de sa 1ère épreuve.

Le pilote Hors Ligue/ Hors Championnat devra restituer son transpondeur, préalablement nettoyé le soir même de l'épreuve. Depuis la saison 2022, les pilotes sont responsables de leur transpondeur, en cas de perte ou de vol, ils le remplaceront à leurs frais moyennant 100 €. En cas de dysfonctionnement, il sera remplacé gratuitement par la LMGE. Chaque pilote conservera son transpondeur pour la saison 2024 en s'acquittant des frais d'inscriptions et de location.

La location du transpondeur vaut inscription au championnat.

Les machines devront être obligatoirement munies des transpondeurs dès qu'elles pénètrent sur le circuit, que ce soit aux essais, ou en manches.

2.2 NUMÉROS DE COURSE

Lors du paiement de la location du transpondeur à l'année, les pilotes pourront choisir leur numéro de course, dans la limite des numéros disponibles, et selon les priorités suivantes :

- **Priorité 1, à partir du 15/01/2024** : les pilotes ayant des numéros « Championnat de France »
- **Priorité 2, à partir du 29/01/2024** : les pilotes ayant des numéros LMGE en 2023
- **Priorité 3, à partir du 12/02/2024** : tous les autres pilotes.

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS 50CC, 65CC, 85CC KIDS, 85CC ESPOIRS, LIGUE 125CC, LIGUE 250CC/450CC, TROPHÉE VÉTÉRANS, TROPHÉE FÉMININES, MOTOS ANCIENNES
GRAND-EST

GRILLES DE NUMÉROS		
N° de 2 à 999	Les catégories citées ci-contre partageront la même numérotation, libre et commune. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories nommées ci-après : LIGUE 250cc/450cc I LIGUE 125cc I TROPHEE VETERANS I TROPHEE FEMININES I MOTOS ANCIENNES (Également avec les TROPHEE 250cc et TROPHEE 450cc)	
N° de 2 à 999	CHAMPIONNAT 85cc ESPOIRS I CHAMPIONNAT 85cc KIDS	
N° de 2 à 999	CHAMPIONNAT 65cc	
N° de 2 à 999	CHAMPIONNAT 50cc	
COULEURS DE PLAQUES ET NUMÉROS		
50cc / 65cc	Plaques bleues Plaques blanches (toléré en 2024)	Numéros blancs Numéros noirs (toléré en 2024)
85cc	Plaques blanches	Numéros noirs
CLASSE 2 125cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	Plaques noires	Numéros blancs
CLASSE 3 – 4 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	Plaques blanches	Numéros noirs

2.3 ENGAGEMENTS

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le système internet LMGE **http://inscriptions.liguemotograndest.fr/** et uniquement après validation aux championnats.
Les droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- **45 €** par course, pour toutes les catégories, sauf :
- **25 €** par course, pour les catégories 50cc, 65cc, 85cc Kids et 85cc Espoirs.

La date de clôture des engagements est fixée à **13 jours avant l'épreuve**, soit **J-13**. Passée cette date, les droits seront majorés aux tarifs suivants :

- **85 €** pour toutes les catégories, sauf
- **35 €** pour les catégories 65cc, 85cc Kids et 85cc Espoirs
- **25 €** pour la catégorie 50cc.

Les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat pourront s'inscrire dès l'ouverture des épreuves. Les droits d'inscriptions (transpondeur inclus) pour les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat sont fixés à :

- **65 €** pour toutes les catégories, incluant 20 € de location de transpondeur
- **45 €** pour les catégories 50cc, 65c, 85cc Kids et 85cc Espoirs, incluant 20 € de location de transpondeur

Les engagements seront clos quatre jours (**J-4**) avant la date de l'épreuve. Le paiement de l'engagement valide l'inscription du pilote.

Chaque club organisateur définira la façon de gérer l'entrée du pilote et de ses accompagnateurs. Les documents utiles (règlement particulier, horaires, …) seront accessibles sur le système internet de gestion des engagements.

Tout engagement pris directement par le club à J-3 sera interdit. En cas de non application de cette clause, le montant de l'engagement majoré du pilote accepté par le club sera déduit de la subvention qualité.

2.4 PILOTE SOUHAITANT DÉCLARER FORFAIT

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc…). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.
Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (**5 €**). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des **48 heures avant l'épreuve.**

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end. Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

3 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

3.1 ZONE MECANIQUE ET/OU PANNEAUTAGE :

Une zone au bord de la piste doit être prévue pour les interventions sur les motos et le panneautage par les accompagnateurs des pilotes. Ces actions peuvent se faire dans la même zone ou dans deux zones différentes.

Pour des raisons de sécurité, cette zone doit être bien visible des pilotes et se trouver hors trajectoire. Elle doit comprendre une entrée et une sortie distinctes et doit être contrôlée à tout moment par un commissaire. Seuls les licenciés (minimum LAP), munis d'un bracelet spécifique peuvent entrer dans cette zone.

Cette zone est strictement interdite aux enfants de moins de 14 ans et aux animaux.

3.2 DURÉE DES ESSAIS ET MANCHES

Catégories	Type de classement	Nb séries	Essais Libres	Essais Chronos	Manches
Ligue 250cc/450cc	Scratch	1	15'	15'	2 x 20' + 1T
Ligue 125cc	Scratch	1	15'	15'	2 x 20' + 1T
Championnat 85cc Espoirs	Scratch	1	10'	12'	2 x 15' + 1T
Championnat 85cc Kids	Scratch	1	10'	12'	2 x 15' + 1T
Championnat 65cc	Scratch	1	10'	12'	2 x 12' + 1T
50cc	Scratch	1	8'	8'	2 x 8' + 1T
Trophée Vétérans-Féminines + Motos Anciennes	Catégorie	1	10'	12'	2 x 15' + 1T

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS 50CC, 65CC, 85CC KIDS, 85CC ESPOIRS, LIGUE 125CC, LIGUE 250CC/450CC, TROPHÉE VÉTÉRANS, TROPHÉE FÉMININES, MOTOS ANCIENNES
GRAND-EST

4 CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir franchi la ligne d'arrivée.

Le barème de points ci-après sera appliqué sur tous les championnats motocross.

Place	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Particularité importante pour les catégories suivantes « Ligue 250cc/450cc, Ligue 125cc, Trophée Vétérans, Trophée Féminines, Motos Anciennes » : Les épreuves du Grand Est compteront pour le Championnat de Zone dans laquelle elles se déroulent.

4.1 RÉCOMPENSES SUR LES ÉPREUVES :

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex-æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- **Ligue 250cc/450cc :** 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement,
  1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement,
- **Ligue 125cc :** 1 coupe aux 3 premiers,
- **85cc Espoirs :** 1 coupe aux 3 premiers 85cc Espoirs,
- **85cc Kids :** 1 coupe aux 3 premiers Kids 85cc,
- **65cc :** 1 coupe aux 3 premiers 65cc,
- **50cc :** 1 coupe aux 3 premiers. Le club pourra récompenser à son libre choix l'intégralité des participants par une médaille ou une coupe.
- **Trophée Vétérans :** 1 coupe aux 3 premiers Vétérans,
- **Trophée Féminines :** 1 coupe aux 3 premières Féminines
- **Motos Anciennes :** 1 coupe aux 3 premiers scratchs
- **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie.

4.2 PRIMES D'ARRIVÉES :

Les catégories Ligue 250cc/450cc et Ligue 125cc Grand Est seront dotées d'indemnités versées en fin d'année par la Commission de Motocross Grand Est, suivant le barème ci-après :
Les primes seront accordées sur le classement général.

Barème Ligue 250cc/450cc (6 épreuves totalisées)															
Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Prix (€)	1020	900	780	660	540	420	360	336	312	288	264	240	216	180	180
Barème Ligue 125cc (5 épreuves totalisées)															
Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Prix (€)	850	750	650	550	450	350	300	280	260	240	220	200	180	150	150

En cas d'annulation d'une ou plusieurs épreuves, le barème des primes sera réévalué et recalculé en fonction du nombre d'épreuves effectivement organisées.

Les pilotes Hors Ligue/Hors Championnat ne bénéficient pas des primes.

NB : Les clubs organisateurs de championnats Grand Est ne devront pas verser les primes du championnat de Champagne Ardenne

La commission remboursera la licence 2025 aux vainqueurs des championnats suivants :

- Le vainqueur du Championnat Grand Est 50cc

- Le vainqueur du Championnat Grand Est 65cc

- Le vainqueur du Championnat Grand Est 85cc Kids

- Le vainqueur de Championnat Grand Est 85cc Espoirs

- Le vainqueur du Championnat Ligue 125cc

- Le vainqueur du Championnat Ligue 250cc

- Le vainqueur du Championnat Ligue 450cc

Dans la limite d'une licence (NJ1, NJ2, NJ3, NJ3C) pour les vainqueurs des licences 50cc, 65cc, 85cc Kids et 85cc Espoirs et dans la limite d'une licence (NJ3C ou NCO) pour les vainqueurs des licences Ligue 125cc, Ligue 250cc et Ligue 450cc.

5 CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS

Tout pilote changeant de catégorie en cours de saison ne cumulera pas les points obtenus dans son ancienne catégorie mais pourra prétendre aux points marqués dans sa nouvelle catégorie.

5.1 POINTS DE BONIFICATION

Tout pilote participant à une épreuve de niveau supérieur organisée le même week-end ou jour férié, qu'un Championnat Grand Est et/ou un Championnat de Zone de la même discipline et de la même catégorie, se verra réattribuer des points en Championnat Grand Est et/ou un Championnat de Zone dans la limite de 3 épreuves.

Ce calcul se fera au prorata de la totalité des manches. Ces points seront rajoutés au fur et à mesure de la saison et recalculés en fonction des épreuves auxquelles le pilote participe.

Afin de prétendre à ces points, le pilote devra se qualifier et prendre le départ d'une manche sur l'épreuve tombant en concurrence de date.

Les catégories suivantes sont considérées comme épreuve de niveau supérieur : Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Championnats de France : Espoirs, Minivert, Coupe des clubs de la LMGE et en Championnat de France des Régions toutes disciplines. Les courses de marques et les supercross sont exclus.

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS 50CC, 65CC, 85CC KIDS, 85CC ESPOIRS, LIGUE 125CC, LIGUE 250CC/450CC, TROPHÉE VÉTÉRANS, TROPHÉE FÉMININES, MOTOS ANCIENNES
GRAND-EST

5.2 RÉCOMPENSES DE FIN DE SAISON

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- **Ligue 250cc/450cc :** 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement, 1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement,
- **Ligue 125cc :** 1 coupe aux 3 premiers, 1 coupe aux 3 premiers juniors (- de 18 ans au 1er janvier 2024)
- **85cc Espoirs :** 1 coupe aux 3 premiers 85cc Espoirs,
- **85cc Kids :** 1 coupe aux 3 premiers Kids 85cc,
- **65cc :** 1 coupe aux 3 premiers 65cc,
- **50cc :** 1 coupe aux 3 premiers.
- **Trophée Vétérans :** 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe au premier pilote âgé de 40 à 46 ans, 1 coupe au premier pilote âgé de 47 à 53 ans, 1 coupe au premier pilote âgé de 54 à 58 ans et 1 coupe au premier pilote âgé à partir de 59 ans
- **Trophée Féminines :** 1 coupe aux 3 premières Féminines
- **Motos Anciennes :** 1 coupe aux 3 premiers scratchs
- **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie.

En cas d'ex aequo au classement du Championnat, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc… jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes. En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant

6 APPLICATION DU RÈGLEMENT

Il est rappelé que, conformément au règlement général des manifestations sportives de la F.F.M., le jury de l'épreuve a toujours le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité.

Tous les points non prévus au présent règlement seront étudiés par la Commission de Motocross de la LMGE.

Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

Les clubs et les coureurs qui ne respecteraient pas le présent règlement pourront être pénalisés.

DATE SOUHAITÉE	NBRE DE JOURS	CLUB ORGANISATEUR	LIEU DE L'ÉPREUVE	DISCIPLINE SPÉCIALITÉ	AUTRES CATEGORIES	CATÉGORIES										
						50cc	65cc	85cc Kids	85cc Espoirs	Ligue 125cc	Ligue 250cc/450cc	Trophée Vétérans	Trophée Féminines	Motos Anciennes	Quads	Side Car Cross
17/03/2024	1 jour	TEAM ENDURO PASSION	EPIZON	COURSE SUR PRAIRIE		O									O	
24/03/2024	1 jour	AMICALE MOTOCROSS DE SOMMAUTHE	BOUCONVILLE	COURSE SUR PRAIRIE		O									O	
01/04/2024	1 jour	MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS	CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE	MOTOCROSS		X			X						X	
01/04/2024	1 jour	MOTO CLUB SAINT-MIHIEL	SAINT-MIHIEL	MOTOCROSS			X	X								
07/04/2024	1 jour	MOTO CLUB VERDUN LA VALTOLINE	VERDUN	MOTOCROSS		X			X	X	X	X	X	X		
14/04/2024	1 jour	MOTO CLUB DU PAVILLON	LA NEUVILLE AUX JOUTES	MOTOCROSS	France MX VETERAN				X						X	
14/04/2024	1 jour	MOTO CLUB DU VIEIL ARMAND	CERNAY	MOTOCROSS				X								
21/04/2024	1 jour	MX VAL DE SEINE	NEUVILLE SUR SEINE	MOTOCROSS		X	X		X							
21/04/2024	1 jour	MOTO CLUB VALLEE DE LA BRUCHE	BOURG BRUCHE	MOTOCROSS				X								
28/04/2024	1 jour	MOTO CLUB DE LA ZORN	STEINBOURG	MOTOCROSS	France QUAD ELITE				X	X	X					
01/05/2024	1 jour	MOTO CLUB HAUT MARNAIS	POULANGY	MOTOCROSS					X						X	X
08/05/2024	1 jour	MOTO CLUB CERCLE DE L'AMITIE	HERMONVILLE	MOTOCROSS	HORS CHPT NAT. A NAT. B			X								
19/05/2024	1 jour	MOTO CLUB REVIGNY	REVIGNY SUR ORNAIN	MOTOCROSS		X	X	X								
19/05/2024	1 jour	MOTO CLUB DES 3 LYS DE ST-LOUIS	BARTENHEIM	MOTOCROSS					X						X	
26/05/2024	1 jour	MOTO CLUB MANRE	MANRE	MOTOCROSS			X		X							
26/05/2024	1 jour	THIONVILLE TOUT TERRAIN MOTO CLUB	HOMBOURG BUDANGE	MOTOCROSS	France MX VETERAN											
02/06/2024	1 jour	UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE	MONTGUEUX	MOTOCROSS	France MX 250 HC NATIONAL					X						
09/06/2024	1 jour	MC TAILLETTE	TAILLETTE	MOTOCROSS		X	X									
09/06/2024	1 jour	MOTO CLUB DE MOTHERN	MOTHERN	MOTOCROSS				X	X							
15/06/2024	1 jour	TEAM MENOU MOTO CROSS	SAINTE MENEHOULD	MOTOCROSS NOCTURNE		X			X			X			X	X
23/06/2024	1 jour	MOTO CLUB SPINALIEN	EPINAL	MOTOCROSS			X		X		X					
30/06/2024	1 jour	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES	LE CHENE	MOTOCROSS	COURSE CLUBS GRAND EST		X									
07/07/2024	1 jour	AMICALE MOTOCROSS DE SOMMAUTHE	SOMMAUTHE	MOTOCROSS											X	
07/07/2024	1 jour	MOTO CLUB EVASION COMMERCIEN	COMMERCY	MOTOCROSS		X			X							
15/08/2024	1 jour	MOTO CLUB MAILLY LE CAMP	MAILLY LE CAMP	MOTOCROSS				X	X							
25/08/2024	1 jour	MX SAINT JUST SAUVAGE	SAINT JUST SAUVAGE	MOTOCROSS			X	X	X	X						
08/09/2024	1 jour	RVA CHAVANGES	MONTMORENCY BEAUFORT	MOTOCROSS				X	X		X				X	
08/09/2024	1 jour	BICQUELEY MOTOCROSS	BICQUELEY	COURSE SUR PRAIRIE		O										
15/09/2024	1 jour	UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE	DROUPT SAINTE MARIE	COURSE SUR PRAIRIE		O									O	
15/09/2024	1 jour	MIDREVAUX MOTO CLUB	MIDREVAUX	MOTOCROSS			X	X			X					
29/09/2024	1 jour	TEAM MENOU MOTO CROSS	SAINTE MENEHOULD	MOTOCROSS			X			X	X		X	X	X	

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS SIDE CAR CROSS GRAND-EST

1 COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues. Tous les équipages figureront au classement général du Championnat Sidecar. Les équipages dont le pilote a plus de 50 ans seront également classés dans la catégorie Trophée Vétérans Sidecar.

Les inscriptions seront limitées à 32 équipages par épreuve et prioritairement réservées jusqu'à un mois avant chaque épreuve aux équipages sidecar participant au Championnat. Enfin un pilote sidecar pourra changer de passager sans justification.
Un titre de Champion de la LMGE sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant :

Catégorie	Age	Class.	Classe ou cylindrée	Licence
Championnat SIDECAR	Pilote : 17 ans révolus Passager : 15 ans révolus	Scratch	350cc-2T à 750cc-2T < 1000cc-4T	NCO, LUE, INJ, INT, NCP (passager)
Trophée Vétérans SIDECAR	Pilote plus de 50 ans			

2 FORMULE

Le Championnat Sidecar se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier. La Commission de Motocross, en accord avec le Délégué du Championnat de France, limite le nombre d'épreuves à 8 maxi.

En dessous de 4 épreuves, la location du transpondeur se fera par épreuve au tarif de 20 €/ épreuve.

3 DÉROULEMENT

Une seule série est prévue pour chacune des catégories.

Pour la première épreuve de la saison, l'entrée en grille des SIDECAR sera définie en fonction du classement de l'année précédente, les nouveaux pilotes entreront à la suite par ordre de numéro.

Pour le reste de la saison, les entrées en grille seront établies par le Secrétariat de la Ligue, selon les classements provisoires.

La séance d'essais chronométrés déterminera l'ordre d'entrée en grille de l'ensemble des manches.

Catégorie	Essai libre	Essai chronométré	Qualifiés par série	Manches Championnat
Sidecar	10'	12'	30 + 2 réservistes	2 x 15'+1T

4 RÉCOMPENSES

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex œquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- **Championnat SIDECAR** : 2 coupes aux 3 premiers équipages scratch,
  2 coupes au 1er équipage Vétérans.

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- **Championnat SIDECAR** : 2 coupes aux 3 premiers scratch,
  2 coupes aux 3 premiers Trophée Vétérans.

5 BARÈME DE POINTS

Le Championnat Sidecar se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier. La Commission de Motocross, en accord avec le Délégué du Championnat de France, limite le nombre d'épreuves à 8 maxi.

Place	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS QUADSCROSS GRAND-EST

1 COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, ou NCO.

Les courses sur prairie sont comptabilisées dans le cumul du championnat Grand Est Quads.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues.

Un titre de Champion de la LMGE sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant :

Catégorie	Class.	Classe ou cylindrée	Licence	Age
Championnat QUADS	Scratch	250cc 2T ou 4T à 525cc 2T ou 4T	NCO, LUE, INT	16 ans
Trophée Vétérans QUADS				40 ans

2 FORMULE

Le Championnat Quads se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier. La Commission de Motocross limite le nombre d'épreuves à 10 maxi.

3 DÉROULEMENT

Une seule série est prévue pour chacune des catégories.

Pour la première épreuve de la saison, l'entrée en grille des QUADS sera définie en fonction du classement de l'année précédente, les nouveaux pilotes entreront à la suite par ordre de numéro.

Pour le reste de la saison, les entrées en grille seront établies par le Secrétariat de la Ligue, selon les classements provisoires.

Les pilotes Quads disputeront une seule séance d'essais. Les 10 premières minutes seront libres. Les 10 minutes suivantes seront chronométrées.

La séance d'essais chronométrés déterminera l'ordre d'entrée en grille de l'ensemble des manches.

Catégorie	Essais libres et chronométrés	Qualifiés par série	Manches Championnat
Quads	10' + 10'	30	2 x 15'+1T

4 RÉCOMPENSES

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex œquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- **Championnat QUADS** : 1 coupe aux 3 premiers scratchs, 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe à la première Féminine.

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- **Championnat QUADS** : 1 coupe aux 3 premiers scratchs,
  1 coupe aux 3 premiers Trophée Vétérans, 1 coupe à la première féminine.

5 BARÈME DE POINTS

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir franchi la ligne d'arrivée.

Place	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Le classement du championnat sera établi selon les points que les pilotes auront marqués lors de l'épreuve, qu'ils soient séniors, vétérans ou féminines. C'est-à-dire que les pilotes Hors Ligue/ Hors Championnat ne sont pas comptabilisés dans le classement provisoire, mais que les points obtenus par le pilote inscrit au championnat restent inchangés.

6 POINTS DE BONIFICATION

Concurrence de date entre un Championnat Grand Est et un Championnat de niveau supérieur : tout pilote participant à une épreuve de niveau supérieur organisée le même week-end qu'un Championnat Grand Est de la même discipline et de la même catégorie, se verra réattribuer des points en Championnat Grand Est dans la limite de 3 épreuves.

Ce calcul se fera au prorata de la totalité des manches. Ces points seront rajoutés au fur et à mesure de la saison et recalculés en fonction des épreuves auxquelles le pilote participe.

Afin de prétendre à ces points, le pilote devra se qualifier et prendre le départ d'une manche sur l'épreuve tombant en concurrence de date.

Dans le cas où une épreuve de championnat de Grand Est serait organisée hors week-end, dans la semaine qui suit ou précède une épreuve de niveau supérieur, la Commission Motocross Grand Est pourra décider, en opportunité, d'accorder également un report de points aux pilotes absents s'ils étaient engagés sur une des manifestations susmentionnées.

Les catégories suivantes sont considérées comme épreuve de niveau supérieur : Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Championnat de France.
Les courses de marques sont exclues.

CLASSEMENTS 2023
GRAND-EST

CHAMPIONNAT 50CC

1er . . . . . AARON DODIN . . . . . MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE
2e . . . . . EMY OCHALEK . . . . . MOTO CROSS MONT BONVILLERS
3e . . . . . WILLIAM JACOB. . . . . MOTO CROSS MONT BONVILLERS
1ere féminine . EMY OCHALEK . . . . . MOTO CROSS MONT BONVILLERS

CHAMPIONNAT 65CC

1er . . . . . RYAN LUSTENBERGER . . . . . UNION MOTOCYCLISME BITCHOISE - SECTION ELSASS
2e . . . . . LORIK KINDBEITER . . . . . MX GENERATIONS
3e . . . . . TOM GEORGIN. . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS

CHAMPIONNAT 85CC KIDS

1er . . . . . SOANE DEWALD. . . . . MOTO CROSS MONT BONVILLERS
2e . . . . . JULES SCHNEIDER. . . . . MOTO CLUB DE LA ZORN
3e . . . . . HUGO BENTINI . . . . . MX SAINT JUST SAUVAGE
1ere féminine . OPHELY SIEJA . . . . . MOTO CLUB AUBOUE

CHAMPIONNAT 85CC ESPOIRS

1er . . . . . NOAH PHILIPPE. . . . . MOTO CLUB PASSION VITESSE
2e . . . . . ALEXIS ROBERT . . . . . ASS. SPORTIVE DU DOMAINE DE FOOLZ
3e . . . . . MAEL NEMBRINI . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS

CHAMPIONNAT LIGUE 125CC

1er . . . . . QUENTIN NOWAK. . . . . BICQUELEY MOTO-CROSS
2e . . . . . FABIEN LECOMTE . . . . . MOTO CLUB SPINALIEN
3e . . . . . NOA QUINZELING . . . . . TEAM ENDURO PASSION

CHAMPIONNAT LIGUE 125CC JUNIOR

1er . . . . . NOA QUINZELING . . . . . TEAM ENDURO PASSION
2e . . . . . LOIC KIFFER. . . . . UNION MOTO BITCHOISE
3e . . . . . NOLAN FREIMANN. . . . . A.O. GAZELEC STRASBOURG

CHAMPIONNAT LIGUE 250CC

1er . . . . . NOA QUINZELING . . . . . MOTO CLUB GRANGES SUR VOLOGNES
2e . . . . . TOM BART . . . . . MOTO CLUB DES BUTTES DE BEAUREGARD
3e . . . . . ALEXIS LOLLI . . . . . MOTO CLUB MAILLY LE CAMP

CHAMPIONNAT LIGUE 450CC

1er . . . . . LUCAS VIELHOMME . . . . . MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS
2e . . . . . AURELIEN WILTGEN . . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
3e . . . . . JIMMY BEURVILLE . . . . . MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS

CLASSEMENTS 2023
GRAND-EST

TROPHÉE VÉTÉRANS

1er . . . . . FLORENT NEIMER . . . . . MOTO CLUB LA VALTOLINE VERDUN
2e . . . . . ALEXANDRE EVRARD. . . . . MOTO CLUB DES BUTTES DE BEAUREGARD
3e . . . . . DAVID FEDELE. . . . . MX MOULINS MOTOCLUB

TROPHÉE FÉMININES

1ere . . . . . JUSTINE BLANCHARD. . . . . ASS SPORTIVE MAIZIERES POLE TOUT TERRAIN
2e . . . . . CAMILLE SCHUDY . . . . . MOTO CLUB DE GRENTZINGEN
3e . . . . . EMA SATABIN . . . . . UNION MOTO BITCHOISE

MOTO ANCIENNES

1er . . . . . PIERRE HENRI ROUGETTE . . . . . SPORT MECANIQUE LOISIRS
2e . . . . . PHILIPPE BECKER . . . . . M.FOYER RURAL DE FAULX
3e . . . . . ERIC VANBRANBANT . . . . . MOTO CLUB STAINOIS
1ere féminine . PASCALINE POISSONNIER . . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES

SIDE CAR CROSS

1er . . . . . STEPHANE BOURRE. . . . . UNION MOTO DE LA MARNE
1er . . . . . MATHEO BOURRE. . . . . UNION MOTO DE LA MARNE
2e . . . . . JEAN JACQUES RENARD. . . . . UNION MOTO DE LA MARNE
2e . . . . . BENJAMIN RENARD . . . . . UNION MOTO DE LA MARNE
3e . . . . . LUC DESCHEEMAEKER. . . . . MOTO CLUB HUISMES
3e . . . . . SARAH EL BOUHI. . . . . ASS MC ISSOIS

SIDE CAR CROSS VÉTÉRANS

1er . . . . . JEAN JACQUES RENARD. . . . . UNION MOTO DE LA MARNE
1er . . . . . BENJAMIN RENARD . . . . . UNION MOTO DE LA MARNE
2e . . . . . LUC DESCHEEMAEKER. . . . . MOTO CLUB HUISMES
2e . . . . . SARAH EL BOUHI. . . . . ASS MC ISSOIS
3e . . . . . DANIEL RUHLAND. . . . . MOTO CLUB SAINT MIHIEL
3e . . . . . JULIEN VERVY . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS

CHAMPIONNAT QUADS

1er . . . . . RODOLPHE SCHNEIDER. . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
2e . . . . . PAULIN LORINET . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
3e . . . . . QUENTIN THONNEL. . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
1ere féminine . ELODIE FAIVRE . . . . . MOTO CLUB VALLEE DE LA BRUCHE

QUADS VÉTÉRANS

1er . . . . . DOMINIQUE MAIRE . . . . . MOTO CLUB DE LA ZORN
2e . . . . . GIOVANNI IENTILE . . . . . QUAD NEUF ARGANCY

CLASSEMENTS 2023
ALSACE-LORRAINE

CHAMPIONNAT 50CC

1er . . . . . AARON DODIN . . . . . MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE
2e . . . . . WILLIAM JACOB. . . . . MOTO CROSS MONT BONVILLERS
3e . . . . . EMY OCHALEK . . . . . MOTO CROSS MONT BONVILLERS
1ere féminine . EMY OCHALEK . . . . . MOTO CROSS MONT BONVILLERS

CHAMPIONNAT 65CC

1er . . . . . LORIK KINDBEITER. . . . . MX GENERATIONS
2e . . . . . LUCAS POUSSARDIN . . . . . MOTO CLUB SPINALIEN
3e . . . . . NOE METHAIS . . . . . MOTO CROSS MONT BONVILLERS
1ere féminine . LEA LAEUFER. . . . . UNION MOTO BITCHOISE

CHAMPIONNAT 85CC KIDS

1er . . . . . JULES SCHNEIDER. . . . . MOTO CLUB DE LA ZORN
2e . . . . . SOANE DEWALD. . . . . MOTO CROSS MONT BONVILLERS
3e . . . . . CALIE HUFFLING. . . . . MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE
1ere féminine . CALIE HUFFLING. . . . . MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE

CHAMPIONNAT 85CC ESPOIRS

1er . . . . . NOAH PHILIPPE. . . . . MOTO CLUB PASSION VITESSE
2e . . . . . MARVIN VOIRIN . . . . . BICQUELEY MOTO-CROSS
3e . . . . . BASIL HAUSSER . . . . . MOTO CLUB DE VIEIL ARMAND

CHAMPIONNAT LIGUE 125CC

1er . . . . . QUENTIN NOWAK. . . . . BICQUELEY MOTO-CROSS
2e . . . . . NICOLAS CLEMENT . . . . . MOTO CLUB STAINOIS
3e . . . . . RYAN LANGLOIS. . . . . MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE
1ere féminine . EMA SATABIN . . . . . UNION MOTO BITCHOISE

CHAMPIONNAT LIGUE 125CC JUNIOR

1er . . . . . NICOLAS CLEMENT . . . . . MOTO CLUB STAINOIS
2e . . . . . RYAN LANGLOIS. . . . . MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE
3e . . . . . LOIC KIFFER. . . . . UNION MOTO BITCHOISE
1ere féminine . EMA SATABIN . . . . . UNION MOTO BITCHOISE

CHAMPIONNAT LIGUE 250CC

1er . . . . . LILIAN HENRY . . . . . MOTO CLUB GRANGES SUR VOLOGNES
2e . . . . . JAMIE HEINEN. . . . . MOTO CLUB DES BUTTES DE BEAUREGARD
3e . . . . . STEPHEN FAREY. . . . . MOTO CLUB MAILLY LE CAMP
1ere féminine . LISA GUERBER. . . . . UNION MOTO BITCHOISE

CLASSEMENTS 2023
ALSACE-LORRAINE

CHAMPIONNAT LIGUE 450CC

1er . . . . . LORRIS REB . . . . . MOTO CLUB EVASION COMMERCIEN 55
2e . . . . . YOHAN ROGET. . . . . MOSELLE MOTO CLUB
3e . . . . . BRYAN WLODARSKI . . . . . MOTO CLUB LA VALTOLINE VERUDN

TROPHÉE 250CC

1er . . . . . ALEXANDRE PARMENTIER . . . . . MOTO CLUB SPINALIEN
2e . . . . . ARNAUD BRUDER. . . . . MOTO CLUB DE LA PLAINE
3e . . . . . FLORIAN SCHERTZINGER . . . . . MOTO CLUB DES 3 LYS DE SAINT LOUIS

TROPHÉE 450CC

1ere . . . . . GAETAN THIEBAUT . . . . . MOTO CLUB EVASION COMMERCIEN 55
2e . . . . . JEROME VINCENT . . . . . MOTO CLUB GRANGES SUR VOLOGNE
3e . . . . . KEVIN FRITSCH . . . . . A.O.GAZELEC STRASBOURG

TROPHÉE VÉTÉRANS

1ere . . . . . ALEXANDRE EVRARD. . . . . MC DES BUTTES DE BEAUREGARD
2e . . . . . FABIAN GARNIER . . . . . MOSELLE MOTO CLUB
3e . . . . . HERVE HENRY . . . . . MOTO CLUB GRANGES SUR VOLOGNE

TROPHÉE FÉMININES

1ere . . . . . CAMILLE SCHUDY . . . . . MOTO CLUB DE GRENTZINGEN
2e . . . . . ORLANE VICTORION . . . . . MOTO CROSS MONT BONVILLERS
3e . . . . . JUSTINE BLANCHARD. . . . . ASS SPORTIVE MAIZIERES POLE TOUT TERRAIN

MOTOS ANCIENNES

1ere . . . . . PHILIPPE BECKER . . . . . M. FOYER RURAL DE FAULX
2e . . . . . PIERRE BUZY . . . . . MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE
3e . . . . . ARNAUD STILLER. . . . . MOTO CLUB EVASION COMMERCIEN 55

CLASSEMENTS 2023
CHAMPAGNE-ARDENNE

CHAMPIONNAT 50CC

1er . . . . . AARON DODIN . . . . . MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE
2e . . . . . EMY OCHALEK . . . . . MOTO CROSS MONT BONVILLERS
3e . . . . . HUGO MARQUET . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
1ere féminine . EMY OCHALEK . . . . . MOTO CROSS MONT BONVILLERS

CHAMPIONNAT 65CC

1er . . . . . TOM GEORGIN. . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
2e . . . . . KYLLIAN LECAILLON. . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
3e . . . . . NOAH DHENIN . . . . . MOTO CLUB DU PAVILLON
1ere féminine . CASSANDRA POITE . . . . . SPORTS CLUB TOUT TERRAIN DE L'ARDRES

CHAMPIONNAT 85CC KIDS

1er . . . . . HUGO BENTINI . . . . . MX SAINT JUST SAUVAGE
2e . . . . . MATEI RONFLETTE . . . . . MX SAINT JUST SAUVAGE
3e . . . . . ARTHUR BARROS . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
1ere féminine . LILOO MAIGRET . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS

CHAMPIONNAT 85CC ESPOIRS

1er . . . . . ALEXIS ROBERT . . . . . ASS. SPORTIVE DU DOMAINE DE FOOLZ
2e . . . . . MAEL NEMBRINI . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
3e . . . . . SACHA COUSINARD . . . . . MC CHARLEVILLE-MEZIERES EN ARDENNES
1ere féminine . LEA ABRAHAM . . . . . SPORTS CLUB TOUT TERRAIN DE L'ARDRES

CHAMPIONNAT LIGUE 125CC

1er . . . . . LORIS PIAT . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
2e . . . . . LOUKA PIAT. . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
3e . . . . . NOA QUINZELING . . . . . TEAM ENDURO PASSION

CHAMPIONNAT LIGUE 125CC JUNIOR

1er . . . . . NOA QUINZELING . . . . . TEAM ENDURO PASSION
2e . . . . . AARON HUSSON . . . . . SPORTS CLUB TOUT TERRAIN DE L'ARDRES
3e . . . . . LUIGY FOUTRIER . . . . . ASS. SPORTIVE DU DOMAINE DE FOOLZ

CHAMPIONNAT LIGUE 250CC

1er . . . . . TOM BART . . . . . MC DES BUTTES DE BEAUREGARD
2e . . . . . SEBASTIEN MAGIN . . . . . AMICALE MOTOCROSS DE SOMMAUTHE
3e . . . . . LOUIS HERMAND . . . . . MX MOULINS MOTOCLUB
1ere féminine . JUSTINE BLANCHARD. . . . . ASS SPORTIVE MAIZIERES POLE TOUT TERRAIN

CLASSEMENTS 2023
CHAMPAGNE-ARDENNE

CHAMPIONNAT LIGUE 450CC

1er . . . . . AURELIEN WILTGEN . . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
2e . . . . . LUCAS VIELHOMME . . . . . MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS
3e . . . . . CYRIL SERISIER. . . . . MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS

TROPHÉE 250CC

1er . . . . . FLORIAN MERLI. . . . . MOTO CLUB MAILLY LE CAMP
2e . . . . . FABRICE CHAPLAIN . . . . . MOTO CLUB MAILLY LE CAMP
3e . . . . . YOANN MARIOTTE . . . . . UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE

TROPHÉE 450CC

1ere . . . . . JONATHAN ROCHE . . . . . MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS
2e . . . . . GUEWEN CORREDOR . . . . . MOTO CLUB MAILLY LE CAMP
3e . . . . . JEROME ADAM . . . . . TEAM ENDURO PASSION

TROPHÉE VÉTÉRANS

1ere . . . . . DAVID FEDELE. . . . . MX MOULINS MOTOCLUB
2e . . . . . SEBASTIEN JACKOWSKI . . . . . UNION MOTO DE LA MARNE
3e . . . . . MICHEL CHAILLY. . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS

TROPHÉE FÉMININES

1ere . . . . . LINA SZCZERBICKI. . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
2e . . . . . CLOE BARROS . . . . . UNION MOTO DE LA MARNE
3e . . . . . LEONIE CEZ. . . . . MOTO CLUB MAILLY LE CAMP

MOTOS ANCIENNES

1ere . . . . . PIERRE HENRI ROUGETTE . . . . . SPORT MECANIQUE LOISIRS
2e . . . . . JESSY HERBIN . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
3e . . . . . JOEL ARCHIMBAUD . . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES

CLASSEMENTS 2023
COURSE SUR PRAIRIE

CHAMPIONNAT 50CC

1er . . . . . MANOHE DANEL . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
2e . . . . . HUGO MARQUET . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
3e . . . . . AARON DODIN . . . . . MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE
1ere féminine . EMY OCHALEK . . . . . MOTO CROSS MONT BONVILLERS

CHAMPIONNAT 65CC

1er . . . . . MAYRON PADOAN . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
2e . . . . . KYLLIAN LECAILLON. . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
3e . . . . . NOAH DHENIN . . . . . MOTO CLUB DU PAVILLON
1ere féminine . CASSANDRA POITE . . . . . SPORTS CLUB TOUT TERRAIN DE L'ARDRES

CHAMPIONNAT 85CC KIDS

1er . . . . . ARTHUR BARROS . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
2e . . . . . HUGO BENTINI . . . . . MX SAINT JUST SAUVAGE
3e . . . . . NOLAN DANEL . . . . . MOTO CLUB MAILLY LE CAMP
1ere féminine . LILOO MAIGRET . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS

CHAMPIONNAT 85CC ESPOIRS

1er . . . . . MATTEO CARBILLET . . . . . ARDEN MOTO PASSION
2e . . . . . SACHA COUSINARD . . . . . MC CHARLEVILLE-MEZIERES EN ARDENNES
3e . . . . . TIMEO SZCZERBICKI . . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES

CHAMPIONNAT LIGUE 125CC

1er . . . . . LOUKA PIAT. . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
2e . . . . . LORIS PIAT . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
3e . . . . . EMERIC BACH . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS

CHAMPIONNAT LIGUE 250CC

1er . . . . . SEBASTIEN MAGIN . . . . . AMICALE MOTOCROSS DE SOMMAUTHE
2e . . . . . LEO ALLOT . . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
3e . . . . . ALEXIS VANBRABANT . . . . . MOTO CLUB STAINOIS

CHAMPIONNAT LIGUE 450CC

1er . . . . . GAETAN DEREGARD . . . . . MC CHARLEVILLE-MEZIERES EN ARDENNES
2e . . . . . THEO LASSERE. . . . . UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE
3e . . . . . STEVEN GAUROIS . . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES

CLASSEMENTS 2023
COURSE SUR PRAIRIE

TROPHÉE 250CC

1er . . . . . THOMAS JAZVAC . . . . . MOTO CLUB MAILLY LE CAMP
2e . . . . . GUILLAUME HUET . . . . . CLUB MOTO PLATEAU DE ROCROI
3e . . . . . MICHEL SONNY . . . . . MX MOULINS MOTOCLUB

TROPHÉE 450CC

1ere . . . . . LEO FLOSSE . . . . . MOTO CLUB LA VALTOLINE VERDUN
2e . . . . . BRANDON MAHUT . . . . . AMICALE MOTOCROSS DE SOMMAUTHE
3e ex-aequo . . . OLIVIER DUJANCOURT . . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
3e ex-aequo . . . BACH BAPTISTE . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS

TROPHÉE VÉTÉRANS

1ere . . . . . DAVID FEDELE . . . . . MX MOULINS MOTOCLUB
2e . . . . . FABIAN GARNIER . . . . . MOSELLE MOTO CLUB
3e . . . . . CHRISTOPHE SIMONNET . . . . . MX MOULINS MOTOCLUB

TROPHÉE FÉMININES

1ere . . . . . LINA SZCZERBICKI . . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
2e . . . . . CLOE BARROS . . . . . UNION MOTO DE LA MARNE
3e . . . . . LYDIA HERKERT . . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES

MOTOS ANCIENNES

1ere . . . . . ERIC VANBRABANT . . . . . MOTO CLUB STAINOIS
2e . . . . . BRUNO FREULET . . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
3e . . . . . LUDOVIC DUJANCOURT . . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
1ere féminine . PASCALINE POISSONNIER . . . . . MOTO CLUB DES 3 COMMUNES

QUADS

1ere . . . . . QUENTIN THONNEL . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
2e . . . . . CHRISTOPHER MAIGRET . . . . . TEAM MENOU MOTO CROSS
3e . . . . . SACHA CUBIZOLLES . . . . . MX MOULINS MOTO CLUB

24MX
CHAMPIONNAT DE FRANCE
ENDURO
MC TAILLETTE
CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURO 2024
ROCROI
ORGANISATION
MC TAILLETTE
27 & 28 avril 2024
Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
ARDENNES
Conseil Départemental
Vallées et Plateau d'Ardenne
Communauté de Communes
MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATURA 2000
Parc naturel régional des Ardennes
Office National des Forêts
LMGE

CATÉGORIE

ENDURO

Commission ...p.162
Règlement ENDURO Grand-Est ...p.163
Règlement ENDURANCE TT MOTO Grand-Est ...p.166
Règlement ENDURANCE TT QUAD Grand-Est ...p.172
Classements 2023 ...p.177

Suivez toutes les actus, les bon plans sur le groupe facebook
LMGE Enduro
#coursesursable #crosscountry #rallyeTT #endurosprintTT

Photo :
Noa Quinzeling
Champion du France
des régions Endurance TT 2023

COMMISSION ENDURO

Les élections de ligue ayant lieu le 24 février 2024, nous vous proposons de retrouver l'organigramme de la commission en flashant ce QR-code :

Photo :
Thomas Zoldos Ludovic Macler Noa Quinzeling, Baptiste Peduzzi, Champions du France des régions Endurance TT 2023

1 COUREURS ADMIS

Un championnat ligue 1 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence INTER + NCO+ NJC.

Un championnat vétéran ligue 1 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence inter ou NCO, âgé de 37 ans au 1er janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1.

Un championnat espoir ligue 1 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence inter ou NCO ou NJC âgé de – de 21 ans au 1er janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1.

Un Trophée ligue 2 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO ou NJC.

Un trophée super-vétéran ligue 2 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO âgés de 47 ans au 1er janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.

Un Trophée vétéran ligue 2 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO âgés de 37 ans au 1er janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.

Un Trophée Espoir ligue 2 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO, ou NJC âgé de moins de 21 ans au 1er janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.

Un Trophée féminine ouvert aux pilotes de sexe féminin titulaires d'une licence NCO ou NJC et concourant en ligue 2. Un challenge ligue 3 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO ou NJC.

Un challenge 50cc ouvert aux pilotes roulant en 50cc titulaires d'une licence NCO ou NJC en concourant en ligue 3.

2 DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement des catégories Féminines et 50 cc sont fixés à 10 €
(Hors Championnat de France et épreuves « Hors ligue »).

Les modalités d'engagement figureront sur le site d'inscription de la LMGE :
http://www.inscriptions.liguemotograndest.fr/

3 PILOTE SOUHAITANT DÉCLARER FORFAIT

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc…). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.
Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (**5 €**). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des **48 heures avant l'épreuve.**

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end. Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

4 MOTOS

Les motos devront être rigoureusement conformes aux prescriptions du code de la route. Le bruit ne devra pas excéder **les normes fédérales en vigueur**. Les pilotes devront fournir : Permis de conduire, carte grise et assurance du véhicule (hors enduro sprint) et licence de l'année en cours.

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS ENDURO
GRAND-EST

5 NUMÉROS - PLAQUES

Les machines devront porter 3 plaques numérotées de dimensions règlementaires :

Championnat : Plaques jaunes, numéros noirs (LIGUE 1)

Trophée : Plaques vertes, numéros blancs (LIGUE 2)

Challenge : plaques noires, numéros blancs (LIGUE 3)

Les pilotes devront veiller à avoir des numéros lisibles, contrastés et fiables sur la durée de l'épreuve (scotch non autorisé).

6 NUMÉROS - PLAQUES

Les motos devront être conformes à la réglementation technique du championnat de France d'enduro (hors enduro-sprint).

7 SANCTIONS

En cas d'infractions commises lors des épreuves, les sanctions seront celles prévues au règlement du championnat de France d'enduro.

8 CLASSEMENT

Le classement se fera du type OPEN, sans tenir compte des cylindrées, avec attribution de points chaque jour de course.

Le barème est le suivant :

Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Le pilote qui participera le même jour que le Championnat Grand Est à une manche du championnat de France, de Championnat de France des Régions toutes disciplines, du championnat d'Europe ou du championnat du monde se verra attribuer les points suivants (sous réserve de participer au moins à une épreuve du championnat de ligue) :

Classement Élite
(par catégorie de cylindrée)

- 1er au 10e = 25 points
- 11e au 20e = 20 points
- 21e au 30e = 16 points

Classement National
(par catégorie de cylindrée)

- 1er au 5e = 25 points
- 6e au 10e = 22 points
- 11e au 20e = 16 points
- 21e au 50e = 13 points

Il appartient aux pilotes de faire connaitre leurs résultats au délégué dans les 15 jours suivant la course. Le classement final se fera sur l'addition de tous les résultats. En cas d'ex-œquo, le pilote ayant marqué le plus de points sur la totalité des courses sera le mieux classé. Si des ex-œquo subsistent, les pilotes seront départagés par le nombre de premières places, puis de deuxièmes places, puis de troisièmes places, etc.... La catégorie choisie lors de la 1ère épreuve du championnat sera celle retenue pour le classement de la saison (sauf avis de la commission après demande écrite du pilote au Président).

Un pilote classé 1er au classement du trophée ligue 2 devra concourir en championnat ligue 1 l'année suivante, et ce pendant au moins 1 an. S'il souhaite continuer à rouler en trophée ligue 2, il ne marquera pas de points pendant l'année.

Un pilote classé 1er au classement du challenge ligue 3 devra concourir en trophée ligue 2 l'année suivante, et ce pendant au moins 1 an. S'il souhaite continuer à rouler en challenge ligue 3, il ne marquera pas de points pendant l'année.

9 RÉCOMPENSES

pour le championnat ligue 1, la Ligue Moto Grand Est récompensera :

- les 3 premiers du classement Grand Est
- les 3 premiers vétérans L 1 du classement Grand Est
- les 3 premiers super-vétérans L1 du classement Grand Est
- les 3 premiers espoirs L 1 du classement Grand Est

pour le trophée ligue 2, la ligue moto Grand Est récompensera :

- les 3 premiers du classement Grand Est
- les 3 premiers vétérans L 2 du classement Grand Est
- les 3 premiers super-vétérans L 2 du classement Grand Est
- les 3 premiers espoirs L 2 du classement Grand Est
- les 3 premières féminines du classement Grand Est

pour le challenge ligue 3 la ligue moto Grand Est récompensera :

- les 3 premiers du classement Grand Est
- les 3 premiers 50 cc du classement Grand Est

10 CALENDRIER

ENDURO

07/04/2024 . . . . . ARDEN MOTO PASSION . . . . . VOUZIERS (08)
21/04/2024 . . . . . SECTION MOTO LA BRESSAUDE (ENDURO SPRINT) . . LA BRESSE (88)
19/05/2024 . . . . . MOTO CLUB EPERNAY . . . . . .EPERNAY (51)
25 & 26/05/2024 . CHAUMONT ENDURO 52 . . . . . .CHAUMONT (52)
02/06/2024 . . . . . CLUB MOTO PLATEAU DE ROCROI . . . . . .ETEIGNIERES (08)
09/06/2024 . . . . . MC LATRECEY . . . . . .LATRECEY (52)
30/06/2024 . . . . . MOTOCLUB PICARD (LIGUE HAUTS-DE-FRANCE) . . . . . CONTY (80)
25/08/2024 . . . . . MOTOCLUB BESANÇON-GONSANS . . . .BESANÇON-GONSANS (25)
08/09/2024 . . . . . MC MZAEL . . . . . .ERIZE LA PETITE (55)

Pour information, épreuves Hors Championnat Grand-Est :

CLASSIQUE ENDURO (Val de Lorraine Classic)

23 & 24/03/2024 . M.FOYER RURAL DE FAULX . . . . . FAULX (54)

CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURO

27 & 28/04/2024 . MC TAILLETTE . . . . . ROCROI (08)

Ce règlement vient en additif à celui du Championnat de France

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNAT ENDURANCE TT MOTO
GRAND-EST

1 DÉFINITION

La Ligue Motocycliste du Grand Est, met en compétition un Championnat du grand Est d'Endurance TT MOTO **DUO** et un Championnat du grand Est d'Endurance TT MOTO **SOLO**.

2 ADMISSION

Les conditions d'admission sont les suivantes :

- **être licencié au sein d'un club de la Ligue Grand Est et être détenteur d'une licence** NCO / NJC/ INTER
- **Catégorie Open :** être âgé de plus de 15 ans au 1er janvier de l'année en cours.
- **Catégorie espoir :** être âgé de 13 à 15 ans au 1er janvier en cours (125cm^3 maxi)
- **Hors Championnat :** possibilité de rouler en DUO avec un pilote OPEN sous réserve du strict respect des RTS Endurance TT --
- **Catégorie Junior** être âge de moins de 23 ans au 1er janvier de l'année en cours
- **Catégorie Vétéran** être âgé de plus de 37 ans au 1er janvier de l'année en cours
- **Catégorie Super-Vétéran** être âgé de plus de 47 ans au 1er janvier de l'année en cours

Pour marquer des points dans les catégories DUO junior, vétéran, super-vétéran et féminine, il faut que les deux membres de l'équipage appartiennent à la même catégorie.

3 DROIT D'ENGAGEMENT :

Les engagements doivent se faire via le site **http://www.inscriptions.liguemotograndest.fr/**

Tout engagement incomplet ne sera pas pris en compte.

Les droits d'engagement s'élèveront à **75 €** par pilote. **Les pilotes s'inscrivant au moins 1 mois avant l'épreuve bénéficieront d'un tarif préférentiel de 60 € par pilote.**

Les pilotes possédant déjà un transpondeur loué annuellement auront une tarification de 65 € par pilote. Les pilotes s'inscrivant au moins 1 mois avant l'épreuve bénéficieront d'un tarif préférentiel de 50 € par pilote.

Pour les « Duo ESPOIR » la tarification est de 30 € par pilote. (Sauf pour les épreuves de championnat de France : voir tarification en vigueur)

3.1 PILOTE SOUHAITANT DÉCLARER FORFAIT

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc…). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.

Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (5 €). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des 48 heures avant l'épreuve.

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

4 EPREUVES MOTO

SOLO / DUO (à définir)

04 & 05/05/2024	ESSOYES TT	ESSOYES (10)
01/09/2024	ARDEN MOTO PASSION	LA BESACE (10)
22/09/2024	TEAM ENDURO PASSION	SUZANNECOURT (52)
06/10/2024	THIONVILLE TTMC	HOMBOURG BUDANGE (57)
20/10/2024	MC LA VALTOLINE VERDUN	VERDUN (55)
27/10/2024	MC RICEYS ET ENVIRONS	LES RICEYS (10)

5 CIRCUIT :

La compétition se déroule sur un circuit fermé tout terrain de type moto Cross ou Enduro. Il devra respecter les RTS endurances.

La présence d'un délégué de la commission peut, bien sûr, aider le club dans son organisation et dans le respect du règlement du championnat.

6 ATTRIBUTION DES POINTS

En catégorie DUO, il n'est pas obligatoire d'inscrire sur chaque épreuve le même équipage ; chaque pilote d'un équipage marquant des points.

Tous les résultats seront pris en compte pour le classement final du championnat.

Chaque tour est enregistré dès lors que le numéro du pilote correspond au numéro de la machine. (Interdit de changer de machine). Pour les épreuves arrêtées avant la fin, le classement sera validé si 50% du temps de course est effectué par manche.

Dans tous les cas, pour être classé il est impératif de franchir le drapeau à damier de fin de course.

AM 55
AUTOS MOTOS 55

ROYAL ENFIELD
mash
YCF
MOTO AXE
CENTRE D'ACCESSOIRES ET D'ENTRETIEN MOTO

ZA du Wameau - 55430 Belleville-sur-Meuse
✆ 03 29 84 26 55 - autosmotos.yamaha@wanadoo.fr

8ème ENDURO
8 septembre 2024
MC Mazel
Erize la petite (55)

ASR
AREAS
LES SABLIÈRES DE LAIMONT
Chez les Fleuries
Auberge Du Moulin Haut Hôtel
GERVAISE
GrandEst
Intermarché
AM 55 AUTOS MOTOS 55
LOGISOL
MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
AXEL
ALMGE

Tableau d'attribution des points pour les championnats :

Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Au classement final en cas d'égalité de points, le vainqueur sera le pilote qui aura obtenu le plus grand nombre de victoires. En cas d'égalité à nouveau, ils seront départagés par le plus grand nombre de deuxième place, de troisième, quatrième, etc… En cas d'égalité, le meilleur de la dernière course.

ATTENTION : en cas de concurrence de date d'une course du championnat avec le championnat de France des régions toutes disciplines, la commission se réserve le droit d'attribuer le nombre de points qu'elle jugera nécessaire pour ne pas pénaliser les pilotes représentant notre ligue.

7 OBLIGATIONS DU PILOTE

Le stand est la seule zone où l'on doit effectuer le ravitaillement en essence. Lors du ravitaillement, le pilote doit avoir quitté sa machine et le moteur doit être coupé sous peine de disqualification. En cas de panne, un pilote peut faire rapporter son dossard / transpondeur au stand par un autre concurrent, le tour n'étant pas comptabilisé. Que ce soit pour les endurances solos ou par équipe, il n'y aura pas plus d'une machine par pilote.

Chaque pilote devra utiliser la machine qui aura satisfait au contrôle technique pendant toute la durée de l'épreuve (entraînement, essais chronométrés, reconnaissance du circuit et course). Pour les duos, en cas de casse il est toléré de pouvoir poursuivre la course avec la machine de son binôme.

Chaque pilote (ou équipage) devra disposer d'un extincteur dans le stand. Le tour de reconnaissance est obligatoire pour tous les pilotes.

8 OBLIGATIONS DE L'ORGANISATION

Le chronométrage doit être placé sur le circuit avant l'entrée des pilotes aux stands.

L'organisateur s'engage à respecter les dispositions des RTS Endurances.

L'organisateur a l'obligation de fournir au délégué (ou à défaut à la ligue) les classements complets en format excel au maximum le lendemain de l'épreuve.

9 GRILLE DE DÉPART

L'ordre de départ se fera pour la 1ère épreuve suivant l'ordre d'inscription. Pour les épreuves suivantes le placement se fera en fonction du classement du championnat en cours pour les 10 premiers du championnat scratch. Puis tous les pilotes non classés suivant l'ordre d'inscription. Les pilotes non inscrit 15 jours avant la course seront classés en fonction de leur date d'inscription. L'entrée en grille sera donnée ou affichée lors du contrôle administratif.
Cette disposition ne s'appliquera pas pour les épreuves du Championnat de France de Cross Country et **Championnat de France des Régions**.

10 CONTRÔLE TECHNIQUE

- **La limite de bruit est fixée à 112 décibels.**
- **Protège chaîne du pignon de sortie de boite obligatoire.**
- **Les pneus cloutés ou avec des chaînes sont interdits.**
- **La couleur des numéros et des fonds de plaques doit avoir un fort contraste pour être bien lisible. (Scotch interdit)**
- **La béquille latérale devra être démontée.**

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNAT ENDURANCE TT MOTO
GRAND-EST

11 EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Pour les casques, **seules les normes ECE 22/05 et ECE 22/06 seront reconnues**. Le casque ne doit pas présenter de chocs et il est recommandé de le remplacer si la date de fabrication a plus de 5 ans. Les Commissaires techniques peuvent, le cas échéant, juger que le casque ne présente plus les caractéristiques requises et refuser celui-ci. Les casques ouverts (jet) sont interdits. Les casques ayant un appendice aérodynamique (aileron) sont interdits, sauf ceux qui sont homologués d'origine avec cet accessoire.

Protections dorsale et pectorale obligatoire selon les normes en vigueurs en championnat de France d'enduro. **L'utilisation des tear-off sera interdit.**

Les éléments suivants sont également obligatoires : botte type motocross, maillot manche longue, pantalon renforcé et une paire de gant.

12 CIVISME

Le pilote est le seul responsable de la zone qu'il occupe pendant toute l'endurance que ce soit au stand de ravitaillement, au parc coureur ou encore sur tout le circuit, etc… **Il doit laisser la place propre, mettre ses déchets dans des sacs poubelles et les ramener chez lui.** Il pourra être demandé un chèque de caution par l'organisation, qui sera rendu lors de la vérification de la propreté du stand. **Pour n'importe quelle intervention sur la machine dans le parc coureur ou dans la zone de ravitaillement (que ce soit pour effectuer les pleins du véhicule ou pour sa réparation), il y a obligation d'utiliser un tapis environnemental.** La dimension minimale de ce tapis sera au moins égale aux dimensions en largeur et en longueur de la machine.

Le lavage à haute pression est expressément interdit.

L'endurance existe grâce aux bénévoles, tout manque de respect de la part d'un pilote ou de toute personne assistant ce pilote vis à vis d'un officiel ou vis à vis de l'organisation pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

13 SÉCURITÉ

Le pilote doit également avoir à disposition un extincteur à poudre, à jour de vérification annuelle, à disposition au stand de ravitaillement. Rappel : il est interdit de fumer à proximité du stand de ravitaillement sous peine d'exclusion du pilote.

14 RÉCLAMATIONS

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code Sportif National de la F.F.M.
Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.

15 SANCTIONS

Machine non conforme au contrôle technique ..... départ refusé
Casque ou équipement non-conforme ..... départ refusé
Bruit non conforme ..... départ refusé
Contrôle en fin d'épreuve (tolérance 2 db) .....sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Usage d'une machine non contrôlée à la technique .....disqualification
Fumer dans les stands .....sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Ravitailler moteur en marche.....sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Ravitaillement en dehors des stands.....sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Au départ machine non mise en route par le pilote.....sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Au départ non mis en place du coupe-circuit .....sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Plus de 3 personnes dans les stands (dépannage).....1ère infraction : avertissement
.....2ème infraction : 1 tour
Non utilisation du tapis environnemental .....1ère infraction : avertissement
.....2ème infraction : 1 tour
Vitesse excessive dans les stands ..... 1 tour
Récidive .....sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification

15 RÉCOMPENSES

Au terme de la saison, seront récompensés lors de la remise des récompenses de la Ligue :

- les 3 premiers du championnat DUO ligue Grand Est
- les 3 premiers du championnat SOLO ligue Grand Est
- les 3 premiers du championnat ESPOIR DUO (13 à 15 ans au 1er Janvier de l'année en cours)
- les 3 premiers Junior DUO (moins de 23 ans au 1er janvier de l'année en cours)
- les 3 premiers Junior SOLO (moins de 23 ans au 1er janvier de l'année en cours)
- les 3 premiers Vétéran DUO Plus de 37 ans au 1er Janvier de l'année en cours
- les 3 premiers Vétéran SOLO Plus de 37 ans au 1er Janvier de l'année en cours
- les 3 premiers Super Vétéran DUO Plus de 47 ans au 1er Janvier de l'année en cours
- les 3 premiers Super Vétéran SOLO Plus de 47 ans au 1er Janvier de l'année en cours
- les 3 premières Féminine DUO
- les 3 premières Féminine SOLO

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNAT ENDURANCE TT QUAD GRAND-EST

1 DÉFINITION

Les ligues Grand Est / Hauts de France mette en compétition le Championnat d'Endurance Quad 2024. Ce Championnat est réservé à tout licencié à la Fédération Française de Motocyclisme (FFM). Un titre de Champion et de Vice-Champion d'endurance Quad sera attribué au premier et au deuxième du classement scratch du Championnat.

Les ligues feront une remise du palmarès du championnat : Aux 3 premiers scratch, première féminine, premier junior, premier vétéran du championnat. Quad BAROUDEUR : Aux 3 premiers du championnat.

2 PARTENARIAT

Les résultats et classements du championnat Quad seront sur le site Internet de la ligue : **www.liguemotograndest.fr** , sur le site **http//:classement.grand.est.free.fr/**

3 ADMISSION

Le Championnat est ouvert à tout pilote âgé de plus de 15ans. A partir de cet âge le pilote peut conduire un quad d'une cylindrée maximale de 450cc. A partir de 18 ans, la cylindrée est libre.

4 ENGAGEMENT

Les engagements sur le site www.engagesport.fr et sur le site de la ligue Grand Est pour La Besace / Verdun.

Clôture des engagements 5 jours avant date de l'épreuve.15 jours avant la date de l'épreuve le prix de l'engagement sera augmentée de 10 €. Passé cette date, l'engagement sera pris en considération dans la mesure des places disponibles et les pilotes partiront dans l'ordre d'arrivée de réception des engagements au niveau de l'épreuve.

5 MACHINES

Seront admises les machines répondant aux normes suivantes : Championnat de France endurance quad.
Le quad est un véhicule à quatre roues et dont les roues arrière assurant la propulsion sont montées sur le même axe rigide horizontal. Catégorie BAROUDEUR 2x4 - 4x4 est un véhicule à quatre roues dont les roues assurant la propulsion sont indépendantes.

6 EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Se référer Règlement Général Motocross.
L'utilisation des tear-off est interdit,l'utilisation des caméras sera déterminé par le règlement particulier de chaque épreuve.

Un feu rouge type LED à l'arrière est obligatoire (minimum 10cm)

7 CONTROLE TECHNIQUE :

- **Les quads doivent être conformes au règlement technique du Championnat de France endurance tout terrain quad et ceux qui ne répondent pas aux normes requises seront refusés.**
- **La limite de bruit est fixée à 112 décibels que ce soit pour les 2 temps ou les 4 temps.**
- **Protège chaîne du pignon de sortie de boite obligatoire.**
- **Le moteur ne peut en aucun cas être situé derrière le pilote.**
- **Les pneus cloutés ou avec des chaînes sont interdits.**
- **La largeur hors tout ne doit pas excéder 1300mm pour le quad sportif.**
- **La largeur hors tout ne doit pas excéder 1500mm pour le baroudeur**

- **Le silencieux d'échappement ne doit pas dépasser l'aplomb arrière du quad ou une ligne verticale tangente aux pneus arrière.**
- **La plaque arrière doit être en plastique souple parallèle à l'axe des roues et située en dessous de l'arceau.**
- **Les fonds de plaques doivent être de couleur verte, numéros blancs.**
- **La hauteur des chiffres doit être de 14cm**
- **Le pilote doit être obligatoirement isolé des roues arrière par deux ailes.**
- **La transmission par chaîne devra être équipée d'un sabot ou un carter en matière dure (type téflon) à sa partie inférieure protégeant la couronne et le disque.**
- **Un pare-chocs (dont les extrémités doivent être arrondies avec Ø mini 15mm) ou un pare- buffle est obligatoire. Un nerf barre ou un tube avec un filet de protection doit être prévu de chaque coté de l'engin.**
- **Un coupe-circuit interrompant l'alimentation électrique doit être relié au pilote.**

8 NUMERO DE COURSE

Les pilotes auront le choix de leur numéro de course. Ils devront le réserver lors de leur inscription au championnat sur engage-sport.

9 EPREUVES

Le Championnat se déroulera sur 4 épreuves Qui seront : Maricourt (80),Blangy sous Poix (80) La Besace (08),Verdun (55)

10 CLASSEMENT FINAL DU CHAMPIONNAT

Le classement du Championnat 2024.Pour les épreuves qui tombent en même temps que le Championnat de France d'endurance Quad, le pilote marquera le même nombre de points qu'il aura obtenu au championnat de France pour la manche correspondante du championnat.

Au classement final en cas d'égalité de points, le vainqueur sera le pilote qui aura obtenu le plus grand nombre de victoires. En cas d'égalité à nouveau, ils seront départagés par le plus grand nombre de deuxième place, de troisième, quatrième, etc…. S'ils sont toujours à égalité, on prendra le meilleur de la dernière épreuve (si l'épreuve est en une seule manche) ou de la dernière manche (si l'épreuve est constituée de plusieurs manches) jusqu'au moment où l'on pourra les départager.

En complément du Championnat, Il y aura un classement féminin, junior, vétéran.
- Pour être junior, il faut moins 20 ans au 1er janvier 2024.
- Pour être vétéran, il faut avoir 37 ans et plus au 1er janvier 2024.

11 MISE EN GRILLE DES PILOTES POUR LES COURSES D'ENDURANCE :

A la première épreuve, la mise en grille se fera par tirage au sort .Elle peut se faire avec des chrono si l'organisateur le souhaite. Pour les courses suivantes, la mise en grille se fera suivant le classement en cours du Championnat. Ensuite suivant la réception de l'engagement. Pour les épreuves comportant plusieurs manches, l'entrée en grille de la 2ème manche se fera suivant l'ordre d'arrivée de la première.

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNAT ENDURANCE TT QUAD GRAND-EST

1 EPREUVES D'ENDURANCE QUAD :

LES ÉPREUVES : MARICOURT, BLANGY SOUS POIX, LA BESACE, VERDUN

La compétition se déroule sur un circuit fermé tout terrain de type Moto-cross ou enduro. Pour être classé, le pilote doit obligatoirement faire au minimum 3 tours du circuit. Chaque tour est enregistré dès lors que le numéro du dossard que porte le pilote correspond au numéro du quad.

Pour l'endurance de 2 manches. Le classement de chaque manche sera indépendant. Il sera réalisé à partir du classement scratch de chaque manche. Les 30 premiers marqueront des points suivant le décompte ci-dessous : Pour les pilotes solos, ils marqueront l'intégralité des points alloués à la place obtenue. En revanche pour l'équipage duo les pilotes se partageront les points correspondant à leur place obtenue.

Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS
1	33	7	20	13	14	19	8	25	3
2	29	8	19	14	13	20	7	26	3
3	26	9	18	15	12	21	6	27	2
4	24	10	17	16	11	22	5	28	2
5	22	11	16	17	10	23	4	29	1
6	21	12	15	18	9	24	4	30	1

Pour les endurances qui se déroulent en 1 manche à savoir : Maricourt,Blangy sous Poix, La Besace Verdun. Le classement sera réalisé à partir du classement scratch de l'épreuve. Chaque pilote solo marquera le même nombre de point alloué à la place correspondante. Si il roule en équipage les pilotes se partagerons les points a égalité de points chacun.

Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS
1	66	7	40	13	28	19	16	25	6
2	58	8	38	14	26	20	14	26	4
3	52	9	36	15	24	21	12	27	4
4	48	10	34	16	22	22	10	28	2
5	44	11	32	17	20	23	8	29	2
6	42	12	30	18	18	24	6	30	2

13 OBLIGATIONS DU PILOTE POUR LES ENDURANCES QUAD

Les stands de ravitaillement doivent être séparés du parc coureur. Chaque concurrent aura droit à un emplacement. Il devra y transporter ses jerrycans et autre matériel (caisse à outils, etc.) et obligatoirement un extincteur en état de fonctionnement. L'extincteur devra être placé Judicieusement et facilement vérifiable. Par les officiels

Il est strictement interdit de fumer sur le stand.

Les concurrents doivent rouler à vitesse réduite dans le couloir de décélération. La circulation dans la zone de ravitaillement devra se faire en sens unique. Les pilotes sont obligés de rentrer dans les stands pour effectuer un changement de lunettes, de gants, etc. Ils ne peuvent pas se les faire passer sur la piste, sous peine d'une sanction.

Le ravitaillement sur la piste est interdit sous peine de sanction. Sortie du parc de ravitaillement et lavage interdit pendant la durée de course.

Lors du ravitaillement, le pilote doit avoir quitté sa machine sous peine sanctions. Il est interdit de sortir en quad du stand sans le dossard. En cas de panne, un pilote peut faire rapporter son dossard au stand par un autre concurrent, le tour n'étant pas comptabilisé.

RAPPEL : Seul le pilote, le mécanicien, le chef de stand et le panne-auteur seront admis dans les stands. Que ce soit pour les endurances solos ou duo. La machine passée au contrôle technique sera obligatoirement la machine utilisée pour le tour de reconnaissance et la course

15 CIVISME

Le pilote est le seul responsable de la zone qu'il occupe pendant toute l'endurance que ce soit au stand de ravitaillement, au parc coureur ou encore sur tout le circuit, etc.... Il doit laisser la place propre, mettre ses déchets dans des sacs poubelles et les ramener chez lui. Il pourra être demandé un chèque de caution par l'organisation, qui sera rendu lors de la vérification de la propreté du stand.

Pour n'importe quelle intervention sur le quad dans le parc coureur ou dans la zone de ravitaillement (que ce soit pour effectuer les pleins du véhicule ou pour sa réparation), il y a obligation d'utiliser un tapis environnemental. La dimension minimale de ce tapis sera au moins égale aux dimensions en largeur et en longueur du quad.

L'endurance quad existe grâce aux bénévoles, tout manque de respect de la part d'un pilote ou toute personne assistant ce pilote vis à vis d'un officiel ou vis à vis de l'organisation pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

16 REGLES ENVIRONNEMENTALES :

Ces règles doivent être prises en compte par les concurrents et les organisateurs

Les pilotes devront respecter les règles environnementales mises en place par l'organisateur.

Prendre toutes dispositions pour préserver l'environnement, préserver les cultures, empêcher les stationnements sur les bas-côtés des routes (prévoir parkings), installer des sacs poubelles et les renouveler si nécessaire.

17 SANCTIONS

Machine non conforme au contrôle technique	départ refusé
Casque ou équipement non-conforme	départ refusé
Bruit non conforme	départ refusé
Contrôle en fin d'épreuve (tolérance 2 db)	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Usage d'une machine non contrôlée à la technique	disqualification
Fumer dans les stands	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Ravitailler moteur en marche	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Ravitaillement en dehors des stands	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Au départ machine non mise en route par le pilote	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Au départ non mis en place du coupe-circuit	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Plus de 3 personnes dans les stands (dépannage)	1ère infraction : avertissement
	2ème infraction : 1 tour
Non utilisation du tapis environnemental	1ère infraction : avertissement
	2ème infraction : 1 tour
Vitesse excessive dans les stands	1 tour
Récidive	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNAT ENDURANCE TT QUAD GRAND-EST

18 RÉCLAMATIONS

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code Sportif National de la F.F.M. Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.

Ce règlement vient en additif à celui du Championnat de France endurance TT quad.

19 RÉCOMPENSES

Coupes remise par le club organisateur le jour de l'épreuve.
1er 2eme 3eme scratch –1 féminine 1vétéran-1 junior 3 baroudeur.

Remise de coupes en fin de saison par la ligue.
3 scratchs ,1ere féminine,1 junior,1 vétéran,1 baroudeur.

20 TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT, SES ABORDS AVANT, PENDANT ET APRES LA COURSE.

21 CALENDRIER 2024

DATE	Prix engagement	Durée	Manches	Lieu	Contact inscription
24/03/2024	70€ par pilote	2h30	1 manche	Maricourt (80)	As Maricourt binan.patrick@gmail.com Engagement: http://www.engage-sports.com
28/07/2024	70€ par pilote	2h30	1 manche	Blangy sous Poix (80)	Holeshot M C holeshot.blangy@free.fr Engage sport http://www.engage-sports.com
01/09/2024	70€ par pilote	3h	1 manche	La Besace (08)	Arden Moto passion arden.moto.passion@hotmail.fr Engagement: Site de la ligue Grand Est
27/10/2024	70€ par pilote	3h	1 manche	Verdun (55)	MC La Valtoline florent.neimer@aol.fr Engagement: Site de la ligue Grand Est

CLASSEMENTS 2023
ENDURO GRAND EST

ESPOIRS L1

1er . . . . . PEDUZZI BAPTISTE . . . . . SECTION MOTO LA BRESSAUDE
2e . . . . . BOUTSERIN MAXIME. . . . . MOSELLE MOTO CLUB
3e . . . . . ANTOINE PAUL . . . . . MOTO VERTE HAUTES-VOSGES ENDURO

ESPOIRS L2

1er . . . . . GALMICHE DUNCAN. . . . . MOTO CLUB BERGHEIM
2e . . . . . RISSE QUENTIN . . . . . M.FOYER RURAL DE FAULX
3e . . . . . DEILLER Maxime. . . . . MOTO CLUB D ANDLAU

FEMININES GRAND EST

1ere . . . . . PEDUZZI VALENTINE . . . . . SECTION MOTO LA BRESSAUDE
2e . . . . . SCHIRMER PAULINE . . . . . MOTO VERTE HAUTES-VOSGES ENDURO

TROPHÉE ENDURO 50 CC

1er . . . . . SIMON -TRIPET Rafael . . . . . MOTO CLUB EPERNAY

ENDURO L1

1er . . . . . PEDUZZI BAPTISTE . . . . . SECTION MOTO LA BRESSAUDE
2e . . . . . STIBLING FLORIAN . . . . . SECTION MOTO LA BRESSAUDE
3e . . . . . LORIN THOMAS . . . . . CHAUMONT ENDURO 52

ENDURO L2

1er . . . . . ILTIS JOACHIM . . . . . MOTO CLUB D ANDLAU
2e . . . . . FINANCE JEREMY. . . . . M.FOYER RURAL DE FAULX
3e . . . . . ROYER MANUEL . . . . . ASS SPORTIVE MAIZIERES POLE TOUT TERRAIN

ENDURO L3

1er . . . . . HOFF ADRIEN . . . . . MOTO CLUB DE MAZEL
2e . . . . . GLIEDENER THOMAS . . . . . M.FOYER RURAL DE FAULX
3e . . . . . LUTRAT STEVE . . . . . MOTO CLUB RICEYS ET ENVIRONS

ENDURO SUPER VÉTÉRAN L1

1er . . . . . MICHEL Bertrand . . . . . MOTO VERTE CHALONS CHAMPAGNE
2e . . . . . PAULIN Yannick . . . . . MOTO VERTE CHALONS CHAMPAGNE
3e . . . . . FRANCOIS Regis. . . . . MOTO VERTE HAUTES-VOSGES ENDURO

ENDURO SUPER VÉTÉRAN L2

1er . . . . . RAMM CHRISTOPHE. . . . . A.O.GAZELEC STRASBOURG
2e . . . . . COLSON OLIVIER . . . . . CHAUMONT ENDURO 52
3e . . . . . GARY MARC. . . . . ARDEN MOTO PASSION

ENDURO VÉTÉRAN L1

1er . . . . . DICKELY PIERRE. . . . . MOTO CLUB D ANDLAU
2e . . . . . ARNOLD LUCIEN . . . . . MOTO CLUB D ANDLAU
3e . . . . . BROUTIN ALEXANDRE . . . . . CLUB MOTO PLATEAU DE ROCROI

ENDURO VÉTÉRAN L2

1er . . . . . TISSERAND ARNAUD . . . . . MOTO VERTE HAUTES-VOSGES ENDURO
2e . . . . . ROYER MANUEL . . . . . ASS SPORTIVE MAIZIERES POLE TOUT TERRAIN
3e . . . . . DENIS CHRISTOPHE . . . . . MOTO CLUB D ANDLAU

CLASSEMENTS 2023
ENDURANCE TT GRAND EST

SOLO SCRATCH

1er . . . . . QUINZELING NOA . . . . . TEAM ENDURO PASSION
2e . . . . . TAESCH JEROME . . . . . MOTO CLUB LA VALTOLINE VERDUN
3e . . . . . MICHEL MAXENCE. . . . . MOTO VERTE CHALONS CHAMPAGNE

SOLO JUNIOR

1er . . . . . QUINZELING NOA . . . . . TEAM ENDURO PASSION
2e . . . . . MICHEL MAXENCE. . . . . MOTO VERTE CHALONS CHAMPAGNE
3e . . . . . FLOSSE LEO. . . . . MOTO CLUB LA VALTOLINE VERDUN

SOLO VÉTÉRAN

1er . . . . . PERROTEY LAURENT . . . . . SECTION MOTO LA BRESSAUDE
2e . . . . . MERAT TONNY . . . . . BICQUELEY MOTO-CROSS
3e . . . . . PEZZINI ANTHONY. . . . . MOTO CROSS CLUB DE LEYVILLER

SOLO SUPER VÉTÉRAN

1er . . . . . TAESCH JEROME . . . . . MOTO CLUB LA VALTOLINE VERDUN
2e . . . . . MICHEL BERTRAND. . . . . MOTO VERTE CHALONS CHAMPAGNE
3e . . . . . BARBERI FRANCK . . . . . ASS SPORTIVE MAIZIERES POLE TOUT TERRAIN

SOLO FÉMININE

1ere . . . . . KREMBSER LAURA. . . . . MOTO CLUB SPINALIEN

DUO SCRATCH

1er . . . . . BLANCHOT VALENTIN. . . . . M.FOYER RURAL DE FAULX
2e . . . . . RICHARDIN JULIEN . . . . . BICQUELEY MOTO-CROSS
3e . . . . . ZOLDOS THOMAS. . . . . ESSOYES TT

DUO ESPOIR

1er . . . . . MERLIER KENNY . . . . . MOTO CLUB LA VALTOLINE VERDUN
1er . . . . . RANSIJN KEANO. . . . . MOTO CLUB DE MAZEL

CLASSEMENTS 2023
ENDURANCE TT GRAND EST

DUO JUNIOR

1er	POULET JULIAN	CHAUMONT ENDURO 52
1er	ARDOIN MATTEO	TEAM ENDURO PASSION
2e	MATTON PIERRE	ARDEN MOTO PASSION
2e	BOSSERELLE GATIEN	BARDEN MOTO PASSION
3e	PEDUZZI BAPTISTE	SECTION MOTO LA BRESSAUDE
3e	QUINZELING NOA	TEAM ENDURO PASSION

DUO VÉTÉRAN

1er	CARVALHO FABIEN	MOTO CLUB LA VALTOLINE VERDUN
1er	CARVALHO ALEXANDRE	MOTO CLUB LA VALTOLINE VERDUN
2e	POUILLET QUENTIN	CHAUMONT ENDURO 52
2e	HUTH BERTRAND	CHAUMONT ENDURO 52
3e	ARNOLD LUCIEN	MOTO CLUB D ANDLAU
3e	DICKELY PIERRE.	MOTO CLUB D ANDLAU
3e	STRIEVI STEVE	MOTO CLUB D ANDLAU
3e	DENIS CHRISTOPHE	MOTO CLUB D ANDLAU

DUO SUPER VÉTÉRAN

1er	RAULIN LAURENT	MOTO CLUB LA VALTOLINE VERDUN
1er	MERLIER JONATHAN	MOTO CLUB LA VALTOLINE VERDUN
2e	WEBER NORBERT	MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE
2e	BISERNI GAETAN	MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE
3e	COLSON OLIVIER	CHAUMONT ENDURO 52
3e	FELS FRANCIS	CHAUMONT ENDURO 52

Pour toutes réclamations, me contacter par mail :
amandine.tessier@liguemotograndest.fr

Championnat Enduro Grand Est

21 AVRIL

LaBressaude
ASSOCIATION SPORTIVE

10ème ENDUROSPRINT ZUE

La Bresse
Hautes-Vosges

Christophe Fickel
TRAVAUX PUBLICS

somatec
manutention

MOTO
FÉDÉRATION FRANÇAISE

21 JUILLET

34ème MONTEE IMPOSSIBLE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

ALMGE
WWW.LIGUEMOTOGRANDEST.FR

Championnat TRIAL
Grand EST
15 Septembre

CATÉGORIE

TRIAL

Commission ...p.182
Règlement TRIAL Grand-Est ...p.183
Calendrier 2024 ...p.188
Classements 2023... p.189

Suivez toutes les actus, les bon plans sur le groupe facebook
LMGE Trial

Photo :
Maxime FEIDT Champion du France des régions Trial 2023

COMMISSION TRIAL

Les élections de ligue ayant lieu le 24 février 2024, nous vous proposons de retrouver l'organigramme de la commission en flashant le QR-code ci-dessous :

Le règlement de la Commission trial de la Ligue Motocycliste Grand Est (LMGE) est établi conformément au Code sportif et aux règles techniques et de sécurité de la Fédération Française de Motocyclisme (FFM) et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables) à ce type de règlement.

ARTICLE 1

Le **Championnat Grand Est** est ouvert à tous les pilotes licenciés dans un club de la Ligue du Grand Est.

ARTICLE 2

Le **Championnat 2024** se déroulera dans les catégories suivantes, toutes cylindrées confondues.
TR 1 – TR 2+ - TR 2 - TR 3+ - TR 3 - TR 4+ - TR 4 –
Les pilotes devront posséder une licence compétition FFM.

Nota : *les licences MAT ne seront valables que pour les pilotes possédant une moto d'avant 1985 après vérification lors des contrôles et pourront être classés avec les motos modernes.*

ARTICLE 2 bis

La ligue organise un Challenge Educatif.
Le challenge encadré par un éducateur, se déroulera sur un parcours de 5 à 6 zones maximum.

Ce challenge est ouvert à tous les pilotes avec **licence jeunes (NJ1 – NJ2 – NJ3 - NJ3C et LJD) âgés de 6 à 11 ans.**

CARACTÉRISTIQUES DU CHALLENGE ÉDUCATIF :
Les zones pourront être ajustées selon le niveau et le nombre de participants. Les pilotes et éducateurs devront être en place au plus tard à 9 h 30 afin de pouvoir démarrer la compétition vers 10h.
Catégories : voir article 1 définition des catégories de l'annuaire FFM.

ARTICLE 3

Type de licences FFM pour les compétitions Trial :

- **NCO :** Nationale Compétition dès 15 ans
- **NTR :** Nationale Compétition Trial dès 15 ans
- **MAT2 :** Moto ancienne Trial, dont l'année modèle est antérieure ou égale à 1985, dès 15 ans.
- **NJ :** Nationale Jeunes 6/14 ans
- **LJA :** Licences à la journée (hors championnat et en fonction des organisateurs).

Les suiveurs doivent obligatoirement être titulaire d'une licence FFM.

ARTICLE 4

Le classement du championnat Grand Est sera établi sur la totalité des épreuves (-2).
Un classement Jeunes de moins de 15 ans sera établi sur l'ensemble des épreuves (-2) sous réserve qu'il y ai au minimum 3 participants classés par catégorie.

ARTICLE 5

L'attribution des points pour le classement correspondra au barème suivant :

Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e
Points	20	17	15	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

ARTICLE 6

Les pilotes ex-aequo seront départagés sur le plus grand nombre d'épreuves où ils auront marqué des points, ensuite les pilotes seront départagés par le nombre de première place puis de deuxième place, etc.

ARTICLE 7

La catégorie choisie lors de la première épreuve du Championnat sera celle retenue pour le classement de la saison (sauf avis de la commission après demande écrite du pilote au Président de la commission Trial. Celle-ci devra être faite avant la course suivante).

ARTICLE 8

Le tracé des zones pour les pilotes inscrits dans les catégories TR2+, TR 3+ et TR4+ sera établi comme suit : Panachage des zones des 2 catégories suivant le désir de l'organisateur.

ARTICLE 9

Tous les pilotes de chaque catégorie devront franchir la zone en 1mn30 maximum, sous peine d'échec. Les zones devront être tracées en conséquence.

ARTICLE 10

Couleurs de flèches :

TR 1 ..... Bleu
TR2+..... Bleu ou Vert
TR 2 ..... Vert
TR 3+ ..... Vert ou Jaune
TR 3..... Jaune
TR 4+ ..... Noir ou Jaune
TR 4..... Noir

ARTICLE 11

Les pilotes participants le même jour à une épreuve du Championnat de France, d'Europe ou du Monde, devront fournir un justificatif de leurs résultats (sous huitaine) au Président et au Délégué afin de leur attribuer les points obtenus suivant le barème ci-dessous :

Place	du 1er au 5e	du 6e au 10e	du 11e au 15e	du 16e au dernier
Points	20	15	10	5

ARTICLE 12

Réclamations : elles devront être formulées au plus tard une demi-heure après l'affichage des résultats, auprès du Directeur de Course selon les clauses du titre 3 section 1 du code sportif national et accompagné d'une caution de 75 €.

ARTICLE 13

Le montant des droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- **35 €** pour les pilotes de plus de 15 ans
- **15 €** pour les pilotes de moins de 15 ans au 1er janvier de l'année en cours.
- **10 €** pour les éducatif.
- **Majoration de 12 €** pour les pilotes hors licence FFM.

Les engagements se feront directement sur le site LMGE :

https://inscriptions.liguemotograndest.fr

La clôture des engagements est fixée le vendredi midi précédent l'épreuve.

Pas d'engagement sur place.

Les pilotes devront se présenter au contrôle administratif muni de leur licence FFM Compétition. Pour les épreuves en circuit ouvert à la circulation, les pilotes devront présenter leur licence FFM, leur permis de conduire ou CASM, leur assurance et carte grise de la moto.

ARTICLE 14

Les pilotes présenteront leurs motos et leurs équipements de sécurité lors du contrôle technique. Motos : leviers boulés, guidon bouché, protections disque, protections couronne et pignon sortie de boîte, couronne pleine, coupe circuit au poignet, bruit maxi 101dbA 2 temps et 103 dbA 4 temps.

Le disque de frein arrière plein n'est pas obligatoire.

Pilotes : Casques ECE 2205 ou ECE 2206, gants, bottes, maillot manches longues.

Le port d'une protection dorsale est obligatoire pour les pilotes de moins de 18 ans et fortement conseillé pour les autres pilotes et suiveurs.

ARTICLE 15

Temps de course : Départs à partir de 9h00.

L'arrivée du dernier pilote doit être maxi à 17h pour les trials organisés avec l'horaire d'hiver et maxi 17h30 pour les épreuves organisées avec l'horaire d'été.

Les pilotes TR1, TR2+, TR2, TR3+, TR3, TR4+ feront 3 tours, les TR4 feront 2 tours.

ARTICLE 16

Tout comportement incorrect envers un autre coureur, un Officiel ou un Commissaire sera sanctionné.

ARTICLE 17

La présence des 3 premiers pilotes de chaque catégorie est obligatoire à la remise des prix de chaque épreuve.

En cas d'absence, le pilote ne pourra pas prétendre à marquer des points aux Championnats Grand Est pour cette épreuve.

La remise des prix doit avoir lieu au maximum 1h après l'arrivée du dernier pilote

DISTRIBUTEUR OFFICIEL
KTM
GASGAS
WWW.WOLFF-GASGAS.COM
WOLFF
MOTO PRODUCTS
GASGAS
WOLFF
MOTO PRODUCTS
KTM
WWW.WOLFF-KTM.COM
4 rue Jean Monnet • 67201 ECKBOLSHEIM - STRASBOURG
03 88 10 16 89 • info@wolffmoto.fr

DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
14/04/2024	BARBEY-SERROUX (88) (Circuit fermé) (+ Mini Trial)	**AMVHV** Les engagements se feront directement sur le site LMGE https://inscriptions.liguemotograndest.fr
09/05/2024	NIEDERMORSCH WIHR (68) (Circuit fermé)	**NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER** Les engagements se feront directement sur le site LMGE https://inscriptions.liguemotograndest.fr
16/06/2024	BELLEFOSSE (67) (Circuit fermé)	**TC BAN DE LA ROCHE** Les engagements se feront directement sur le site LMGE https://inscriptions.liguemotograndest.fr
23/06/2024	CAISNES (60) (Circuit fermé)	**TC CAISNES** Les engagements se feront sur le site : https://www.helloasso.com/associations/association-moto-trial-de-caisnes/ M. HELWASER Jean Port : 06.76.05.22.23 - Mail : tc_caisnes@me.com
30/06/2024	CHOUZELOT (25) (Circuit fermé)	**TRIAL CLUB COMTOIS** Les engagements se feront directement sur le site LMGE https://inscriptions.liguemotograndest.fr
07/07/2024	TOURNAVAUX (08) (Circuit fermé)	**MC DU PLATEAU DE ROCROI** Les engagements se feront directement sur le site LMGE https://inscriptions.liguemotograndest.fr
15/09/2024	LA BRESSE (88) (Circuit fermé) (+ Mini Trial)	**MC LA BRESSAUDE** Les engagements se feront directement sur le site LMGE https://inscriptions.liguemotograndest.fr
29/09/2024	MAXEVILLE (54) (Circuit fermé) (+ Mini Trial)	**STANISLAS MOTO CLUB** Les engagements se feront directement sur le site LMGE https://inscriptions.liguemotograndest.fr
13/10/2024	BASSE SUR LE RUPT (88) (Circuit fermé)	**AMVHV** Les engagements se feront directement sur le site LMGE https://inscriptions.liguemotograndest.fr
20/10/2024	VERTUS (51) (Circuit fermé) (+ Mini Trial)	**MC EPERNAY** Les engagements se feront directement sur le site LMGE https://inscriptions.liguemotograndest.fr

CALENDRIER 2024
CHAMPIONNAT MINI TRIAL
FRANCE

DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
24/03/2024	Corbère (66)	**TC CATALAN (Sud-Ouest)**
07/04/2024	Larchant (77)	**UM NEMOURS (Nord-Est)**
19/05/2024	Levens (06)	**AMSL Trial Levens (Sud-Est)**
30/05/2024	Bréal sous Montfort (35)	**ACL Bréalaise (Nord-Ouest)**
20/10/2024	Colombier le Vieux (07)	**FINALE - TC La Burle**

CALENDRIER 2024
TRIAL
DES RÉGIONS

DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
06/10/2024	Sommières (30)	**MC SOMMIEROIS**

TR1

1er . . . . . GREMILLET Alexandre . . . . . MC LA BRESSAUDE
2e . . . . . THIRIAT Lionel . . . . . MVHV
3e . . . . . BAILLY Lilian. . . . . ETLB

TR2+

1er . . . . . HOEFFERLIN Vincent . . . . . MC ZONE 68
2e . . . . . PETITJEAN Charlie . . . . . MVHV

TR2

1er . . . . . PACALIS Eric . . . . . STANISLAS MC
2e . . . . . POIROT Ethan. . . . . MC LA BRESSAUDE
3e . . . . . POIROT Kévin . . . . . MC LA BRESSAUDE

TR3+

1er . . . . . POIROT Noah. . . . . MC LA BRESSAUDE
2e . . . . . PRENNEZ Guillaume. . . . . MC ZONE 68
3e . . . . . STEINER Roger . . . . . MVHV

TR3

1er . . . . . LASAULCE Henry . . . . . STANISLAS MC
2e . . . . . BEZETOUTE Ryan. . . . . CHAUMONT End. 52
3e . . . . . BILLOD Philippe . . . . . MVHV
1ere Féminine . NADOT Marie . . . . . STANISLAS MC

TR4+

1er . . . . . GREMILLET Luc . . . . . MC LA BRESSAUDE
2e . . . . . LASCHWENG Michaël. . . . . MVHV
3e . . . . . VINCENT VIRY Simon . . . . . MC LA BRESSAUDE
1ere Féminine . NADOT Camille . . . . . STANISLAS MC

TR4

1er . . . . . DOUILLOT Dominique . . . . . MC NEUVILLE
2e . . . . . OLIVEIRA Estéban . . . . . MC EPERNAY
3e . . . . . FEIDT Maxime. . . . . TC BAN DE LA ROCHE
1ere Féminine . PIERREL Charlotte . . . . . MC LA BRESSAUDE

CLASSEMENTS 2023
TRIAL - TROPHÉE CHAMPAGNE-ARDENNE

TR1

1er . . . . . BAILLY Lilian. . . . . ETLB

TR2

1er . . . . . PACALIS Eric . . . . . STANISLAS MC
2e . . . . . POIROT Ethan . . . . . MC LA BRESSAUDE

TR3+

1er . . . . . DEMILLY Quentin . . . . . MC EPERNAY
2e . . . . . POIROT Noah . . . . . MC LA BRESSAUDE
3e . . . . . STEINER Roger . . . . . MVHV

TR3

1er . . . . . BEZETOUTE Ryan. . . . . CHAUMONT End. 52
2e . . . . . LASAULCE Henry . . . . . STANISLAS MC
3e . . . . . BILLOD Philippe . . . . . MVHV
1ere Féminine . NADOT Marie . . . . . STANISLAS MC

TR4+

1er . . . . . SCHMITZ Jean Paul . . . . . STANISLAS MC
2e . . . . . GREMILLET Luc . . . . . MC LA BRESSAUDE
3e . . . . . OLIVEIRA Frédéric . . . . . MC EPERNAY

TR4

1er . . . . . DOUILLOT Dominique . . . . . MC NEUVILLE
2e . . . . . OLIVEIRA Estéban . . . . . MC EPERNAY
3e . . . . . KARST Lény . . . . . A.O. GAZELEC

CLASSEMENT 2023
CHALLENGE MINI TRIAL

MT2 (7 à 10 ans)

1er . . . . . ROLDOSJules . . . . . TC BAN DE LA ROCHE
2e . . . . . DIDIERJEAN Léo Paul . . . . . ETLB
3e . . . . . DEMESY Baptzite . . . . . STANISLAS MC
4e . . . . . FLEURETTE Léon . . . . . MC LA BRESSAUDE
5e . . . . . VINCENT VIRY Joseph . . . . . MC LA BRESSAUDE

CATÉGORIE

VITESSE

Suivez toutes les actus, les bon plans sur le groupe facebook

LMGE Vitesse

Photo :
Viktor LESPINASSE
Pilote du Championnat de vitesse OGP

COMMISSION VITESSE

Les élections de ligue ayant lieu le 24 février 2024, nous vous proposons de retrouver l'organigramme de la commission en flashant le QR-code ci-dessous :

TEAM PERFORMANCE 55

ROULAGES SUR CIRCUITS

BAPTÊMES SENSATIONS - FORMATIONS

MIRECOURT

21 DATES

CHAMBLEY

23 DATES

ANNEAU DU RHIN

14 DATES

DIJON

4 DATES

COACHING

RETROUVEZ VOS STAGES AVEC

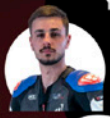

Yoan Laetzig
42 journées

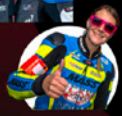

Margaux Wanham
22 journées

RÉSERVATIONS ET INFORMATIONS

WWW.TEAM-PERFORMANCE-55.COM

03 29 83 51 58

Circuit de Chenevières

Un max de sensations !

Retrouvez toutes les dates de roulage moto

Situé à 30 min de Nancy,
1h de Metz, 1h20 de Strasbourg
et 2h de Luxembourg.

Le Circuit de Chenevières,
3,5 km de pur plaisir !

4, rue de la Gare - 54122 Chenevières
+33 3 83 72 39 29 - circuit-chenevieres.fr

270 rue de Champagne,
Aéropole Sud Lorraine, 88500
Juvaincourt

Tél : 03 72 79 00 67
www.circuitdemirecourt.fr

CIRCUIT
DE MIRECOURT

LE CIRCUIT À UNE LONGUEUR DE 3750 m
POUR UNE LARGEUR DE 11M

Saint-Dié-des-Vosges
GEOPARC
by EXPERT PILOT
WWW.GEOPARC.COM

CIRCUIT
CHAMBLEY
Grand Est
WWW.CIRCUIT-CHAMBLEY.FR

Performance
Stages & Coachings
École de pilotage enfants & adultes
schwartz-performance.fr
Baptême Moto

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

SUMA TROYES MOTOBALL

L'AVENIR ENSEMBLE.

since 1949

@sumanews

CATÉGORIE

MOTOBALL

Commission ...p.200
Description MOTOBALL ...p.201
Classemnents 2023 ...p.203

Suivez toutes les actus, les bon plans sur le groupe facebook
LMGE Motoball

Photo :
Sébastien MAYEUR
vice-champion de France Elite 01
de Motoball

COMMISSION MOTOBALL

Les élections de ligue ayant lieu le 24 février 2024, nous vous proposons de retrouver l'organigramme de la commission en flashant le QR-code ci-dessous :

thélem assurances

Alexandre Zins
Agent Général

44 Avenue Foch - 54270 ESSEY-LES-NANCY
Tél : 03 55 40 99 55
essey.les.nancy@thelem-assurance.fr
Orias - www.orias.fr : 20003037

MOTOBALL
LA VERSION MOTO DU FOOTBALL

Au coup d'envoi, sur un terrain de football, les quatre joueurs de chaque camp s'élancent sur leur moto. Le porteur du ballon cherche les combinaisons gagnantes pour tromper la vigilance du goal adverse, non motorisé... Accélération, freinage, feinte, passe... et but ! C'est le rythme soutenu des quatre périodes de vingt minutes d'un match de moto-ball !

LES ATOUTS DU MOTO-BALL

- La rencontre de 2 disciplines populaires : **le football et la moto.**
- Un sport atypique et spectaculaire.
- L'un des sports moto les plus accessibles. En effet, les motos et les déplacements sont pris en charge par les clubs.
- La France est l'un des leaders internationaux, rivalisant avec les pays de l'Est où la discipline est aussi populaire que le football, et notamment la Russie, ténor de la spécialité.
- Un fort potentiel de développement sportif et technologique

LES ÂGES DE PRATIQUE

- On peut commencer le moto-ball à partir de 12 ans sur des 85 cc, et ce jusqu'à 17 ans.
- À partir de 17ans, à l'appréciation des éducateurs selon le niveau, possibilité de passer en catégorie senior et d'évoluer sur des 250 cc.

A DISCIPLINE

Le moto-ball se pratique au guidon de motos électriques ou thermiques dérivées du motocross, selon des règles sportives voisines de celles du football. Les cylindrées sont de 85 cm^3 pour les juniors, et de 250 cc pour les seniors.

Les jeunes peuvent pratiquer à partir de 12 ans, en entraînement ou en compétition.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

- 2 divisions – Élite1 et 2 au sein desquelles 16 équipes se rencontrent au cours de matches aller/ retour.
- 2 équipes composées chacune de 4 joueurs à moto et d'un goal non motorisé ; un ballon de 70 cm de diamètre et pesant environ 1 kilo.
- 2 arbitres de champ, un pour chaque moitié de terrain, assistés de 2 juges de touche.

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

Organisé chaque année, un championnat d'Europe pour les 2 catégories junior et senior se dispute entre 7 nations du continent européen.

La saison 2024 marquera l'arrivée d'une nouvelle génération de motos électriques exclusivement destinées aux juniors U18. Grâce à la collaboration avec la fédération, 25 motos électriques entièrement fabriquées en France seront livrées à une dizaine de clubs. Cet engagement vers le tout électrique juniors débutera en 2025. Bien que ces équipements représentent des investissements significatifs pour les clubs, l'objectif environnemental demeure une priorité cruciale pour assurer l'avenir de la compétition.

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.MOTOBALL.FR

Motoball club Vitryat

Saison 2024

Championnat de France U18 et Coupe de France de Motoball

- CAMUS Mathis
- LATINOVIC Tom
- CLERICI Renaud
- GIONNET Enzo
- QUANTIN Arthur
- CHARPENTIER Leo
- COLFORT Gaetan
- GUILLOT Jean Baptiste
- WIECZOREK Nolan
- MERCIER Dylan

- WIECZOREK Nicolas (entraineur)

- CLERICI Freddy (mécanicien)

CATÉGORIE

TOURISME

Commission ...p.206
Règlement TOURISME Ligue...p.207
Collèges ...p.209
Ecoles de pilotage... p.211

Suivez toutes les actus, les bon plans sur le groupe facebook
LMGE Rallye & Tourisme

Photo :
Claude POGNIOT
Pilote du Championnat de Tourisme Ligue

COMMISSION TOURISME

Les élections de ligue ayant lieu le 24 février 2024, nous vous proposons de retrouver l'organigramme de la commission en flashant le QR-code ci-dessous :

1 DÉFINITION

La Ligue Grand-Est met en compétition pour l'année 2024 les Championnats Tourisme pilotes et passagers (ères).

Ces championnats sont ouverts, aux Clubs affiliés à la F.F.M ainsi qu'aux membres de ceux-ci, dépendant de la Ligue Grand-Est.

2 DURÉE

Ces Championnats prennent effet le 1er novembre 2024 et se termineront le 31 octobre 2025, permettant ainsi d'établir les classements officiels en fin d'année.

3 ÉPREUVES

Sont considérés comme épreuves comptant pour les Championnats :

- Toutes les manifestations inscrites au calendrier National FFM et International FIM Tourisme dans la période du Championnat.
- Kilométrage pris en compte : domicile du concurrent.

Sont pris en compte également les Rallyes Touristiques organisés par un club affilié à la FFM ainsi que la participation à la balade annuelle TO LMGE.

- Kilométrage pris en compte : domicile du concurrent plus kilométrage rallye.

N'est pas pris en compte la participation à une épreuve organisée par le club auquel appartient le concurrent.

Le terme « Moto » définit dans les statuts fédéraux : motocyclette, scooter, cyclomoteur et d'une façon générale tous les engins terrestres à 2, 3, 4 roues équipés d'un guidon et propulsés par un moteur et conforme au code de la route.

4 CONCURRENTS

Ce Championnat est ouvert à tous les adhérents des Clubs Motocycliste affilié à la Ligue Grand-Est.

5 CARNETS DE ROUTE

Des carnets de route individuels édités par la Ligue Grand-Est ou la FFM, seront expédiés sur demande.

A charge aux concurrents détenteurs de ce carnet de le faire viser sur le lieu des épreuves.

Pour être pris en considération, les carnets de route devront être remplis intégralement en lettres majuscules avec le tampon de l'organisateur.

Une seule participation retenue par semaine, les cas de périples ne seront pas retenus.

6 LES POINTS

Les Championnats se feront par addition des points obtenus par les pilotes et passagers (ères) des membres de chaque Club qui participent aux épreuves.

Les championnats individuels se feront par addition de points acquis lors des épreuves comptant pour celui-ci. Ils donneront lieu à un classement pilotes et passagers (ères) séparés.

Le seul point de départ de ces déplacements pour toute l'année sera le domicile du concurrent à la date du début du Championnat (contrôle possible par la Ligue).

Le kilométrage de chaque sortie sera calculé sur le site Internet Via Michelin à partir de l'adresse postale du concurrent, pour un trajet de type conseillé par Michelin et pour une destination égale à la commune d'organisation de l'épreuve.

- Points attribués : Pilotes :1Km= 1 point.
- Passagers (ères) 1Km= 1 point

Le calcul des distances relève de la compétence du Délégué Ligue Tourisme (sa décision est sans appel).

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNAT TOURISME
LIGUE

7 CONTROLE ADMINISTRATIF

Aux contrôles d'accueil de la manifestation, les concurrents devront présenter leur carnet de route ainsi que leur licence FFM valable pour l'année de ce championnat.

Toute tentative de validation d'un trajet non effectué en moto entraînera la disqualification définitive du concurrent sur les championnats.

Les carnets de route individuels seront à retourner à :

M. Remi DILLET
5 rue du Bordelais
51190 AVIZE

au plus tard le 31 OCTOBRE 2024.

8 CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les 3 premiers concurrents de chaque classement* pilotes et passagers recevront une coupe offerte par la Ligue Grand-Est lors de la cérémonie de la remise de prix de la Ligue Grand-Est.

*** Détail des classements :**

- National et international - Pilote et passager (cumul)
- Club
- 1ère Féminine pilote
- Podium au Championnat de France de Tourisme FFM.

9 GÉNÉRALITES

Tout cas de litige sera examiné par la Commission de Tourisme de la Ligue Grand-Est et sa décision est sans appel.

CLASSEMENTS 2023
CHAMPIONNATS DE FRANCE
TOURISME

Pilote

1er . . . . . HUBERT EDDIE . . . . . MOTO CLUB EPERNAY
2e . . . . . POGNIOT CLAUDE. . . . . MOTO CLUB EPERNAY
3e . . . . . FILAINE ERIC . . . . . MOTO CLUB EPERNAY

Passagère

1ere . . . . . HUBERT CATHERINE . . . . . MOTO CLUB EPERNAY
2e . . . . . POGNIOT LAURENCE. . . . . MOTO CLUB EPERNAY
3e . . . . . KLAY VERONIQUE. . . . . MOTO CLUB EPERNAY

COLLÈGES : TECHNIQUE OFFICIELS QUAD CHRONOMÉTRAGE

Les élections de ligue ayant lieu le 24 février 2024, nous vous proposons de retrouver l'organigramme de la commission en flashant le QR-code ci-dessous :

ECOLE DE PILOTAGE
DU MOSELLE MOTO CLUB

Circuit des Buttes de Rozerieulles

Initiation - Perfectionnement - Stages

mosellemotoclub@gmail.com

Moselle Moto Club 03 87 60 12 90

Renseignements et informations au : mosellemotoclub.simplybook.it/v2

ECOLE DE PILOTAGE

JMG Evasion

Moto Club Evasion Commercien 55

Jean-Marc Gueller

Éducateur sportif Breveté d'État

AVEC LOCATION MOTO

(INITIATIONS)

	50 CR-F	110 CR-F	125 CR-F
Séance 2H30	45€	50€	55€
Journée 6H00	65€	75€	75€

SANS LOCATION MOTO

Séance débutant 2H30	30€
Séance perfectionnement 2H30	30€
Journée 6H	35€
Cour particulier (journée)	85€

Les tarifs sont donnés à titre indicatif

Stage Débutants & Perfectionnement

à partir de 5 ans !

Pour plus de renseignements

03 29 90 00 66 / 06 70 30 61 38

jean-marc.gueller@wanadoo.fr

Motoclub Evasion Commercien | *coordonnées gps du terrain 48.766923 / 5.560720*

COLLÈGE EDUCATIF

Les élections de ligue ayant lieu le 24 février 2024, nous vous proposons de retrouver l'organigramme de la commission en flashant le QR-code ci-dessous :

ÉCOLES DE PILOTAGE

CLUB (Département)	Circuit kid	Struct. initiation moto/quad
MC DES BUTTES DE BEAUREGARD (08)	•	
ASS. SPORTIVE DU DOMAINE DE FOOLZ (10)		quad
MX TEN PIT (10)		
QUENECHNEUX TEAM (52)	•	
MOTO CLUB EVASION (55)	•	moto
MOTO CLUB SAINT MIHIEL (55)		
ASS SPORTIVE MAIZIERES POLE TOUT TERRAIN (54)	•	moto
STANISLAS MOTO CLUB (54)		moto
P.A.M. QUAD (54)		moto
MOTO CROSS MONT BONVILLERS (54)	•	moto
UNION MOTO BITCHOISE (57)	•	moto
MOTO CROSS CLUB DE LEYVILLER (57)	•	
MOSELLE MOTO CLUB (57)	•	moto
SCHWEYEN M.X. (57)	•	
MOTO CLUB 3 FRONTIERES (57)	•	moto
ECOLE DE TRIAL DE LA BRESSE (88)	•	moto
SECTION MOTO LA BRESSAUDE (88)		moto
MOTO CLUB SPINALIEN (88)	•	moto
TEAM LT 75 (88)	•	
A.O. GAZELEC STRASBOURG (67)	•	moto
MOTO CLUB D'ANDLAU (67)		moto
MOTO CLUB RIEDSELTZ (67)	•	
MOTO CLUB DE LA ZORN (67)	•	moto
MOTO CLUB BERGHEIM (68)	•	
MOTO CLUB DE RIXHEIM (68)	•	moto
MOTO CLUB DES 3 LYS DE SAINT LOUIS (68)	•	moto
MOTO CLUB DE VIEIL ARMAND (68)	•	moto
MX GENERATIONS (68) En cours d'homologation	•	moto / quad

Les coordonnées complètes des clubs figurent au début de l'agenda.

INITIATION A LA MOTO
DE 6 A 14 ANS
57 BITCHE
LES PETITS
Lynx
BITCHERLAND MX ACADEMY
Générateur d'Adrénaline
ECOLE DE PILOTAGE MOTOCROSS
INFOS: MXACADEMY@UMBITCHOISE.COM

TTTMC
THIONVILLE 57
FFM
LMGE
École d'initiation au pilotage moto sur le site de HOMBOURG BUDANCE
le samedi matin par séance de 2 heures
Encadrement par un moniteur titulaire du
Brevet d'État d'Éducateur Sportif
Initiation à la moto à partir de 6 ans
Prêt de matériel, moto et équipement
Mail obligatoire pour réservation
educatifttttmc@gmail.com
activité mini moto TTTMC

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

LMGE
WWW.LIGUEMOTOGRANDEST.FR

MOTO CLUB DE LA ZORN
STEINBOURG

YF 127
DYF Motorsport

ECOLE DE PILOTAGE MC ZORN
LABELLISÉE EFM 2044

LE MERCREDI APRÈS-MIDI

YANN CHARRON, **MONITEUR CERTIFIÉ** ET **TRIPLE CHAMPION DE FRANCE** DE LA DISCIPLINE, ENSEIGNE SON SAVOIR ET SON EXPÉRIENCE AUX ENFANTS AFIN DE LES AIDER À MAÎTRISER LEUR MOTO EN **TOUTE SÉCURITÉ**.

1X / MOIS - DIMANCHE
6 À 11 ANS
MOTOS ET ÉQUIPEMENTS FOURNIS

DECOUVERTE MOTO
DYF MOTORSPORT

WWW.MOTOCLUBZORN.FR
Moto Club de la Zorn

YANN CHARRON - **06 37 08 71 21**
Yann Charron Pilotage

ÉCOLE FRANÇAISE
MOTOCYCLISME

DÉCOUVREZ
LES SENSATIONS
DU SPORT MOTO !
ECOLE-FRANCAISE-MOTOCYCLISME.COM

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES

TeckAudio . . . . . 2e page de couverture
Roulage caritatif contre le cancer . . . . . p. 4
Koesio . . . . . p. 7
CMD 57 . . . . . p. 8
CMD 67 . . . . . p. 10
CMD 68 . . . . . p. 11
Le Petit Rohan . . . . . p. 24
Le Saint Max . . . . . p. 25
Le Péché Mignon . . . . . p. 25
Domaine de Foolz . . . . . p. 25
Foyer Rural de Faulx . . . . . p. 37
Motoclub de la Zorn . . . . . p. 42 et 213
MC Lunévillle . . . . . p. 52 et 68
MX Masterkids . . . . . p. 54
Schweyen MX . . . . . p. 58
Entreprise de peinture Adam . . . . . p. 58
Carvalho . . . . . p. 68
Moto Club Epernay . . . . . p. 90
Palmi new bike . . . . . p. 92 à 97
Motors polin . . . . . p. 92 à 97
UM Bitche . . . . . p. 98
SOB Design . . . . . p. 98
MC des 3 frontiéres . . . . . p. 100
QB MX School . . . . . p. 102 et 103
Bacher Moto . . . . . p. 106
KTM Épinal . . . . . p. 106
DOC SX . . . . . p. 109
MRP – First . . . . . p. 111
Champion accessoires . . . . . p. 114
MECA MX TROYES . . . . . p. 122
Team Menou . . . . . p. 125
Latel Concept . . . . . p. 127
MC Sommauthe . . . . . p. 129
Alcaweb . . . . . p. 134
2T Racing . . . . . p. 146
Meuble Rhuland . . . . . p. 149
Garage 141 . . . . . p. 151
MC Taillette . . . . . p. 160
Gourmiroue – Point S . . . . . p. 162
Aube'Moto . . . . . p. 166
Auto Moto 55 . . . . . p. 168
MC Mazel . . . . . p. 168
La Bressaude p.180
Wolff Moto . . . . . p. 186
Idealkart France . . . . . p. 192
Club TP 55 . . . . . p. 193
Circuit de Chenevières . . . . . p. 194
Circuit de Mirecourt . . . . . p. 195
Moto Club de l'anneau du Rhin . . . . . p. 195
Géoparc . . . . . p. 196
Schwartz Performance . . . . . p. 197
SUMA DE TROYES . . . . . p. 198
Thelem Assurance . . . . . p. 200
Leborgn . . . . . p. 200
Motoball club Vitryat . . . . . p. 202
Stop aux violences . . . . . p. 203
Eternytime . . . . . p. 209
Moselle moto club . . . . . p. 210
JMG Evasion . . . . . p. 210
Les Petits Lynx . . . . . p. 212
TTTMC . . . . . p. 212
Message communication . .3e page de couverture
KTM Metz . . . . . 4e page de couverture
STARK . . . . . 4e page de couverture

message
FACTORY

Votre partenaire

Textile

Objets publicitaires

Impression numérique

Signalétiques intérieures et extérieures

Contactez nous !

7 Rue de Lorraine
ZAC de la Croix Saint-Nicolas
54840 GONDREVILLE

Clémence Presson
Tél. : 06.27.39.71.58
Mail : c.presson@message-nancy.fr

www.message-nancy.fr

IMPRIMÉ EN FRANCE
BRODÉ EN FRANCE

KTM MOTORSPORT METZ

patrick@ktm-metz.com
www.ktm-motorsport-metz.com

90BD Solidarité
57070 METZ
03 87 69 69 30

STARK FUTURE GRAND EST

Revendeur exclusif STARK FUTURE (GRAND EST, BENELUX)

90Bd solidarité. 570070 METZ

mail : stark.future.grandest@gmail.com

tél : 06.07.07.26.67